A182

John Carter Brown.

35553 3

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE***

QUATRIEME PARTIE.

RPI

VOYAGES

ET

AVANTURES

DU CHEVALIER DE ***.

Au Port de Paix, à la Havanne, au Cap François, à l'Ancien & au nouveau Méxique, à la Louiſiane, au Canada, & ſon retour en France.

QUATRIEME PARTIE.

A LONDRES,

Et ſe trouvent

A PARIS,

Chez DESSAIN Junior, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bonne-Foi.

M. DCC. LXIX.

RPJCB

ERRATA

De la quatrieme Partie.

PAGE 6, *lig.* 5, Eſpagnol, *liſ.* François.
14, *lig.* 7, quelques heures, *liſ.* paſſer quelques heures.
22, *lig.* 27, litude, *liſ.* ſolitude.
76, *lig.* 18, le quinzieme, *liſ.* le cinquieme.

VOYAGES
ET
AVANTURES
DU CHEVALIER D****.

QUATRIEME PARTIE.

IL ne nous arriva rien d'extraordinaire pendant cette traverſée qui ne fut que de dix-ſept jours, de ſorte que le vingt-unieme Juin, nous découvrîmes le Port de Paix, où nous jugeâmes à propos de mouiller, plutôt que de louvoyer, ainſi que nous en avions d'abord eu l'intention, à cauſe de l'incertitude où nous étions que Dom

Guſman de Tellaſcos ne tardât trop longtems à arriver, mais il fut exact; car le lendemain, à quatre heures après midi, il vint mouiller auprès de nous ſous pavillon eſpagnol; il mit auſſitôt ſa chaloupe en mer, & vint à notre bord. Nous débutâmes par les complimens ordinaires; nous nous donnâmes réciproquement tous les témoignages poſſibles d'amitié; nous ſoupâmes enſemble; & avant de nous ſéparer, nous nous remîmes de part & d'autre un double de nos factures. Nous ne trouvâmes pas dans celle de cet Eſpagnol beaucoup de choſes qui puſſent nous convenir. Il eſt vrai que depuis que nous étions partis de la Martinique, nous avions changé d'avis ſur la qualité des échanges dont nous étions convenus auparavant, & nous aurions bien deſiré qu'ils ſe fiſſent en poudre d'or, piſtoles d'Eſpagne, argent en barre, piaſtres de poids, tabac, vanille & cacao; ainſi nous réſolûmes, M. de Prépont & moi, de nous en ouvrir à Dom Guſman, ce que nous exécutâmes le jour d'après en allant dîner à bord de ſon vaiſſeau. Il ne goûta point du tout nos raiſons;

il n'avoit pas tort ; il vouloit s'en tenir aux premiers arrangemens, & il exigeoit que nous les ſuiviſſions, ce qui nous embarraſſoit d'autant plus que nous ne pouvions, qu'avec bien de la peine, nous réſoudre à démordre de nos dernieres idées qui, effectivement, étoient meilleures que les premieres, eu égard aux vues que nous avions alors, & dans leſquelles Dom Guſman ne put s'empêcher d'entrer quand nous les lui eûmes communiquées. Enfin nous trouvâmes un biais qui nous ſatisfit tous également ; il fut décidé que dès le lendemain nous ferions voi e pour la Havane, que nous y mouillerions ſous pavillon eſpagnol, que Dom Guſman ne changeroit rien à ſa carguaiſon ; mais qu'il nous feroit échanger une partie de la nôtre, que nous pourrions remplacer par les marchandiſes que notre barque devoit nous apporter à S. Domingue ; que nous nous rendrions, ſous pavillon françois, au Cap, d'où nous renvoyerions notre barque au Fort S. Pierre ; que nous agirions à ſon égard comme il auroit fait au nôtre ; c'eſt-à-dire, que nous lui procurerions les facilités de

faire, avec quelques-uns des Corsaires François que nous trouverions dans ce Port, la conversion de ses effets contre d'autres de la nature de ceux que nous avions, & que nous partirions après pour le Méxique. Il nous ajouta aussi qu'avant de quitter la Havane, il auroit soin de se faire expédier un passeport pour nos deux vaisseaux, & qu'afin de mieux donner le change à ceux qui pourroient s'aviser de nous suspecter, nous mipartirions nos équipages de François & d'Espagnols; que pendant la traite que nous ferions, il n'y auroit que lui & le sieur B***., qui parloit fort bien la langue espagnole, qui s'en mêleroient; que M. de Prépont, M. de Tarcilly & moi, serions seulement réputés passagers. Après être convenus ensemble de tous ces points nous retournâmes à notre bord.

L'ancrage est très-bon dans ce Port; il est défendu par un Fort qui est situé sur une hauteur qui peut avoir cinq cens pas de long sur deux cens de large. Le côté du nord est couvert par le Fort de la tortue, & regarde la mer qui bat au pied de son escarpe qui,

de ce côté, eſt inacceſſible ; la pointe de l'eſt regarde le bourg, elle eſt couverte d'un baſtion & d'un demi baſtion, avec un foſſé, & un chemin couvert, bien paliſſadé ; le côté du ſud a des redans & des plattes formes, ainſi que le côté qui eſt à la pointe de l'oueſt ; langle qui joint ces deux côtés eſt couvert d'un baſtion. Ce Fort eſt élevé d'environ vingt toiſes au-deſſus du terrain, où le bourg eſt bâti ; & tout le côté du ſud & de l'oueſt juſqu'à la mer, eſt environné d'une ſavanne ſpacieuſe, d'environ ſix cens pas de large, qui ſe termine à une côte de la même hauteur, à peu près, comme celle où le Fort eſt ſitué du côté du bourg ; ſur la pointe de l'eſt qui forme l'ance où eſt le Port, il y a une hauteur qui commande le Fort, mais qui en eſt éloignée d'environ mille pas.

Je n'ai rien à ajouter à cette deſcription, qui eſt du Pere Labat ; elle eſt, ſans contredit, fort exacte, & une de ſes meilleures.

En conſéquence des réſolutions que nous avions priſes avec Dom Guſman, nous appareillâmes le vingt-quatre

Juin, jour de S. Jean, & nous fîmes voile pour la Havane, où nous arrivâmes le vingt-ſix, à quatre heures après midi, & nos deux vaiſſeaux mouillerent à côté l'un de l'autre. Dom Guſman, M. de Prépont & moi, deſcendîmes à terre & allâmes au Palais du Gouverneur qui, ne voyant preſque plus, eût bien de la peine à nous reconnoître ; mais qui, après nous avoir remis, nous accueilla fort gracieuſement. Son neveu lui fit entendre que nous ayant rencontré au Port de Paix, nous lui avions fait part du deſſein où nous étions de venir à la Havane pour faire rentrer le ſurplus des fonds qui nous étoient encore dûs par quelques-uns de nos anciens Correſpondans, & qu'après le ſervice eſſentiel que nous lui avions rendu, il s'étoit fait un devoir de nous donner, en cette occaſion, une marque de ſa reconnoiſſance, en nous y accompagnant. Son Excellence le crut de bonne foi, elle nous fit donner les mêmes appartemens que nous avions déja occupés, & Meſſieurs de Tarcilly & B***. que nous avions laiſſés à bord, eurent ſoin pendant la nuit,

de faire paſſer dans celui de Dom Guſman, les effets dont nous voulions nous défaire, & cet Eſpaguol les fit enſuite débarquer pour en faire la converſion.

Un ſoir que je me promenois ſeul avec lui, il me fit en badinant des reproches ſur ce que depuis que nous étions enſemble, je ne lui avois pas encore demandé des nouvelles de Dona Elvire de Cuſma, & il ajouta que je confirmois bien en cela la réputation qu'avoient les François d'être inconſtans. Si vous aviez, Monſieur, lui répondis-je, eſſuyé un malheur pareil à celui que je viens d'éprouver, vous ne ſongeriez gueres plus que moi à renouveller connoiſſance avec les paſſades que vous auriez eues. Je lui fis alors le récit de mes amours avec Madame de Norſoy, & de la triſte fin de cette incomparable femme, arrivée au moment où j'allois, pour la vie, unir mon ſort au ſien. Je vous plains fort, me répliqua Dom Guſman, mais je n'approuve pas que vous vous laiſſiez vaincre par la douleur; elle doit avoir un terme, ſurtout lorſque ſa cauſe eſt irréparable;

ainſi je vous conſeille, pour vous diſtraire des idées noires, qui vous ôtent à vous-même & à vos amis, de faire part à cette aimable Eſpagnole de votre retour en ce pays; c'eſt une attention qu'elle mérite de votre part, dont elle vous ſaura gré; elle a de l'eſprit, & je ſuis perſuadé que les charmes de ſa ſociété & les plaiſirs qu'elle vous procurera, ne contriburont pas peu à diſſiper votre mélancolie; vous lui devez d'ailleurs de la reconnoiſſance, & vous ne devez pas ignorer que les chagrins de quelque nature qu'ils ſoient, ne peuvent jamais excuſer l'ingratitude, ni donner l'excluſion aux procédés. Si ce raiſonnement ne me convainquit pas entierement, au moins opéra-t-il en moi un calme qne je n'avois pas encore ſenti depuis longtems; & lorſque je fus retiré dans ma chambre, je m'abandonnai aux réflexions, dont le réſultat fut d'écrire à Donna Elvire de Cuſma. J'allai porter ma lettre à la Dona Fabricia, qui me promit de la remettre dès le jour même; elle me tint parole, car le lendemain matin, je reçus la réponſe de Dona Elvire,

qui me mandoit de me rendre chez elle à midi, que nous dînerions enſemble. Je n'y manquai pas, j'eus lieu d'être content de la réception qu'elle me fit & des témoignages qu'elle me donna de ſon amour; mais elle m'embarraſſa beaucoup quand elle me demanda ſi j'étois venu dans l'intention d'accepter la propoſition qu'elle m'avoit ci-devant faite. Voilà, par exemple, de ces circonſtances où un galant homme, quelque porté qu'il ſoit à ne pas trahir la vérité, ſe trouve cependant quelques fois obligé, par égards, de l'œconomiſer un peu; c'eſt ce que je fis en l'aſſurant que j'étois très-diſpoſé auſſitôt après mon retour du Méxique, que j'attendrois fort impatiemment, à lui offrir avec ma main une fortune honnête, un cœur fidele & conſtant. Elle fut ſi ſenſible à cette promeſſe & aux tendres démonſtrations dont je l'accompagnai, qu'elle y répondit avec un tranſport de joie inexprimable, qui ne me laiſſa pas douter un inſtant de la ſincérité de ſes ſentimens, dont je fus ſi pénétré, qu'ils me firent naître l'envie de réaliſer ceux que je venois de lui faire pa-

roître. Nous paſſâmes la plus agréable journée du monde ; & ſur le ſoir nous nous ſéparâmes fort contens l'un de l'autre.

Pendant mon ſéjour dans cette ville, j'allai régulierement tous les jours quelques heures avec cette aimable femme. L'examen que je fis de toutes ſes belles qualités, m'affermit dans la réſolution où j'étois de l'épouſer au retour de mes courſes ; mais hélas ! un deſtin jaloux, dont j'avois déjà commencé à eſſuyer les rigueurs, d'accord avec la fortune qui ſe préparoit de ſon côté à me faire éprouver ſes plus cruels revers, s'unirent tous les deux, & firent échouer mes projets.

Le quatorzieme jour de notre arrivée à la Havane, M. de Prépont m'annonça que Dom Guſman nous avoit défaits d'environ la cinquieme partie de notre carguaiſon, en échange de laquelle, il avoit eu de l'argent en ſaumons, des piaſtres de poids, fort peu de poudre d'or, & quelques caiſſes de tabac ; qu'ainſi n'ayant plus rien à faire à la Havane, nous en partirions le lendemain J'allai en conſéquence faire mes adieux à

Dona Elvire de Cuſma, qui me fit préſent d'une très-belle paire de bas de coton de Siam, qu'elle avoit eu la patience de tricoter elle-même.

Le ſoir après ſouper, nous prîmes congé de M. le Gouverneur; nous nous embarquâmes avec Dom Guſman de Tellaſcos, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Cap François, dans le Port duquel nous mouillâmes le 12 Juillet 1732, à dix heures du matin.

Nous deſcendîmes à terre, & nous allâmes au Gouvernement, où nous apprîmes que M. de la Roche-Allard étoit depuis quelques jours à la Houpeliere; nous réſolûmes, M. de Prépont & moi, d'y aller le ſurprendre, & nous engageâmes Dom Guſman à nous accompagner Nous louâmes en conſéquence des chevaux, & le lendemain matin, nous partîmes pour nous y rendre. Quand nous fûmes parvenus environ au milieu d'une fort belle avenue qui conduiſoit à cette habitation, nous rencontrâmes ce Général, & M. d'Orbigny qui ſe promenoient; nous mîmes pied à terre, & nous les joignîmes; ils nous reconnurent d'a-

bord, ils vinrent avec nous, & nous préſenterent à Meſdames d'Artinvilliers & d'Orbigny, qui nous firent mille amitiés. M. d'Orbigny nous informa qu'à ſon arrivée dans ſon pays, il avoit trouvé toutes ſes affaires en regle, par les ſoins que s'étoit donnés Mademoiſelle Bonneuil. Il nous dit que cette fille l'avoit bien étonné en lui apprenant le retour de Duval, qui avoit été ſauvé par une barque angloiſe, qui l'ayant apperçu ſur une planche qui luttoit contre les flots, l'en avoit retiré au moment où il alloit en être anglouti, que cette barque l'avoit conduit à S. Chriſtophe, où il avoit trouvé une patache qui lui avoit donné le paſſage juſqu'en Angleterre, d'où il étoit venu en France; qu'en arrivant à Beaune, il avoit répandu le bruit du naufrage de ſon maître & de ſa maîtreſſe dont il n'avoit pu être diſſuadé que lorſqu'elle lui avoit montré une lettre qu'elle venoit tout récemment de recevoir de S. Domingue, & ce fidele garçon étoit ſur le point de ſe rembarquer pour l'aller joindre au Cap. M. d'Orbigny nous ajouta, qu'après avoir entierement

terminé tout ce qui concernoit la ſucceſſion de ſa tante, il avoit remis l'adminiſtration de ſes biens de Bourgogne à un Eccléſiaſtique, couſin de Mademoiſelle Bonneuil ; qu'enſuite il avoit propoſé à cette fille d'unir ſon ſort à celui de Duval, & de le ſuivre tous les deux dans les Iſles, où il auroit ſoin de leur fortune ; qu'ils y avoient conſenti, & qu'il les avoit emmenés avec lui.

Nous reſtâmes trois jours à la Houpeliere, & le quatrieme, nous en partîmes avec M. de la Roche-Allard, que nous accompagnâmes juſqu'au Cap. Ce Général offrit un lit à Dom Guſman de Tellaſcos, qui l'accepta ; nous allâmes, M. de Prépont & moi, coucher à bord. Nous apprîmes que M. de Trainfort étoit arrivé de la veille avec ſa barque ; nous le fîmes avertir que nous étions revenus, & il vint ſouper avec nous.

Le lendemain & les jours ſuivans, nous nous occupâmes à faire tranſporter dans notre vaiſſeau, les marchandiſes qui étoient dans notre barque ; nous chargeâmes enſuite M. de Trainfort & M. B ***. de s'aboucher

avec deux Corſaires nouvellement arrivés dans le Port, pour échanger les effets de Dom Guſman. Ils furent très-charmés de trouver une occaſion auſſi favorable de faire leur traite, ſans coup férir; en moins de quinze jours, elle fut terminée à la ſatisfaction de toutes les parties.

Pendant le tems que nous reſtâmes au Cap, nous allâmes tous les jours dîner au Gouvernement, ſuivant l'ordre que nous en avoit donné M. de la Roche-Allard. Nous lui préſentâmes M. de Tarcilly qu'il invita pareillement à nous y accompagner toutes les fois que nous irions. Quand au ſieur B ***., M. de Prépont ne voulut pas prendre ſur lui de l'y conduire, parce que ce Général avoit des raiſons de s'en plaindre.

Un ſoir en rentrant à bord, M. de Trainfort me tira à l'écart, pour me prier d'engager M. de Prépont à l'emmener avec lui dans ſa courſe, attendu que ſa barque, qui n'étoit plus que léſtée, pourroit bien s'en retourner ſous la conduite d'un Patron au Fort S. Pierre, où ſa préſence devenoit inutile. J'en parlai à cet Armateur, de

qui j'eus bien de la peine à obtenir la demande que je lui fis en faveur de ſon Lieutenant.

Enfin rien ne nous retenant plus au Cap, nous en prévînmes Dom Guſman de Tellaſcos, nous prîmes congé de M. de la Roche-Allard, nous allâmes coucher à bord de nos vaiſſeaux ; le lendemain, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Méxique, où nous arrivâmes le 8 Août 1732. Nous mouillâmes dans le Port d'Acapulco, que Dom Guſman jugea à propos de choiſir par préférence à tout autre, quoique diſtant de ſoixante-quinze lieues de la Capitale. Il ſe rendit enſuite à México avec le ſieur B ***., à qui il fit prendre alors le nom de Dom Juan de Carveyra, & ils allerent faire une viſite au Viceroi, qui ſe nommoit le Comte de Léganez, un des plus aimables & des plus affables Seigneurs que jaie jamais connu ; il les reçut très-bien, & ils en obtinrent la permiſſion de faire la traite. Ils le ſupplierent auſſi de trouver bon qu'ils lui préſentaſſent trois paſſagers François qui, depuis quelques années, étoient établis à la Havane, & à qui

ils avoient accordé le passage jusqu'à México, d'où ils comptoient se rendre à San Jago de Guatimala, & autres villes du Méxique, pour y terminer quelques affaires qui leur étoient survenues, à cause d'une succession échue à leurs femmes, qui étoient Espagnoles. Ce Seigneur y consentit avec beaucoup de plaisir, & Dom Gusman nous envoya chercher par Dom Juan de Carveyra, avec qui nous allâmes à cette Capitale du nouveau monde. Le lendemain de notre arrivée, il nous présenta à ce Vice Roi, qui nous permit de demeurer à México, & de nous loger avec Dom Gusman, jusqu'à notre départ pour les Provinces de sa Vice Royauté, qui exigeoient notre présence, & il nous offrit sa protection dans tous les cas où elle pourroit nous être de quelque utilité.

Dom Gusman, qui avoit résolu de fixer sa résidence dans cette ville, pour favoriser notre traite, tandis que Dom Juan de Carveyra & le sieur de Trainfort resteroient à Acapulco, fut charmé de la permission que l'on nous avoit donnée, & il fit en conséquence, venir ses équipages & les

hôtres, que nous fîmes conduire dans la rue de l'Aigle, une des plus belles de México, a une grande hotellerie, où pendoient pour enseigne les Armes d'Espagne.

Il y avoit environ huit jours que nous y étions; lorsque nous vîmes arriver une voiture dans laquelle étoit un homme de 70 ans, une jeune Dame de vingt au plus, & deux autres femmes, que nous jugeâmes être ses femmes de chambre. Cette voiture étoit attellée de six chevaux, & suivie d'un grand nombre de Domestiques. L'Hôtellier, qui étoit Biscayen, nous apprit que ce Seigneur se nommoit Dom Fernand de Torillas, qu'il étoit puissament riche, qu'ordinairement il faisoit sa résidence à la Vera-Crux, qu'il venoit tous les ans passer trois mois à México, quaprès dix-huit ans de veuvage, il venoit de se remarier à une des plus belles femmes du Mexique, qu'il faisoit périr à petit feu, par ses jalousies aussi outrées que déplacées, & qu'il étoit à craindre qu'elle ne subît enfin un sort pareil à celui de la premiere, que l'on soupçonnoit d'avoir été empoisonnée. Comme cette

Dame étoit couverte de ſa mante quand elle deſcendit de ſon caroſſe, nous ne pûmes juger de ſa beauté que ſur le rapport du Biſcayen & l'élégance de ſa taile, qui étoit une des mieux priſe que nous euſſions encore vue. On lui donna le plus beau logement de la maiſon, à côté duquel M. de Tarcilly avoit une chambre qui n'étoit ſéparé d'un cabinet, que cette Eſpagnole avoit deſtiné à faire ſa toilette, que par une boiſerie fort bien ſculptée, & à laquelle ce jeune homme, par curioſité, avoit fait dans une des raynures un trou à fourrer une balle de piſtolet qu'il avoit ſoin de boucher, quand il ne vouloit pas en faire uſage, avec une cheville de bois de la couleur de celui de la boiſerie. C'étoit par-là que M. de Tarcilly, en contemplant les charmes de cette Dame, avaloit à longs traits le funeſte poiſon de l'amour, qui manqua d'occaſionner ſa perte; & fit ſon bonheur. Un air triſte & rêveur que je lui remarquai, & ſon affectation à chercher la litude, m'engagerent, un jour que nous étions ſeuls, à lui en demander le ſujet. Il ne me répondit que par un

profond ſoupir, & comme j'inſiſtois à vouloir connoître la cauſe de ſes chagrins ; venez, me dit-il, demain à dix heures dans ma chambre, je vous en inſtruirai. Je m'y rendis effectivement ; tout en entrant, il me prit par la main, me conduiſit auprès de la cloiſon, d'où il ôta la cheville, & il me dit d'une voix baſſe de regarder par le trou. Je vis l'épouſe de Dom Fernand de Torillas, qui étoit aſſiſe devant ſa toilette ; elle n'avoit qu'un ſimple jupon de mouſſeline brodé, ſa chemiſe qui n'étoit point attachée ſur ſa poitrine, laiſſoit voir la plus belle gorge du monde, ſes cheveux auſſi noirs que du Jaïet, flottoient par groſſes boucles ſur ſes épaules, ſa peau égaloit en blancheur les plus beaux lys ; les roſes jouoient ſur ſon teint, & tous les traits de ſon viſage étoient parfaitement réguliers. Tant d'attraits m'éblouirent au point, que ſi je n'avois pas réfléchi ſur les difficultés inſurmontables qu'il y auroit eu à eſſuyer avant de pouvoir ſe flatter de ſe procurer la jouiſſance d'un auſſi charmant objet, ſans ceſſe obſédé par d'incommodes ſurveillants, trop bien payés

pour se laisser corrompre, je serois dès ce même instant devenu le rival de mon ami. Heureusement je n'aimois que le plaisir, & je n'étois pas d'humeur à l'acheter par tant de peines ; ainsi je me contentai de plaindre M. de Tarcilly, de faire tous mes efforts pour tâcher de le guérir d'une passion qui n'étoit encore que dans son commencement, dont les suites me faisoient trembler, par les chagrins que je prévoyois bien qu'elles lui attireroient ; mais ce fut en vain, son cœur étoit pris, & il me dit, lorsque je le quittai, qu'il savoit un moyen infaillible d'informer sa maîtresse des sentimens qu'il avoit pour elle ; qu'il lui avoit souvent vu verser des larmes, qui ne manifestoient que trop, qu'elle étoit à plaindre ; que les personnes en proie à la douleur, étant ordinairement sensibles, elles se laissoient aisément attendrir par leurs consolateurs, & que c'étoit sur cette opinion qu'il fondoit son espoir. Voyant que je ne pouvois rien gagner sur l'esprit de M. de Tarcilly, je le laissai chez lui, & j'allai rejoindre Dom Gusman de Tellascos & M. de Prépont ; je leur fis part

part de ma découverte & de l'inutilité de mes représentations. Il me promîrent de se joindre à moi, pour détourner ce jeune homme de sa folle passion, qui ne pouvoit lui pronostiquer rien que de fâcheux ; ils le firent & ne réussirent pas mieux, car cinq à six jours après, M. de Tarcilly vint me trouver, & en m'abordant, il me dit, je me suis enfin déterminé, mon cher ami, à ne pas laisser ignorer davantage à Dona de Torillas, l'amour que j'ai pour elle, & voici la maniere dont je m'y suis pris pour lui faire parvenir la déclaration que je lui ai faite, & qui est conçue en ces termes.

« Témoin de vos pleurs, adorable » Torillas, & instruit du motif qui » les fait couler, je n'ai pu qu'être ex- » trêmement touché de la rigueur de » votre sort ; & n'étant point en état » de vous affranchir tout-à-fait du » cruel esclavage sous lequel vous gé- » missez, j'ai résolu, si vous y consen- » tez, de l'adoucir, au moins en par- » tie, en m'entretenant tous les jours » avec vous, pendant le tems que » vous passez ordinairement à votre

» toilette. Que je ſerai heureux ! ſi les
» conſolations que je compte vous
» donner vous ſont agréables, & ſi je
» trouve en vous un cœur auſſi ſenſi-
» ble que le mien, & auſſi bien diſ-
» poſé à répondre aux tendres ſenti-
» mens que vous m'avez inſpirés, que
» je le ſuis à ſacrifier mille vies, pour
» vous donner des preuves d'un amour
» qui ſera éternel ».

Dans l'incertitude où j'étois que cette Dame ſçût le François, j'ai profité du ſéjour qu'a fait ici Dom Juan de Carveyra, pour le prier de me la traduire en Eſpagnol; je l'ai enſuite roulée & attachée avec un lacet, au bout duquel j'ai mis un petit lingot de plomb. J'ai paſſé mon billet par le trou de la cloiſon, le bruit qu'il a fait en tombant lui a fait tourner la tête; elle l'a apperçu, ramaſſé, délié & lu. Après avoir regardé de tous les côtés, elle s'eſt écriée dans notre langue, qu'elle ſait parfaitement. Grand Dieu ! quel eſt le génie bienfaiſant qui daigne me favoriſer & compâtir à mes peines ? car quelle apparence qu'un mortel puiſſe pénétrer dans un endroit où il n'y a aucune iſſue qui ne ſoit gardée

par les infâmes miniſtres de la jalouſie de mon bourreau. Qui que tu ſois enfin, j'accepte ton ſecours, délivre-moi promptement de l'oppreſſion, & compte ſur ma reconnoiſſance. Mais de quel vain eſpoir veux-je me flatter ? la choſe n'eſt-elle pas impoſſible ? Non ! elle ne le ſera pas, lui ai je répondu, divine Torillas, ſoyez aſſurée qu'il n'eſt point de dangers auxquels je ne m'expoſe avec plaiſir, & que je n'affronte pour mettre fin à vos peines. Le Dieu, qui dans ce jour m'eſt ſi propice, ne manquera pas de protéger une auſſi belle cauſe que la nôtre, & de nous faciliter l'exécution de nos projets ; mais en attendant que nous ayions aviſé aux moyens dont nous nous ſervirons pour nous ſouſtraire aux perſécutions de votre indigne jaloux, approchez de la cloiſon, vous y verrez un jour par où je vais paſſer mon doigt ; c'eſt par là que nous pourrons nous parler, & afin que dorénavant, nous puiſſions nous voir ſans tant de gêne je vais travailler aujourd'hui à l'agrandir. Il y avoit bien une heure que nous étions à cauſer enſemble, quand elle entendit le bruit

d'une ſerrure ; elle m'avertit qu'il étoit tems de nous quitter, elle me préſenta ſon doigt que je baiſai ; je rebouchai mon trou, & je me retirai. Ne voilà-t-il pas, ajouta-t-il, un commencement aſſez heureux, pour me faire tout eſpérer des ſuites. Je doute qu'elles vous ſoient favorables, lui répondis-je ; après tout, cela dépendra de la prudence avec laquelle vous vous conduirez pour parvenir à vos fins, & je vous conſeille de prendre garde de devenir, ainſi que votre maîtreſſe, la victime des jalouſies de Dom Fernand de Torillas, car ſi jamais vous lui donnez l'un ou l'autre, le moindre ſoupçon de votre intelligence, vous ſerez tous deux perdus ſans reſſource. A quelques jours de-là, il m'informa qu'il avoit trouvé le ſecret de disjoindre un des panneaux de la cloiſon, par où il alloit paſſer une heure tous les matins avec ſa maîtreſſe ; il me dit qu'il en étoit éperdument aimé, qu'elle le ſollicitoit ſans ceſſe de chercher quelque vaiſſeau, dans lequel elle pût paſſer ſûrement avec lui en France ; que ſa fortune qui conſiſtoit en quarante mille ducats, tant en pierreries

qu'en or monnoyé, étoit plus que ſuffiſante pour leur aſſurer un revenu honnête en quelques endroits qu'ils allaſſent, & que la ſeule choſe qui l'embarraſſoit, étoit de trouver un bâtiment prêt à faire voile pour s'en retourner. Malgré l'amitié que j'avois pour lui, je ne pus m'empêcher de le blâmer hautement de l'entrepriſe hardie qu'il projettoit, capable de lui attirer toutes ſortes de malheurs; mais il ne fit pas grand cas de mes remontrances, & alla toujours ſon train.

Un ſoir en rentrant au logis, avec Dom Guſman de Tellaſcos, nous trouvâmes M. de Prépont plongé dans la plus vive doleur. Il nous apprit qu'il y avoit environ deux heures, qu'en détournant le coin de la rue de la Plateria, où il étoit allé pour acheter quelques pieces d'Orfévrerie dont il avoit beſoin, il avoit vu un groupe de plus de trente perſonnes, qui en entouroient une qui venoit d'être aſſaſſinée par deux hommes, dont un s'étoit ſauvé, & l'autre avoit été pris par les Sbires; que s'étant approché il avoit reconnu M. de Tarcilly, qui étoit baigné dans ſon ſang, percé de cinq

coups de dague, tant à la poitrine qu'au ventre, qu'il l'avoit fait transporter dans notre hôtellerie, où on l'avoit saigné & pansé; que le chirurgien avoit déclaré ne pouvoir rien décider sur l'état des blessures, qu'après avoir levé les premiers appareils. La connoissance, ajouta M. de Prépont, lui est revenue une heure après; il m'a décliné le nom de ses deux assassins, qui sont Domestiques de Dom Fernand de Torillas, & il m'a dit de prier M. le Chevalier d'aller lui parler aussitôt qu'il seroit de retour. Je montai promptement dans sa chambre, qui avoit été changée, & d'abord qu'il m'apperçut: Ah! mon cher ami, me dit-il, que ne vous ai-je cru, je ne serois pas dans l'état où vous me voyez; mais hélas! qu'êtes-vous devenue, épouse infortunée du plus grand monstre qui soit dans l'univers? Et que ne me laisse-t-on périr si elle n'est plus. Je tâchai de le calmer; ce fut en vain, il se mit à sangloter & à vouloir arracher ses appareils; je m'y opposai, j'envoyai chercher le chirurgien, qui remit les choses, comme elles étoient avant,

& qui ayant trouvé un redoublement de fievre, fit venir un Eccléſiaſtique pour le confeſſer. Il nous pria de ne le point faire parler, & nous nous retirâmes.

Le lendemain matin, Dom Guſman alla trouver le Comte de Leganez, à qui il fit le récit de cette cruelle avanture, dont il lui demanda juſtice. Je vous la ferai rendre bien certainement, lui dit ce Viceroi; il donna en même tems des ordres, pour qu'on reſſerrât étroitement le priſonnier, & défendit, que ſous quelque prétexte que ce pût être, on le laiſſât parler à perſonne.

Pendant l'abſence de Dom Guſman, j'appris de notre hôte que Dom Fernand de Torillas, avoit, dès la pointe du jour, envoyé ſon épouſe, accompagnée de ſes femmes, & de la plus grande partie de ſes Domeſtiques, à un Château qu'il avoit à trois lieues de la Vera-Crux, avec ordre de la tenir renfermée dans la tour, juſqu'à ce qu'il y fût arrivé.

On leva ſur le ſoir les appareils de deſſus les bleſſures de M. de Tarcilly; elles ne ſe trouverent point mortelles

la fievre le quitta le quatrieme jour, & le ſeptieme, il fut abſolument hors de danger. Ce fut alors que Dom Guſman réïtéra ſes ſolicitations auprès du Comte de Leganez, en faveur de M. de Tarcilly. Elles eurent leur effet; car Dom Fernand de Torillas fit demander un entretien particulier à Dom Guſman, qui le lui accorda. Il propoſa, au cas que l'on voulût ſe déſiſter de la pourſuite de cette affaire, & conſentir à l'élargiſſement du priſonnier, de payer tous les frais faits juſqu'alors, & de donner dix mille ducats. Dom Guſman le remit au jour d'après, pour lui rendre réponſe. Il alla faire part au Viceroi de cette propoſition, qu'il lui conſeilla d'accepter, s'il n'en pouvoit pas tirer un meilleur parti. M. de Prépont étoit d'avis que l'on en exigeât quinze, ce qui occaſionna bien des débats. On convint enfin à douze, qui furent payés comptant. On relâcha le lendemain l'Ecuyer de Dom Fernand, que ſon maître fit partir tout de ſuite pour ſon château d'Avilla; & pour prévenir tout accident, nous donnâmes des ordres, afin que qui que ce

fût, hors le Chirurgien & nos Domeſtiques n'entrât dans la chambre de M. de Tarcilly, à qui nous annonçâmes l'accommodement que nous venions de faire. Nous lui fîmes auſſi convenir qu'il étoit d'heureux malheurs, puiſque d'un côté, celui qui lui étoit arrivé par ſa faute, en le rendant plus circonſpect à l'avenir, lui en feroit éviter de pareils, & que de l'autre il lui procuroit une fortune au-delà de ſes eſpérances. Il nous remercia beaucoup, mais ne nous témoigna aucune joie. Quand nous fûmes prêts de le quitter, il me pria, en me ſerrant la main, de venir ſeul le lendemain matin dans ſa chambre, attendu qu'il avoit quelque choſe à me confier. Je le lui promis & lui tins parole. Lorſqu'il me vit, il me fit approcher de ſon lit, & me dit : Comme il n'eſt pas poſſible, mon cher ami, que je ſurvive à l'adorable Torillas, dont je me reproche la mort, chargez-vous de tout ce qui m'appartient, & diſpoſez-en ſuivant mes intentions, que vous trouverez écrites dans ce paquet que je vous remets cacheté, & que je vous prie de n'ouvrir qu'après que

j'aurai fermé les yeux. Je l'assurai que sa maîtresse n'étoit pas morte, & que son mari l'avoit seulement renvoyée à la Vera-Crux. Je l'exhortai à avoir des sentimens un peu plus chrétiens, & à ne se pas livrer sans fondement au désespoir, je parvins en un mot à le tranquilliser. Je l'engageai ensuite à me raconter ce qui avoit donné lieu à son assassinat. Il me dit que le jour même de cet événement, il étoit allé après midi, contre son ordinaire, dans le cabinet de Dona Torillas; que tándis qu'il étoit avec elle, une de ses femmes de Chambre étoit entrée sans qu'on l'eût entendue venir; qu'elle les avoient surpris ensemble; que cette apparition imprévue lui avoit tourné la tête; & que sans faire aucune réflexions, il s'étoit sauvé par l'ouverture de son panneau; qu'il étoit sorti tout de suite pour me chercher, afin de me consulter sur ce qu'il devoit faire dans cette occurrence; mais que sans doute il avoit été suivi de bien près, puisqu'en entrant dans la rue de la Plateria, il s'étoit senti percé de plusieurs coups, qui l'avoient réduit dans l'état où M. de Prépont l'avoit trouvé.

Peu après le rétabliſſement de M. de Tarcilly, Dom Fernand de Torillas, outré de dépit, d'avoir payé ſi cher une demie vengeance, en conçut tant de chagrin, qu'il fut attaqué d'une fievre violente, & d'un tranſport épouvantable, qui en trois jours, le mîrent au tombeau, ſans avoir eu le tems de teſter, pour récompenſer les fidels exécuteurs de ſes criminelles volontés; auſſi vomirent-ils contre lui mille imprécations. Après les formalités d'uſage, tous ſes Domeſtiques, à l'exception d'un ſeul qui fut établi gardien, s'en retournerent à la Vera-Crux. M. de Tarcilly profita de cette occaſion pour écrire à ſa maîtreſſe; il lui manda tout ce qui lui étoit arrivé depuis le jour fatal où ils avoient été ſurpris, & il n'oublia pas de faire valoir ſa conſtance & ſa fidélité. Comme ils n'étoient éloignés l'un de l'autre que de ſoixante-quinze lieues, il ne ne tarda pas à recevoir ſa réponſe, par laquelle, entr'autres choſes, elle lui marquoit que la mort de ſon mari la rendant maîtreſſe de ſes actions, le premier uſage qu'elle vouloit faire de ſa liberté étoit de lui offrir ſa fortune

& ſa main ; que ſi cette propoſition lui étoit agréable, il vint le plutôt qu'il lui ſeroit poſſible, la joindre à la Vera-Crux, où elle ne faiſoit qu'arriver ; & qu'auſſitôt que la bienſéance le permettroit, ils s'uniroient pour toujours, aux conditions cependant qu'il l'emmeneroit en France. M. de Tarcilly, au comble de ſes vœux, vint dans l'inſtant nous faire part de ces heureuſes nouvelles ; nous l'en félicitâmes de bon cœur ; mais nous ne pûmes, en même tems, nous diſpenſer d'admirer en cela les décrets de la Providence, qui ſe ſert quelques fois des moyens les plus oppoſés au cours ordinaire des choſes, pour favoriſer ceux qu'elle veut protéger, tandis que d'autres échouent ſouvent dans leurs entrepriſes, quoique conduites avec toute la prudence & la ſageſſe poſſibles.

M. de Tarcilly remit le lendemain à M. de Prépont toutes les avances qui lui avoient été faites depuis ſon arrivée au Fort Royal, afin qu'il les rendît à ceux à qui elles appartenoient ; & il me pria d'accepter ſa pacotille, pour la faire valoir à mon profit,

comme un gage de ſon amitié pour moi, & un témoignage de ſa reconnoiſſance.

Auſſitôt qu'il fut en état de ſortir, il alla faire part au Comte de Leganez des nouvelles qu'il avoit reçues; il le remercia de la protection qu'il lui avoit accordée, & lui en demanda la continuation. Ce Viceroi ne tarda pas longtems à lui en donner des marques ſenſibles, car il lui envoya deux jours après pluſieurs lettres de recommandation, tant pour le Gouverneur de la Vera-Crux, que pour Dona Eliſabeth de Cardonne, mere de ſa maîtreſſe.

Il reſta encore cinq à ſix jours à Méxic◎, pendant leſquels il s'équipa convenablement, il fit emplette de deux Eſclaves & d'une chaiſe de poſte, pour faire ſon voyage. Après avoir pris congé de nous, il partit pour la Vera-Crux.

Quoique cette avanture nous eût donné beaucoup d'embarras, elle n'avoit cependant pas empêché Dom Guſman & Dom Juan de Carveyra, de ſonger à nos affaires, qui étoient fort avancées quand M. de Tarcilly partit; ainſi, nous réſolûmes, M. de

Prépont & moi, de laiſſer à México, Dom Juan de Carveyra, & M. de Trainfort à Acapulco, pour y achever notre traite, tandis que nous accompagnerions Dom Guſman de Tellaſcos, à la Puebla de los Angélos, à San Jago de Guatimala, & autres villes du Méxique. Nous allâmes en conſéquence demander au comte de Leganez les recommandations qu'il nous avoit promiſes; il nous les octroya de la meilleure grace du monde.

Nous prîmes une voiture, & nous partîmes le 25 Octobre 1732, pour la Puebla, diſtante de Mexico, d'environ vingt lieues, où nous arrivâmes le lendemain au ſoir, attendu qu'à cauſe de la grande chaleur, nous ne marchions pas pendant la force du ſoleil.

Nous commençâmes par remettre nos lettres au Gouverneur & aux Magiſtrats auxquels elles étoient addreſſées; nous en fûmes très-bien reçus, & ils nous procurerent toutes les facilités que nous pouvions deſirer pour accélérer nos affaires, qui furent terminées avantageuſement, en quinze jours, dont nous employâmes

une bonne partie à visiter la ville & tous ses environs qui sont aussi charmans que curieux.

La Puebla, Capitale de la Province de los Angelos, dans la Nouvelle Espagne, Audience de México, Gouvernement de Flascala, est située dans l'Amérique Septentrionale, à l'orient de la ville de México. Cette ville est dans une fort belle vallée, nommée Atlisca, distante d'environ dix lieues d'une montagne fort haute, qui est presque toujours couverte de neige. Il y a dans cette ville deux fontaines, dont une fournit de bonne eau, & l'autre de très-mauvaise. L'air y est bon, les maisons sont de pierres & bien bâties; les dedans en sont fort ornés, & les appartemens bien distribués; les rues sont belles, propres, droites, alignées au mieux, & non pavées. Il y a de belles places, entr'autres une que l'on appelle la place publique; elle est enfermée de trois côtés par de bons portiques uniformes, ornés de riches boutiques remplies de toutes sortes de marchandises. La Cathédrale est en face de cette place,

le portail eſt un morceau achevé, & il eſt flanqué de deux tours fort élevées; cette Egliſe reſſemble en petit à celle de México; elle eſt toute dorée ainſi que ſa coupole, elle a ſept pilliers de chaque côté qui forment trois nefs. Le cœur eſt beau, il eſt orné de douze colonnes de marbre, & entouré de grilles de fer; le Maître Autel eſt magnifique, il s'en trouve auſſi vingt-quatre autres répartis dans cette Egliſe, dont les Chapelles ſont ornées de dorures & de peintures; une grande Sacriſtie, pleine de ſuperbes ornemens, & une chambre qui ſert de Tréſor, où l'on conſerve les choſes les plus précieuſes. Il y a auſſi dans cette Egliſe une porte de communication qui conduit au Palais Epiſcopal, & au Séminaire. Auprès de cette Egliſe, du côté de la place, il y a encore une autre chapelle, où ſont trois Autels; on y garde le S. Sacrement. Cet Evêché eſt conſidérable, on en évalue le revenu à près de 600000 livres, & celui des Dignitaires, Chanoines & autres Prébendés à plus d'un million.

Cette ville eſt très-peuplée, on y fabrique toutes ſortes d'ouvrages en

laine, ſur-tout en draps & en chapeaux, qui ſont fort renommés. Il y a une ſuperbe verrerie & une Hôtel des Monnoyes, où une grande partie de l'argent que produiſent les mines de Sacatecas, ſe fabrique. Il y a pluſieurs Communautés Régulieres, occupées par des Jéſuites, des Dominiquains, des Carmes, des Cordeliers, des Auguſtins, des Peres de la Merci, & quatre Couvens de filles.

Les dehors de la ville ſont fort beaux, il s'y trouve des eaux minérales, dont celles qui ſont à l'oueſt ſont ſulphureuſes, & celles du nord pleines d'alun. Quant à celles qui ſont à l'eſt & au ſud, elles ſont douces. On y voit auſſi de ſpacieux & beaux jardins, qui fourniſſent les marchés de la ville de toutes ſortes de fruits, de légumes & d'herbes.

Le terrain de cette contrée eſt très-fertile, il abonde en froment, en cannes de ſucre, en cacao, en vanille & en coton ; il produit quantité d'arbres fruitiers, & toutes ſortes de bois propres aux Ebéniſtes, à la charpente & à la menuiſerie. Je n'ai jamais vu en aucun endroit d'auſſi belles ſucre-

ries. Les Dominiquains en poſſédent pluſieurs; ils en ont une entr'autres, qui eſt ſi grande, qu'ils y avoient alors, pour la faire valoir, plus de trois cens cinquante têtes, tant Négres que Négreſſes & Négrillons, ce qui, non compris le terrain & les bâtimens, faiſoit un fond de plus de quatre cens mille livres.

Quand Dom Guſman de Tellaſcos eut terminé ſes affaires à la Puebla; car il eſt bon d'obſerver que M. de Prépont & moi, ne nous mêlions de rien, & que tout rouloit ſur le compte de ce premier; nous partîmes pour San Jago de Guatimala. Nous n'allâmes qu'à très-petites journées, à cauſe des viſites que Dom Guſman fit à pluſieurs Gentilhommes de ſes amis, qui avoient des habitations ſur notre route.

Auſſitôt que nous y fûmes arrivés, nous allâmes chez Dom Pédro de Quevejo, Gouverneur Général; nous lui remîmes la lettre de recommandation qui lui étoit adreſſée en notre faveur par le Comte de Leganez; il nous reçut très-bien, & nous offrit des logemens chez lui, que nous acceptâmes. C'eſt le ſeul Gouverneur dans

ce pays qui en ait uſé ainſi à notre égard ; il eſt vrai qu'il étoit parent de Dom Guſman, & qu'il n'avoit ni femme ni enfans.

Comme M. de Prépont & moi, n'accompagnions Dom Guſman que pour confirmer ce que cet Eſpagnol avoit dit au Vicéroi, à notre arrivée à México ; nous le laiſſâmes vaquer ſeul à nos affaires, & nous ne ſongeâmes, pendant les trois ſemaines que nous reſtâmes à San Jago, qu'à ſatisfaire notre curioſité.

Cette ville eſt ſituée dans une belle vallée, large d'environ une lieue, qui eſt enfermée de montagnes ; elle contient un pays uni, qui s'élargit inſenſiblement juſqu'à la ville vieille, qui eſt diſtante d'une lieue de la nouvelle, où nous étions. Il y a auprès de cette ville vieille, deux montagnes que l'on nomme les Volcans ; elles ſont vis-à-vis l'une de l'autre, à chaque côté de la vallée. On appelle celle qui donne ſur la ville, du côté du ſud, le Volcan d'eau, dont il ſort pluſieurs fontaines d'eau douce, qui forment une riviere, qui ſerpente dans la vallée, & fait tourner les moulins de Xoco-

tenango. L'autre Volcan eſt au côté oppoſé au premier. On ne peut rien voir de plus épouvantable ; il eſt tout couvert de cendres, de pierres & de cailloux calcinés. On y entend perpétuellement la foudre gronder ; elle fond les métaux dans la terre. L'on n'y voit que des flammes & des torrens de feu, qui brûlent inceſſament, & qui infectent l'air par leur puanteur, ce qui occaſionne de fréquentes maladies épidémiques, qui moiſſonnent tous les ans une nombre infini de perſonnes de tout âge & de tout ſexe.

Cette ville eſt au deux cens quatre-vingt-ſix degrés de longitude, & au quatorzieme de latitude ; elle eſt fort peuplée ; on y comptoit environ ſix mille familles, non compris les naturels, qui étoient au nombre de trois cens familles répandues dans le Fauxbourg S. Dominique. La rue qui porte le même nom, & qui joint à ce Fauxbourg, eſt le plus bel endroit de la ville. Les Dominiquains y ont un ſuperbe Couvent. Les maiſons ſont belles & bien bâties ; les boutiques fort riches. On y tient tous les jours

un marché. Il y a une Cathédrale qui eſt magnifique ; elle ſert en même tems de Paroiſſe, & c'eſt la ſeule qui ſoit dans la ville. Il y a encore pluſieurs autres égliſes; mais elles dépendent 1°. du Couvent des Dominiquains, qui par une grande allée, qui eſt devant leur Egliſe, s'unit à l'Univerſité de la ville. 2°. De celui des Cordeliers. 3°. De celui des Peres de la Mercy. Ces deux derniers Couvens ſont fort beaux, & renferment au moins chacun cent Religieux, mais celui des Dominiquains ſurpaſſe les autres, tant par le nombre des Moines, que par la magnificence de leur Egliſe & de leur bâtiment. On voit devant le Maître Autel une lampe d'argent, qui eſt ſi peſante, qu'il faut quatre hommes pour l'élever ; une ſtatue de la Vierge, de même métal, de grandeur naturelle; elle eſt dans une niche, ſur l'Autel de la Chapelle du Roſaire, devant laquelle il y a douze lampes qui ſont allumées jour & nuit. Il eſt bien entré dans la fabrique de cette ſtatue, trois fois autant de matiere que dans celle que feu M. Languet de Gergy, Curé

de S. Sulpice, a fait faire. Mais ſans vouloir attaquer la mémoire de ce pieux & reſpectable Paſteur, il eſt vrai de dire, qu'outre que l'argent eſt bien plus commun dans ce pays qu'à Paris, c'eſt que les Moines y ſont encore plus fins, plus adroits, plus inſinuans qu'il ne l'étoit, & que le peuple y eſt d'ailleurs fort ſupertitieux. Ils ont dans leur cloître un Jardin, dans lequel eſt un jet d'eau, d'où ſort par douze tuyaux, celle qui eſt néceſſaire pour remplir deux grands viviers pleins de poiſſon, dans leſquels il y a toujours des oiſeaux aquatiques. Ils ont auſſi un jardin fruitier & un potager, dans l'un deſquels eſt un étang de quatre cens pas de long, qui eſt pavé au fond & revêtu d'un mur. Ils tiennent dans cet étang un bateau, dont ils ſe ſervent pour ſe promener & pour pêcher quand le poiſſon leur manque d'ailleurs. Ils ſont fort riches, ils ont une grande quantité de fermes, des moulins à grains, à ſucre, & une mine d'argent, dont ils tirent, diſent-ils, fort peu d'avantages. On fait monter leur revenu à plus de quarante-cinq mille ducats. Il y a auſſi un

Couvent d'Auguſtins, un de Jéſuites, & deux autres de Religieuſes, dont l'un eſt ſous l'invocation de la Conception, & l'autre de Sainte-Catherine, dans leſquels on donne, pour y faire profeſſion, juſqu'à douze mille livres de dot. Il ſe fait dans cette ville un commerce fort conſidérable, ſurtout avec les Péruviens, par le moyen de deux Ports de mer, dont un eſt à Realejo, & l'autre à la Trinité; le premier n'eſt éloigné de la ville, que de quarante-cinq lieues, & l'autre de vingt cinq. Le commerce ſe fait auſſi avec l'Eſpagne par la mer du nord, dont le Golfe Dolcé, n'eſt diſtant que de ſoixante lieues. Il y a dans cette ville un fort bel Evêché, le revenu en eſt immenſe, & il a beaucoup d'étendue; une Audience comme à Méxicó, qui eſt compoſée d'un premier Préſident, de deux autres, de ſix Conſeillers & d'un Procureur Général.

Cette ville qui ſe nomme San Jago de Guatimala, eſt Capitale de la Province du même nom, qui eſt ſituée dans l'Amérique Septentrionale, dite Nouvelle Eſpagne. Cette Province eſt

la plus considérable du Méxique, en ce qu'elle comprend douze autres Provinces, qui sont celles de Nicaragua, de San Salvador, de S. Miguel, de Chiapa, de Soconusco, de Suchilepaco, de la Verapaz, des Yzalcos, de Honduras, de Chulutoca, de Taguzgalpa & de Costo-Rica. Elle s'étend entre le sud-est & le nord-oueſt, plus de trois cens lieues de long; mais en droite ligne, entre l'eſt & l'oueſt, elle n'en a que deux cens quarante. Sa plus grande largeur eſt de cent quatre-vingt lieues; elle eſt très-fertile, & abonde en sucre, cacao, vanille, coton, froment & fruits de toutes eſpeces. Il y a beaucoup de bois très-beaux, & propres à toutes sortes d'ouvrages. Les pâturages y sont excellens, auſſi les troupeaux y sont-ils fort nombreux & à bon compte.

Les principales villes de ces Provinces, sont San Jago, San Salvador, Spiritu Sancto, San Miguel, la Trinidad & Xeres. Ce Gouvernement Général, toujours dépendant de la Vice-royauté de México, a divers Ports, dont entr'autres la baye de Fonseca, proche

proche le Bourg S. Miguel. Il ſe trouve pluſieurs petites Iſles dans cette baye, qui ſont habitées par des Sauvages & remplies de bois & de ſel. Au côté occidental de la même baye, il y a une bourgade d'Inſulaires, appellée Matal, où il y a beaucoup de bétail. Le Port le plus conſidérable de ce Gouvernement, eſt celui d'Acatxutla; il n'eſt pas éloigné de la baye de Fonſéca. Il y a douze lieues vers l'oueſt de ce Port, à la baye de Guatimala, & ſept de cette baye à la riviere de Xicapala. Ce Gouvernement n'a point de Port ſur la mer du nord, de façon que les marchandiſes qui viennent d'Europe, ſe tranſportent par le Golfe Dolce, du fond de la baye de Honduras, juſqu'à une place appellée, el Puerto de Golfo-dolce, qui eſt dans l'intérieur du pays; de-là, par terre, à la ville de San Jago de Guatimala, Capitale de ces Provinces, & aux autres villes du même Gouvernement.

Cette grande Province eſt maritime, elle a dix-ſept lieues de long, en ſuivant la côte de la mer du ſud, & trente de large, entre le ſud & le nord.

L'air n'y eſt point ſain, tant à cauſe des chaleurs, que de la grande humidité, & des Volcans dont j'ai déja parlé. Ce pays eſt raboteux & plein de montagnes; il eſt coupé de pluſieurs rivieres très-poiſſonneuſes; & remplies de crocodilles; on n'y voit gueres de pluies, que depuis le mois de Mai juſqu'à la fin de Septembre. Il y a beaucoup de ſerpens monſtrueux, de viperes & de ſcorpions; mais tous ces reptiles ne ſont pas à beaucoup près ſi dangereux qu'une eſpece de vers fort gros & velu, dont on ne guérit pas de la morſure, qui cauſe la mort, même par le ſeul toucher. On y voit une quantité de moucherons, de mouches, de gueſpes & d'abeilles. Le miel de ces dernieres eſt excellent, & la cire très-bonne; il y croît un arbre qui produit un baume merveilleux. On dit auſſi qu'il y a une certaine montagne, d'où on aſſure qu'il coule une liqueur aromatique, ſemblable à de l'huile, dont l'effet eſt efficace pour toutes ſortes de plaies. Le ſel eſt rare, il ne ſe fait qu'à grands frais avec celui de la mer, que l'on cuit dans des fournaiſes à force de

eu. On trouve pluſieurs veines de oufre dans des lacs qui ſont dans le quartier de Neſtupaca, & les pâturages qui les environnent, ſont très-propres à engraiſſer en fort peu de tems es chevaux, quelques maigres qu'ils oient.

Cette Province eſt ſéparée de celle le Suchitepeco & de Guaſacapan, par a riviere de Michaova, qui ſort du ac Amitatan, à quatre lieues de la ille de San Jago, & qui ſe précipite u haut de rochers fort élevés dans ne caverne où il y a un nombre inni de péroquets & de chauve-ſouis; ces dernieres ſont dangereuſes; lles tuent les beſtiaux en ſuçant leur ang. Elles n'épargnent pas non plus es hommes quand elles les trouvent ndormis, & elles ſont en ſi grande uantité, que les ſauvages ont été ontraints d'abandonner les habitaions voiſines, à cauſe du dommage ue ces indignes animaux cauſoient ux beſtiaux.

Les Sauvages répandus dans tous es environs de ces Provinces, ſont areſſeux, groſſiers, ſuperſtitieux & vrognes; mais depuis que les Eſpa-

gnols en ſont les maîtres, on les
contraints d'embraſſer, au moins e
apparence, la Religion Chrétienne
il eſt cependant aiſé de voir que l
peur ſeule les retient dans leur de
voir; car auſſitôt qu'ils ne ſont poin
obſervés, il retournent à leur cult
idolâtre. Ceux d'entre eux qui paroi
ſent les moins mauvais Catholiques
ne laiſſent pas de mêler beaucoup d
ſuperſtitions, comme le chant des oi
ſeaux, & la rencontre de certaine
bêtes de bonne ou mauvaiſe augure
Il y en a même qui adorent des Ido
les de bois & de pierre; d'autres qu
croient que leur vie dépend de cell
de quelques bêtes qu'ils gardent ave
eux, dont ils ont un grand ſoin, &
qui s'imaginent, lorſqu'elles viennen
à mourir, qu'ils les ſuivront de près
Quand les moines veulent les repren
dre, ils leurs objectent qu'ils ont bie
dans leurs Egliſes des ſtatues de bois
de pierre, de marbre & de différen
métaux, auxquelles ils rendent auſſ
un culte; que d'ailleurs la plûpar
de ceux qu'elles repréſentent, paroiſ
ſent avoir été dans la même opinio
qu'eux, puiſqu'on y voit S. Jérôm

vec un Lion ; S. Antoine avec un co-
hon ; S. Roch & S. Dominique avec
hacun un chien ; S. Marc avec un tau-
eau, & S. Jean avec une aigle. Il arrive
uſſi que lorſqu'on leur demande ce
u'ils penſent touchant l'Incarnation,
a Rédemprion, la Réſurrection, l'Eu-
hariſtie & la Sainte Trinité, Myſ-
eres inéfables, qui ſurpaſſent les ſens
les gens les plus éclairés, ils ſe con-
entent de répondre, que rien n'eſt ſi
eau, ſi grand, ſi merveilleux, &
u'effectivement cela pourroit bien
tre, mais ils n'en croient rien ; &
comment ces Sauvages, qui ne man-
quent pas de jugement, auroient-ils de
a foi, tandis que d'un côté ils enten-
lent les Miniſtres d'une ſi ſainte Reli-
ion, leur prêcher le détachement des
icheſſes, toujours périſſables, l'hu-
nilité, la charité, le pardon des in-
ures ; en un mot toute la morale
Evangélique, & que de l'autre, ils
voient dans ces Miniſtres une ambi-
ion démeſurée, qui a porté des gens
le cette même Religion à paſſer des
ners immenſes pour venir dans des
erres étrangeres, y envahir, au prix
lu ſang de pluſieurs millions d'infor-

tunés, des trésors que la nature avoit refusés à leurs climats, un orgeuil insoutenable, une haine implacable qu'ils peuvent à peine assouvir par la mort de leurs ennemis ; un mépris insultant envers des malheureux, dont ils se disent freres, une avarice sordide & une rigueur outrée à l'égard de ceux qui, révoltés de cet affreux contraste, ne peuvent se résoudre à se laisser persuader ? Aussi la seule crainte des tourmens les déterminent-ils à feindre, & leur cœur, toujours conduit par leur raison, ne se change jamais.

Le 26 Novembre 1732, nous prîmes congé de Dom Pédro de Quevejo, & nous partîmes pour Antequera, ville Capitale de la Province de Guaxaca, située dans l'Amérique Septentrionale, & dépendante de la Nouvelle Espagne. Elle est distante d'environ quatre-vingt-six lieues de México : les rues sont droites, bien percées, & les maisons bien bâties. Il s'y fait un grand commerce, sur-tout en soieries, & elle est fort peuplée. Il y a un Evêché qui est très-considérable : il porte le nom de la Province, au lieu de celui de la ville. Il a une

grande étendue, il eſt entre celui de Tlaſcala & celui de Guatimala; on lui donne plus de cent lieues de long, en ſuivant la côte de la mer du ſud, & cinquante en ſuivant celle du nord; ſa longueur entre les deux mers, en ſuivant les limites du Dioceſe de Tlaſcala, eſt de cent dix lieues, & du côté du levant, le long de la Province de Chiapa, elle n'eſt que de cinquante quatre, dont la vallée de Guaxaca, qui a ſeize à dix-ſept lieues de long, & qui commence au pied de la montagne de Cocola, fait partie. La Cathédrale eſt fort belle, & fait face à une grande place où ſe tient le marché. Il y a un fort beau Séminaire, deux Colléges de prêtres ſeculiers, deux Couvens de Dominiquains qui ſont très-riches, & pluſieurs autres Communautés Religieuſes. On prétend qu'il y a dans ce Diocèſe cent vingt Couvens de Dominiquains, indépendament des autres Maiſons Religieuſes, & plus de ſept cens bourgs & villages occupés par les naturels du pays, dont on fait monter le nombre à plus de deux cens mille qui payent tribut; ils ſont de différentes

nations, dont chacune a un langage qui lui eſt particulier, quoique l'idiome méxicain ſoit commun à toutes. Ces Sauvages ont embraſſé la Religion Chrétienne.

Le terroir de la Province de Guaxaca eſt très-fertile; il produit du froment, du cacao, de la caſſe, du mays, du coton, de la cochenille, une prodigieuſe quantité de mûriers, qui ſervent à élever les vers à ſoie, & toutes ſortes d'arbres fruitiers, de légumes & d'herbes; les pâturages y ſont fort bons, il y a pluſieurs rivieres & fontaines, dont l'eau eſt bonne ainſi que le poiſſon. Le gibier y abonde, on y voit fort peu de reptiles, & l'air y eſt ſalubre. Il y a des mines d'or, d'argent & de cryſtal; les tremblemens de terre & les ouragans y ſont aſſez fréquens.

Il a dans le département de cette Province une contrée que l'on appelle Miſteca, qui eſt diviſée en deux parties haute & baſſe. La premiere a les mêmes bornes que Guaxaca, du côté du nord & de l'oueſt; du côté de l'eſt, elle tient à la même Province; & au midi, elle touche à la baſſe Miſteca.

Cette derniere eſt bornée, au nord, par la haute; à l'eſt par la Province de Guaxaca; au ſud, elle s'étend vers la mer du nord, & à l'oueſt, elle confine la Province de Tlaſcala.

Les torrens & les ruiſſeaux qui ſe rencontrent dans l'une & l'autre, portent de l'or. Les Sauvages vont aux fleuves & aux ruiſſeaux voiſins, y chercher des paillettes d'or, &, tant que durent leurs proviſions, ils n'en deſemparent pas. Ils vont après les échanger aux marchés pour les choſes néceſſaires à la vie. Ils reſtent enſuite tranquilles chez eux, juſqu'à ce qu'elles viennent à leur manquer; alors ils retournent à leur premiere occupation. On voit ſur les limites de Cuerthavaca & Stequice-Stépeque, une haute montagne, ſous laquelle eſt une caverne qui conduit dans une plaine où on trouve des puits & une fontaine; il y a encore dans les environs pluſieurs autres montagnes, habitées par des Sauvages, qui demeurent dans des fentes de rochers & dans des puits, avec leurs femmes & leurs enfans, d'où il n'eſt pas poſſible de les tirer, quelques inſtances qu'on

leur faſſe; il ſeroit même dangereux de vouloir les y contraindre.

Entre ces montagnes, il y en a deux entr'autres qui ſont ſi élevées & ſi proches l'une de l'autre, qu'en écartant un peu les jambes, on pourroit tenir un pied ſur l'extrémité de chacune. On y remarque encore les veſtiges d'anciens châteaux, que les Méxicains y avoient bâtis autrefois. On y voit auſſi des rochers, auprès deſquels il y a des mines d'or & de plomb.

Nous ne reſtâmes que peu de jours dens cette ville, dont le Gouverneur étoit abſent, & nous partîmes, le 10 Décembre, pour Valladolid, Capitale de la Province de Méchoacan, une des principales de la Nouvelle Eſpagne. Cette ville eſt ſituée par les deux cens ſoixante-quatorze degrés quinze minutes de longitude, & les vingt degrés de latitude, près d'un grand lac, à cinquante lieues de México. Nous allâmes auſſitôt notre arrivée, faire une viſite à Dom Joſeph d'Acuenta, Gouverneur de cette Province, à qui nous remîmes la lettre du Comte de Léganez; il nous fit un

accueil des plus gracieux, & beaucoup d'offres de ſervices, dont nous ne nous trouvâmes pas dans le cas de profiter. Cette ville eſt grande & riche, les maiſons ſont bien bâties & fort ornées, les rues ſont pavées, larges, & bien percées; les boutiques ſont garnies de toutes ſortes de marchandiſes, il s'y fait un grand commerce, ſur-tout en ſoies, en cire, en miel, & en ambre noir. Le ſucre, le cacao, le coton, la caſſe, la cochenille, le froment & le mays y viennent à merveille; les pâturages y ſont bons, les beſtiaux beaux, la viande excellente & à grand marché. Cette Province abonde en poiſſons, en gibier, en arbres fruitiers, en légumes, en herbages, & généralement en tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. L'air y eſt ſain & pur; on y voit quelques crocodilles, mais fort peu d'animaux venimeux. Les péroquets ſont communs, & les chevaux fort beaux. Il y a deux bons Ports dans la ville de Valladolid, dont l'un ſe nomme S. Antoine, & l'autre San Jago, un bel Evêché dont le revenu eſt conſidérable. La cathédrale eſt bien bâtie. Il y

a un Couvent de Dominiquains, & plusieurs autres communautés religieuses, tant d'hommes que de filles.

Les Sauvages qui habitent cette Province sont grands, bienfaits, agiles, adroits, industrieux, forts, robustes & vaillans; ils ont de l'Esprit, l'imagination vive, leur langage est élégant; ils ont une belle prononciation, & font de superbes ouvrages avec des plumes de toutes couleurs, qui sont si estimés, qu'on en fait des présens au Roi & aux plus grands Seigneurs; ils ont tous embrassé la Religion Chrétienne, & ils sont assez bons Catholiques.

Rien ne nous retenant plus dans cette ville, nous en partîmes le 21 Décembre pour nous rendre à Mexico, où nous arrivâmes la veille de Noël de l'année 1732. Nous y trouvâmes Dona Elisabeth de Cardonne, Dona de Torillas & M. de Tarcilly, qui depuis trois jours, attendoient notre retour; ce dernier nous apprit que le motif du voyage de Dona de Cardonne, étoit de s'informer de nous de sa naissance & de ses mœurs; nous lui en rendîmes un compte favorable, au

moins quant aux mœurs, car par rapport à ſon extraction, nous n'en ſavions rien autre choſe que ce qu'il nous en avoit dit, & il devoit en donner la confirmation par le contrat de mariage de ſon pere & ſon extrait baptiſtaire, qu'il avoit demandé dans ſon pays. Cette Dame fut charmée de notre témoignage, & ne fit aucune difficulté d'accorder ſon conſentement à l'hymen projetté entre ſa fille & M. de Tarcilly, auſſitôt que les papiers de ce dernier ſeroient arrivés.

Nous allâmes tous le lendemain, chez le Comte de Léganez, qui nous fit paroître beaucoup de plaiſir de nous voir; & en s'adreſſant à Dom Guſman de Tellaſcos, il lui demanda ſi nous étions bientôt ſur notre départ. Il lui répondit que nous ne tarderions pas à venir prendre congé de lui, & le remercier de la protection qu'il avoit bien voulu nous accorder. Il nous aſſura qu'il ſeroit enchanté de trouver encore d'autres occaſions de nous obliger, & qu'il s'y porteroit volontiers: il fit auſſi bien dès amitiés à M. de Tarcilly, il en parla fort avantageuſement à ces Dames, qui ſe reti-

rerent très-satisfaites de ses politesses ; nous nous rendîmes ensuite à notre hôtellerie, où pendant les fêtes seulement qu'elles passerent à México, nous ne nous quittâmes presque pas, & nous mangeâmes toujours ensemble.

Quand elles furent parties, nous songeâmes bien sérieusement à nous préparer à notre départ. Dom Juan de Carveyra & M. de Trainfort, nous rendirent compte de toutes leurs opérations. Nous fûmes très-contens de nos échanges, qui consistoient en or en barre & en poudre, en moetes ou pistolles d'Espagne, en saumons d'argent, en piastres de poids, en pierreries brutes, en soies, en vanille, en coton de Siam, en cochenille, en ambre noir, en cire & en tabac d'Espagne. Il nous restoit encore quelques unes de nos marchandises légeres d'Europe & de la Martinique, sur-tout en quincailleries, que nous jugeâmes à propos de conserver, tant à cause que nous étions bien aise d'être assortis, que parce que nous savions que nous en tirerions un meilleur parti, dans les endroits où nous avions envie d'aller en traite.

Nous donnâmes des ordres pour qu'on renouvellât nos proviſions d'eau, de bois, de beſtiaux, de vollailles & de légumes.

Quant au vin & à l'eau-de-vie, ils ne nous manquoient pas; nous en avions, ſur-tout de cette derniere une bonne quantité qui, par la ſuite, nous fut très-néceſſaire pour ménager les bonnes grâces des Sauvages avec qui nous eûmes à traiter.

México, ville Capitale de la Province de ce nom & du Méxique, tant ancien que nouveau, eſt ſituée dans l'Amérique Septentrionale, par les deux cens ſoixante-quinze degrés de longitude, & les vingt de latitude, ſous la Zone Torride. Elle eſt la plus conſidérable & la plus commerçante de toutes celles qui ſont dans ce qu'on appelle le nouveau monde; elle eſt très-grande & fort riche, les maiſons ſont bâties en pierres ou en briques, elles ſont peu élevées, à cauſe des fréquens tremblemens de terre, & les plus hautes n'ont que trois étages; elles ſont bien conſtruites, fort commodes & très-propres. Les dedans en ſont bien ornés,

& les appartemens bien distribués. Les rues sont larges, deux carosses peuvent passer de front dans les plus étroites, & laisser encore de la place des deux côtés pour les gens à pied; il y en a où il en passeroit au moins cinq. Elle est fort peuplée, & on y comptoit de mon tems, près de soixante mille habitans Espagnols, dont près de moitié entretenoit équipage. En général les carosses y sont fort beaux, il y en a qui surpassent en richesses ceux qui servent en Europe à l'entrée des Ambassadeurs. J'en ai même vu plusieurs qui éblouissoient, par l'éclat de l'or & des pierreries dont ils étoient garnis. Les chevaux y sont bons, fins & à grand marché. Tout le monde s'y met superbement, & on peut assurer que le luxe n'a jamais été poussé si loin chez les Grecs & les Romains; ce qui doit d'autant moins surprendre, que ce pays abonde en mines d'or, d'argent, & en pierres précieuses. Les boutiques sont richement garnies, surtout celles des Orfévres, des Lapidaires & des Bijoutiers qui sont dans la rue de la Platéria, qui avoisine le

Palais, & on a le plaiſir de voir d'un ſeul coup d'œil pluſieurs millions. Il y a auſſi une rue fort renommee que l'on appelle S. Auguſtin ; elle eſt occupée par les marchands de ſoie. Celle de Tabuca, qui eſt la plus large, joint l'aquéduc qui conduit l'eau dans la ville ; mais la plus belle de toutes & la plus longue, eſt celle où nous logions. Elle tire ſon nom d'une Idole jadis adorée dans ce pays, qui étoit un aigle de pierre que l'on voyoit encore de mon tems au coin de cette rue. Il y a pluſieurs belles places, entr'autres celle du marché, qui eſt fort ſpacieuſe; elle eſt entourée de portiques par où l'on peut aller à couvert quand il pleut. Ils ſont remplis de boutiques de marchands de toutes ſortes de riches étoffes, audevant deſquelles il y en a d'autres pleines de fruits, de légumes & d'herbes.

Le Palais du Viceroi eſt bâti dans l'emplacement où étoit autrefois celui des Empereurs du Méxique, il fait face à cette place, & eſt ſans contredit, un des plus magnifiques qu'il y ait au monde. Il contient, y compris les jardins, toute la longueur du mar-

ché. Au bout eſt la principale priſon de la ville, qui eſt bâtie en bonne maçonnerie de Pierre.

La Métropole eſt, on peut le dire, un morceau achevé, & fort eſtimé par la beauté de ſon architecture. Elle a été commencée par Cortez, après qu'il eut fait la conquête de cet Empire, & a été achevé par les ſoins du Préſident Sébaſtien Ramires. Paul III, environ vingt-cinq ans après la découverte du Méxique, érigea cette Capitale en Archevêché, qui a douze ſuffragans, qui ſont les Evêques de San Jago, de Guatimala, de Nicaragua, de la Puebla-de los Angelos, de Guadalajara, de Valladolid, d'Antéquera, de Tlaſcala, d'Yucatan, de la Vera-Paz, des Philippines, de Panuco & de Chiapa.

On y compte auſſi ſoixante autres Egliſes fort belles & très-riches, tant en Paroiſſes qu'en Couvens de Dominiquains, de Jéſuites, de Carmes, d'Auguſtins, de Récolets, de Cordeliers, de Capucins, de Peres de la Merci, de Communautés de filles, & d'hôpitaux, qui ſont au nombre de quatre. L'or éclate juſqu'aux toits &

aux poutres de ces Egliſes ; le marbre, l'agathe, le granite, les bois de Bréſil & de ſenteurs, ſervent aux moindres décorations ; les ornemens ſont ſuperbes, ainſi que les tapiſſeries. Les oſtenſoirs, calices, croix, lampes, chandeliers, encenſoirs, baſſins, burettes, châſſes, & autres reliquaires ſont d'or ou d'argent, enrichis de pierreries. On voit dans quelques-unes de ces Egliſes, des tabernacles d'or maſſif, garnis de diamans, de rubis & autres pierres précieuſes. On prétend que le moindre a couté plus de trente mille ducats. L'Archevêque jouit d'un revenu immenſe ; les Dignitaires, Chanoines & autres Prébendés, en ont un à proportion.

L'Hôtel de Ville eſt beau & bien bâti. Il y a une Univerſité célebre, dans laquelle on enſeigne les arts libéraux & autres ſciences ; une Audience, Royale, d'où dépend la plus grande partie des Provinces & Gouvernemens de cette Viceroyauté, l'autre partie reſſortiſſante aux Audiences de Guatimala & de Panama.

Les hommes y ſont grands & bien-faits ; les femmes blanches & belles ;

elles ont de l'esprit & l'imagination très-vive. Leur commerce seroit fort agréable, si les maris étoient plus lians & moins jaloux.

Cette ville est bâtie sur un lac qui porte le nom de Méxique; il est d'une assez grande étendue, une partie de son eau est douce, dormante & tranquille; elle est fort bonne à boire & très-poissonneuse; l'autre a flux & reflux; son eau est salée & amere, elle ne fournit point de poissons. La douce est plus haute que la salée, cette premiere a sept lieues de long sur autant de large, & vingt-sept lieues de tour. La derniere huit lieues de long sur sept de large, & vingt-huit de tour; de sorte que les deux parties ensemble peuvent avoir cinquante-cinq lieues de circuit. La partie du lac, qui est salée, produit beaucoup de sel, dont on fait un grand débit, tant par ce qui s'en consomme dans le Pays, que par les envois que l'on en fait tous les ans aux Isles Philippines.

On dit que ce lac étoit autrefois bordé d'un grand nombre de villes, qui contenoient plus de trois cens mille familles, tant en Espagnols qu'en

naturels du pays; mais on n'y trouve à préſent que quarante-cinq à cinquante bourgs & villages, dont le plus grand a tout au plus ſix cens maiſons. La cauſe de cette diminution, vient, dit-on, des travaux que l'on fit faire il y a plus d'un ſiecle, pour détourner l'eau de ce lac, en pratiquant un chemin au travers des montagnes, pour garantir cette ville des inondations auxquelles elle étoit ſujette, ce qui fit périr plus de huit cens milles naturels, qui dans tous les tems, ont toujours été les triſtes victimes de la cupidité de la Nation Eſpagnole. L'air y eſt ſain, & le climat fort tempéré, le froid & le chaud ſe font ſentir chacun dans ſa ſaiſon; mais le premier, dans un degré très-modéré. Les vens & la force du ſoleil, ſervent de correctifs à la grande humidité qu'il y fait.

La Province de Méxicó, qui eſt la principale & la premiere de toutes celles qui compoſent la Viceroyauté du Méxique, eſt bornée au ſeptentrion, par la Province de Guaxaca; à l'orient, partie par la même Province, partie par celle de Tlaſcala;

au midi par la mer du ſud, & à l'oueſt par la Province de Méchoacan. Elle contient quinze principales villes & lieux, qui ſont : México, Guaxutla, Taculabo, Querete, Clanchinoltepeque, S. Louis de la Paz, Patiocque, S. Jean des Ylo, Meſtitlan, Guacocinguo, Cultapeque, Suchimilco, Tlaluc, Coyxa & Acapulco; bon Port, commode, dans la mer du ſud, où il peut contenir plus de cent vaiſſeaux. Il s'y fait un commerce très conſidérable, & cette ville n'eſt diſtante que d'une lieue & demie du Port Marquis.

Les autres Provinces ou Gouvernemens qui dépendent de cette Vice-royauté, dans l'ancien Méxique, ſont au nombre de vingt-quatre, ſavoir : Guatimala, los Angelos, Méchoacan, Guaxaca, la Nouvelle Biſcaye, Culiaca, Cinaloan, le nouveau Royaume de Léon, Nicaragua, Province remarquable par ſa teinture d'écarlate, par un petit poiſſon à écaille qui fournit la pourpre, & que lon trouve entre les rochers de ſes côtes, par ſon lin, ſon ouatte, ſa poix-réſine, ſon gaudron, ſon excellent cacao, & par la

quantité de beaux bois que l'on y voit, parmi lesquels il y a, dit-on, des arbres d'une grosseur si prodigieuse que douze hommes ensemble, se tenant par les mains, auroient bien de la peine à en embrasser un; Guasteca ou Panuco, Chiametlau, Guadalajara, Kalisco, Tlascala, Provinces remplies de hautes montagnes, très-dangereuses, à cause des tigres, des lyons & des singes qui les habitent; Tabasco, Chiapa, Sononusco ou Soconusco, Yucatan, Vera-Paz, Honduras, Costa-Rica, Veragua, Panama & Vera-Crux.

Toutes ces Provinces composent l'ancien Méxique, proprement dit, ou la Nouvelle Espagne. Elle est bornée au nord par le nouveau Méxique; à l'orient, partie par le golfe du Méxique, & partie par la mer du nord; au midi, partie par l'Amérique méridionale, partie par la mer du sud; & à l'occident, pareillement, par la mer du sud.

Sous cette dénomination de Méxique, on comprend non-seulement l'ancien & le nouveau, ainsi que tous les pays qui sont au nord de l'Amérique méridionale, mais encore la Vir-

ginie, le Norumbegue, la terre de Corte-réal, l'Eſtotilande, la Floride & la Nouvelle France ou Louiſiane, vulgairement nommée le Miſſiſſipi.

Les Provinces & Gouvernemens de cette Viceroyauté comprennent plus de cinq cens lieues de pays. On ne confie ordinairement cette place qu'à un très grand Seigneur, dont le pouvoir eſt fort étendu. Il fait des loix, des Edits, des Déclarations & des Ordonnances; il termine les procès & les différens qui arrivent entre les particuliers, à moins que les cauſes dont il s'agit ne ſoient dans le cas d'être renvoyées au Conſeil d'Eſpagne. Il a cent mille ducats d'apointemens, à prendre ſur les deniers de l'épargne; il reçoit en outre des préſens conſidérables des Gouverneurs qu'il dépend de lui de conſerver dans leurs places ou de les en deſtituer. Il a d'ailleurs des droits qui montent à de très fortes ſommes, de façon qu'il jouit de pluſieurs millions de revenu, auſſi l'exercice de cette Viceroyauté ne dure-t-elle que cinq ans.

Outre le Viceroi, il y a encore deux Préſidens, ſix Conſeillers & un Procureur

cureur Général, qui ont des appointemens très-forts, & qui, conjointement avec le Viceroi, jugent toutes les affaires civiles & criminelles. Ces Officiers agiſſent ordinairement de concert avec le Viceroi, à moins que ce dernier ne veuille former des entrepriſes contraires aux Loix.

Cette grande contrée eſt à préſent habitée par des Eſpagnols & des naturels du pays, de toutes couleurs. Ils ſont ſéparés les uns des autres par une riviere; ils ont chacun un idiome particulier; mais le Méxicain leur eſt commun à tous.

Elle communique ſon nom à un grand eſpace de mer qui eſt ſur la côte orientale de l'Amérique ſeptentrionale, que l'on nomme le Golfe du Méxique, qui a ſon embouchure à l'Iſle de Cuba. Au nord, eſt la côte de la Floride ou de la Louiſiane; à l'eſt, la péninſule de la Floride, & l'Iſle de Cuba. Au ſud, le preſque Iſle d'Yucatan, & la Nouvelle Eſpagne; & à l'oueſt, la côte du Méxique.

Il y a quatre bayes ſur les côtes de ce Golfe, dont celles du S. Eſprit & de Carlos, ſont ſur la côte de la preſ-

qu'Iſle de la Floride, celle de Campeche, ſur la côte de la Nouvelle Eſpagne, & celle de S. Louis ou de S. Bernard, ſur la côte de la Louiſiane, où il ſe trouve encore trois lacs, qui ſont celui de l'Aſcenſion, celui de S. Joſeph & celui de Pontchartrain. On compte pareillement treize villes, Ports & principaux lieux ſitués ſur ce Golfe : ſçavoir, ſur la côte du Méxique, Torreblanco, la Vera-Crux, Panuco, Médellin & les Salines de Tamaetla. Dans la baye de Campeche, Tabaſco & Spiritu Sancto; ſur la côte d'Yucatan, Quio & Sillal, & ſur la côte de la Louiſiane, le Fort de Bilocchy, S. Joſeph, Panſa Cola & Sainte-Marie d'Apalache.

Les principales rivieres qui ſe rendent dans ce Golfe, ſont au nombre de vingt-ſept; ſçavoir, ſur la côte de la preſqu'Iſle de la Floride, appartenante aux Eſpagnols; celles de S. Pierre, de Rico Amajuns & de S. Martin. Sur la côte orientale du Méxique, celles de Rio Panuco, de Rio de Tuſpa, de Rio de las Naſſas, de Rio de Zenpoala, & de Rio del norta, dans le nouveau Méxique. Dans la

baye de Campeche, celles de Rio Tulixa, de Rio Alvarado, & de Rio Guaxacoala. Sur la côte ſeptentrionale d'Yucatan, celle de Rio de la Gartos; & ſur la côte de la Louiſiane, le fleuve de Miſſiſſipi, les rivieres de la Maligne, de la Sablonniere, du S. Eſprit, d'Apalache, de S. Roch, de la Mobile, de Rio Perdide, Boho, de Paſcoboula, de Pinal, de Sivoras, des Cannes, des Bœufs & de Rio Flores.

Quelque ſoit aujourd'hui la ville de México, il s'en faut cependant bien qu'elle eſt ſon ancienne ſplendeur, & depuis le 13 Août 1521, que Cortez en a fait la conquête, elle eſt, à tous égards, bien différente de ce qu'elle étoit lorſqu'elle avoit pour maîtres les naturels du pays. On peut en juger par la deſcription exacte qui en a été faite dans l'Hiſtoire de la conquête du Méxique, Livre III. Chap. XIII. Sans que je m'amuſe à en faire un détail circonſtancié qui, outre qu'il me méneroit trop loin, ne feroit qu'une répétition ennuyeuſe pour les Lecteurs inſtruits; quant à ceux qui ne le ſont pas, il eſt, je crois, ſuffiſant de leur indiquer l'endroit où ils pourront

satisfaire leur curiosité. Ainsi je me contenterai simplement d'en donner ici un petit extrait, en disant que » les anciens habitans de cette ville, » étoient partagés en sept Tributs, » dont le Gouvernement, qui étoit » Aristocratique, subsista pendant quel- » ques siecles : enfin une de ces Tri- » buts appellée Navatalcas, & la plus » puissante de toutes, se lassa de cette » forme de Gouvernement, & prit le » parti d'élire pour Roi un d'entr'eux, » qui se nommoit Vitzilivitli, auquel succéda Acamopitzli; le troisieme fut Chimalpapocas, le quatrieme Izchoalt, qui entreprit de subjuguer toutes les autres Tributs, & de se les assujettir ainsi qu'à ses successeurs; le quinzieme fut Montézuma I, le sixieme Acacis, le septieme Xaiaca, le huitieme Antzlol, le neuvieme Montézuma II, qui régnoit lorsque Cortez y arriva, & qui perdit la vie; le dixieme enfin fut Quahutimcc, qui perdit la ville de Méxic o, & qui termina l'ancien Empire du Méxique. Il est aisé de juger de la grandeur & des richesses immenses de cette ville par la vaste étendue du Palais où le Roi faisoit sa résidence,

par la quantité de bâtimens qui en dépendoient, & qu'il faiſoit ſervir à toutes ſortes d'uſages, par le prodigieux nombre de mines d'or, d'argent & de pierres précieuſes, dont cet Empire étoit rempli, par plus de dix-huit cens Temples répandus dans la ville, dont huit entr'autres étoient des plus ſuperbes, & bâtis de la même façon, dans leſquels il y avoit autant d'Idoles différentes, en nombre, en figure & en pouvoir, qui étoient journellement adorées par les naturels du pays. Il n'y avoit point de rues ſans Temple, & il n'étoit point de mal attaché à l'infirmité humaine, qui n'eût ſon Autel & ſon Dieu tutélaire, auquel on ſacrifioit pour en obtenir la guériſon.

Le plus grand & le plus magnifique de ces Temples, étoit infiniment plus élevé que tous les autres édifices. Le Grand Prêtre, ou Chef des Sacrificateurs, y faiſoit ſa demeure, & c'étoit dans ce Temple qu'étoit l'Idole du Dieu Tlaloch le plus révéré du pays, après cependant celle du Dieu de la guerre, que l'on conſidéroit comme

le premier & le Souverain de tous, que l'on appelloit Viztzilipuzli.

Cette ville étoit ſituée au milieu d'une grande plaine, entourée de montagnes, dont les torrens & les ruiſſeaux formoient divers étangs dans la vallée, au centre de deux grands lacs, que la Nation Méxicaine occupoit par plus de cinquante villes & autant de bourgades, dont une partie étoit d'eau douce, & l'autre ſalée. C'étoit au milieu de cette derniere que l'on avoit fondé cette ville; elle étoit ſi grande, qu'elle contenoit au moins ſoixante-quinze mille familles, qui étoient réparties en deux quartiers, dont l'un s'appelloit México, & étoit le ſéjour de la Cour & de la Nobleſſe; l'autre Tlaluco, qui étoit occupé par les Bourgeois, les Marchands & les Artiſans.

Les rues étoient fort larges & tirées au cordeau; les unes étoient d'eau avec leurs ponts, pour la communication des habitans; les autres de terre faite à la main, & d'autres de terre & d'eau tout enſemble.

La terre étoit en terraſſe des deux côtés pour les gens de pied, & le mi-

lieu étoit d'eau pour l'uſage des canots & des barques.

Les édifices publics & les maiſons des Nobles étoient de pierre & bien bâties, celles du peuple étoient baſſes & inégales. Il y avoit beaucoup de vaſtes places pour les foires & les marchés.

Il y avoit auſſi un Hôtel de ville où ſe diſtribuoit la juſtice, & où on régloit les différens des Négocians.

Tout ce puiſſant Empire étoit ſoumis aux Rois du Méxique, & il étoit gouvervé par ſes Miniſtres ou par des Caciques, qui étoient leurs Tributaires. Son étendue du levant au couchant, étoit de près de ſix cens lieues; ſa largeur du midi au ſeptentrion de deux cens cinquante. Ce pays étoit alors beaucoup plus peuplé qu'il ne l'eſt à préſent; la mer Atlantique, autrement la mer du nord, qui mouille ce long eſpace de côte, depuis Panuco juſqu'à Yucatan, le bornoit du côté du ſeptentrion.

L'océan, que l'on nomme Aſiatique ou mer du ſud, le bornoit au couchant, depuis le Cap Mindoſin juſ-

qu'aux extrêmités de la Nouvelle Galice.

Le côté du ſud occupoit toute la côte qui va le long de la mer du ſud, depuis Acapulco juſqu'à Guatimala, & qui revient auprès de Nicaragua, vers l'iſthme ou détroit qui diviſe l'Amérique en deux parties, attachées enſemble par cet iſthme.

Le côté du nord s'étendoit juſqu'à Panuco, en y comprenant cette Province; mais comme les limites du Méxique étoient reſſerrés par les montagnes, dont les Chichimeques & les Otomies s'étoient emparés, ces Inſulaires, farouches & barbares, n'avoient aucune forme de Gouvernement; ils habitoient ou dans des trous, ſous terre, ou dans les carrieres des rochers; ils vivoient de leur chaſſe & desfruits que produiſoient leurs arbres. Ils étoient fort adroits à tirer de l'arc, & s'en ſervoient avantageuſement contre les ſujets de l'Empereur du Méxique. Il eſt vrai qu'ils ne cherchoient à vaincre que pour conſerver leur liberté, que les Méxicains leur firent enfin perdre dans le laps d'un ſiecle, ainſi qu'à toutes les autres Na-

tions qui occupoient cette partie du nouveau monde, lesquels à leur tour, ont été subjugués par les Espagnols.

Après avoir fait examiner nos bâtimens, & qu'on les eut trouvé en état de tenir la mer, nous allâmes prendre congé du Viceroi, qui remit à Dom Guſman une lettre pour ſon oncle, & nous ſouhaita un heureux voyage.

Nous partîmes le lendemain pour Acapulco, & deux jours après notre arrivée, nous nous rendîmes de fort bonne heure à bord. Comme nous étions à la veille de nous ſéparer d'avec Dom Guſman de Tellaſcos, nous reprîmes les gens de notre équipage, que nous lui avions donnés, & nous lui rendîmes les ſiens. Cet Eſpagnol ſoupa avec nous; & avant de nous quitter, je le priai de ſe charger d'une lettre pour Dona Elvire de Cuſma, qu'il me promit de lui rendre en main propre.

Le jour d'après, nous appareillâmes, & fîmes voile; ſçavoir Dom Guſman, pour la Havanne, & nous pour la Louiſiane, toujours en cotoyant le nouveau Méxique, le 15 Janvier 1733.

Pendant le cours de cette traverſée, nous fûmes abordés pluſieurs fois par quelques pirogues de Sauvages de différentes Nations répandues dans le nouveau Méxique, ſur-tout de ceux qui habitent le long des côtes de la riviere del Norte, avec qui nous échangeâmes quelques-unes de nos quincailleries contre des paillettes d'or, qu'ils nous apporterent, ce qui nous arrêta dans notre voyage, beaucoup plus de tems que nous ne le comptions; de ſorte que nous n'arrivâmes à la Louiſiane que le trente Janvier, & nous mouillâmes dans la baye du Fort Louis, où étoit alors notre principal établiſſement.

Nous allâmes d'abord viſiter le Commandant, de qui nous obtînmes la permiſſion de nous pourvoir d'un magaſin, dans lequel nous fîmes tranſporter pluſieurs tonneaux d'eau de vie, des pipes, du tabac, & tout ce qui nous reſtoit de marchandiſes en quincailleries dont nous étions bien aiſe de nous défaire. Comme cette traite ne devoit ſe faire que vis-à-vis des Sauvages, nous en laiſſâmes le

ſoin au ſieur B***. & au ſieur de Trainfort.

Il n'y avoit pas longtems que le premier étoit revenu de la Louiſiane ; le dernier y avoit déja fait pluſieurs voyages, il en connoiſſoit le local, & entendoit parfaitement l'idiome des naturels ; ainſi nous ne pouvions rien faire de mieux, que de leur remettre nos intérêts entre les mains, dont nous n'eûmes pas lieu de nous repentir, par le profit conſidérable qu'ils Nous procurerent. Pour M. de Prépont & moi, nous ne ſongeâmes qu'à aller de villages en villages pour ſatisfaire notre curioſité ; & ſuivant cette réſolution, nous pattîmes du Fort Louis. nous allâmes d'abord parcourir les plaines qui ſont entre le Miſſiſſipi & la riviere des Acauſes ; elles ſont belles, fertiles & habitées par pluſieurs Nations de Sauvages, dont une entr'autres, qui ſe nomme Mitchigamy, eſt fort nombreuſe. Elle eſt ſituée le long d'une petite riviere qui ſe jette dans le fleuve S. Louis ou de Miſſiſſipi, preſque vis-à-vis la riviere Margot, qui vient du pays des Chicachas, du côté de l'eſt,

& va pareillement ſe rendre dans ledit fleuve, à environ quarante lieues au deſſus des Akancéas, & à ſeize lieues au deſſous du Fort Prudhomme, où nous avions un établiſſement. Les Mitchigamy ſont nos alliés ; leur caractere eſt doux, ils ſont de bonne-foi, braves, courageux & fort ſociables ; mais vindicatifs à l'excès, & ennemis déclarés des Nations qui les avoiſinent, ſur-tout des Akancéas & des Kappas.

Nous nous déterminions à pouſſer plus loin nos courſes, lorſque nous en fûmes empêchés par une maladie qui ſurvint à M. de Prépont, qui nous obligea de retourner au Fort Louis. Auſſitôt que nous y fûmes arrivés, j'envoyai chercher le Chirurgien Major, qui, après avoir queſtionné & examiné le malade, lui déclara que ſon foie étoit obſtrué. Il lui preſcrivit un régime & des remedes en conſéquence ; il lui ordonna de garder la chambre juſqu'à parfaite guériſon. Cet Armateur eut bien de la peine à ſouſcrire à cette ordonnance, & s'il le fit, ce ne fut que ſur mes inſtances téïtérées, la parole que je lui donnai

de veiller de près, à tout ce qui ſe paſſeroit dans le dehors, de l'en informer exactement, & de lui tenir bonne & fidele compagnie.

Le Fort Louis eſt ſitué à la côte de l'oueſt de la baye de la Mobile; elle a plus de 30 lieues de profondeur, au fond de laquelle elle reçoit la riviere des Alibamons, qui vient de l'eſt, & celle des Chirachas, qui vient du ſeptentrion. Il ſe trouve pluſieurs Nations de Sauvages qui habitent la même côte, entr'autres les Tomez, les Apalaches & les Mobiliens. Ces derniers ſont nos amis, ils font le commerce avec nous, ils tirent leur nom de la riviere de la mobile, qui eſt à neuf lieues, au nord de l'Iſle Dauphine, où nous avons auſſi un établiſſement. L'embouchure de cette riviere eſt éloignée du fleuve S. Louis, ou du Miſſiſipi, de ſoixante-douze lieues; elle prend ſa ſource dans les montagnes qui bornent le pays des Illinois, à vingt-deux lieues, au nord des Chicachas; & après un cours de deux cens lieues, elle va ſe rendre dans le golfe du Méxique. Elle traverſe de grandes plaines & de fort belles prairies, qui ſont ha-

bitées par les Chiachas, les Chattas & les Naniabas.

Ce Fort eſt aſſez bien fortifié. Le Gouverneur de la Colonie y fait ſa réſidence, ainſi que le Commiſſaire Ordonnateur de la Marine, qui y fait les fonctions d'Intendant, & tous les membres qui compoſent le Conſeil Supérieur. Il y a un Etat Major, une bonne Artillerie, & une garniſon de pluſieurs Compagnies d'Infanterie, dont on envoie des détachemens pour garder les différens poſtes que nous occupons dans les terres. C'eſt-là où le Gouverneur reçoit les calumets qui lui ſont préſentés par les Ambaſſadeurs des Nations Sauvages qui habitent les bords de la riviere de la Mobile, ou de celles qui ont envie de faire alliance avec nous, & d'obtenir la permiſſion de faire la traite. Nous ſommes ſouvent obligés d'avoir bien des égards, & d'uſer de beaucoup plus de ménagemens envers ceux qui habitent le haut de cette riviere, attendu qu'ils ſont voiſins de la Caroline, appartenante aux Anglois, & que ceux-ci font tous leurs efforts, pour nous les rendre contraires, en quoi malheu-

reuſement ils ne réuſſiſſent quelques fois que trop, ainſi que nous en avons fait, dans ces derniers tems, la triſte expérience, tant de la part des Chicachas, que de celle des Alibamons.

Indépendament de nos établiſſemens au Fort Louis, à l'Iſle Dauphine & au Fort Prudhomme, nous en avons encore un autre à la Nouvelle Orléans, qui du tems de la Régence, avoit été érigée en Capitale de la Louiſiane. Cette ville eſt ſituée par les deux cens quatre-vingt cinq degrés quinze minutes de longitude, & les vingt-neuf degrés cinquante-cinq minutes de latitude, entre le bord oriental du fleuve S. Louis ou du Miſſiſſipi, la riviere aux poiſſons & les lacs de Maurepas, & de Pontchartrain, au deſſus de l'habitation des Oumas; mais depuis la mort du Régent & les différens changemens arrivés dans le Miniſtere, cette ville a été abſolument négligé, de même que tout le reſte de la Colonie.

Nous avions auſſi autrefois un établiſſement conſidérable à Panſa Cola, qui eſt ſitué à quatorze lieues, à l'eſt de l'Iſle Dauphine, mais nous nous

le ſommes laiſſé enlever par les Eſpagnols avec qui nous étions en conteſtation au ſujet de la propriété de quelques mines ſituées chez les Aſſenis, qui habitent aux environs de ce Fort.

La Louiſiane, qui ſous cette dénomination, comprend la plus eſſentielle partie de la Floride, eſt une très grande contrée de l'Amérique ſeptentrionale, au fond du golfe du Méxique. Elle eſt bornée à l'eſt par la Floride & la Caroline, appartenantes aux Anglois, & au nord-eſt, par la Virginie & le Canada. Quant aux autres bornes, elle ne ſont pas bien connues, à cauſe des prétentions que nous avons, ainſi que les Eſpagnols & les Anglois ſur tout ce vaſte pays. Si ces trois Nations entendoient bien leurs intérêts, elles travailleroient de concert à régler ce qui pourroit appartenir à chacune d'elles, & à établir de juſte limites, ſur leſquelles on put compter, car autrement il n'eſt pas poſſible de rien ſtatuer, ſans courir les riſques de donner dans l'erreur, & d'y faire tomber les autres, ainſi qu'ont fait juſqu'à préſent pluſieurs Géographes,

qui ont entrepris de déterminer quelque choſe à ce ſujet.

Cette Contrée eſt remplie d'une prodigieuſe quantité de Nations Sauvages, autres que celles mentionnées ci devant, dont les principales ſont les Ouanahinan, qui habitent le long de la riviere des Ouarchites, près des Nabiti.

Les Ouatchitas, ſur les bords de la riviere des Akancéas, vingt lieues audeſſus des Mentons, où ſe trouve une riviere de ce nom, qui prend ſa ſource dans les montagnes des Oſages, qui ſont auſſi habitées par les Chiakanteſou, les Kaiona les Tancéas & les Nabiti.

Les Oſages qui ſont ſituées au couchant du Miſſiſſipi, où ils ont pluſieurs mines.

Les Naanſi, Nation très-nombreuſe, ſituée entre les Cénis & le Cododaquios.

Les Nabiri & les Nacaches, qui habitent les bords de la riviere Oronoyſte, vulgairement nommée riviere Rouge.

Les Nachitoches, ſitués à l'eſt de

Miſſiſſipy, ſont fort unis avec les Ouatchitas & les Kapiochis.

Les Tinthoa, les Ouadebuthon, les Chongaskiton, leſquels forment, quand ils ſont réunis plus de neuf à dix mille hommes de guerre, très-vaillans & grands chaſſeurs.

Les Naches, Nation fort conſidérable, ſoumiſe à un chef, & qui peut mettre en tout tems cinq à ſix mille hommes ſur pied. Elle occupe un grand terrain, très-fertile, qui produit du bled d'Inde & toutes ſortes de fruits; la vigne y croît bien, les prairies ſont belles, le bétail nombreux, la pêche & la chaſſe abondantes.

Les Ouaſikouteton, ſitués au nord de la Louiſiane, le long d'une riviere qui commence à pluſieurs petits lacs qui traverſent de fort belles prairies.

Les Nacanes, ſcis au bord oriental de la riviere des Cénis, vers le haut du fleuve de Miſſiſſipi.

Les Ouakovingouechiovek, qui habitent au nord de la Louiſiane, au bord d'un petit lac, au milieu duquel il y a une Iſle. C'eſt de toutes ces Nations, celle qui eſt la plus éloignée du fleuve de S. Louis.

Les Mitchigamy, dont j'ai déja parlé, & les Miſſourites, qui habitent les bords de la riviere des Miſſouris dant ils tirent leur nom.

Ce pays eſt arroſé par pluſieurs belles & grandes rivieres; es plus remarquables ſont celles de la Mobile & de Némiſco. Cette derniere part du lac de Mitaſſin, qui eſt à cent lieues, au nord de Québec. Elle traverſe le lac de Némiſco, & ſe rend dans la baye d'Hudſon, au bas de la côte orientale, après un cours de ſoixante & quelques lieues à travers des montagnes. On communique de cette riviere par celle de Kokigaou, au fleuve de S. Laurent. Il s'y trouve auſſi pluſieurs autres rivieres, telle que celle de Méxíco, qui ſe jette dans le golfe du Méxique, à trente-cinq lieues à l'oueſt de Miſſiſſipi, à travers de grandes prairies marégageuſes; celle de May, qui a ſa ſource fort avant dans les terres, & dont l'embouchure eſt vis-à-vis l'Iſle de Sainte-Marie, ſur la côte de la mer du nord; ſes bords ſont habités par les Cacouitas, dont elle prend auſſi le nom; celle de Ramos qui ſe jette dans le fleuve de Rio Bravo, à

quarante lieues de l'embouchure de ce fleuve ; celle de Rabeck, dont les bords ſont habités par quantité de Sauvages qui parlent du goſier, & qui ſont fort ennemis des Eſpagnols : enfin celle de Ouatebaménibouſſé, au pays des Sioux. Elle groſſit la riviere Sainte-Croix, qui ſe rend dans le fleuve de Miſſiſſipi.

La Louiſiane eſt traverſée du nord au ſud, par le fleuve S. Louis ou du Miſſiſſipi, dans un canal navigable pendant près de cinq cens lieues. Il en court près de ſept cens, c'eſt un des plus grands de toute l'Amérique ; il prend ſa ſource au haut d'une coline, qui borde une très-belle prairie, dans le pays des Iſſatis, vers le deux cens quatre-vingt degrés de longitude, & le cinquante de latitude, à quatre ou cinq lieues de laquelle il ſe trouve extrêmement accru, par les rivieres qui s'y déchargent. Son embouchure eſt entre le vingt-deux & le vingt-troiſieme degré de latitude ; il ſe jette dans le golfe du Méxique, par un gros canal qui a deux lieues de large, profond & praticable. Il y a une multitude de lacs & de rivieres qui s'y ren-

dent, dont les principales ſont le lac Pepin, la riviere Margot, qui vient du pays des Chicachas, du côté de l'eſt, à quarante lieues audeſſus de la riviere des Akancéas, & à ſeize lieues audeſſous du Fort Prudhomme; celles de la Barbue, des Bœufs, du Pariſien, des Maçons, de la Mine de Plomb, des Canaux, de Quicapoux, de la Fachée, des Ailes, de la Noire, des Raiſins, de Paquitanet, des Roches Plattes, de Bon ſecours, de Tancéas, des Citronouys, de la Saline, des Miſſoures, la plus rapide de toutes celles que l'on connoiſſe dans ce pays; des Illinois, des Mohingonas, de la Roche d'Oviconſinq, de Sainte-Croix, de S. Pierre, de S. Remi, la Bleue, d'Ouiſcœnſin, qui a ſa ſource à l'oueſt des Illinois, & celle d'Ouatbeaméniſoute, qui eſt ſituée au nord de la Louiſiane; elle ſort du lac des Tinthons, & après un cours de cent lieues, elle entre dans le fleuve de Miſſiſſipi, audeſſous du Saut de S. Antoine. Elle a dans ſes environs beaucoup de mines de cuivre & de charbon.

Ce fleuve, ainſi que les lacs & les rivieres qui s'y rendent, ſont remplies

de toutes ſortes d'excellens poiſſons, dont entr'autres des ſaumons, des aloſes, des rayes, des maqueraux, des gaſparots, des éperlans, des Turbots, des carpes, des brochets, des rougets, des merlans, des lamproyes, des éturgeons, des truites, des anguilles & des mulets. On y trouve différentes eſpeces de poiſſons blancs, qui ont un goût exquis, quantité de coquillages, telles que des congres, des houmards, des écreviſſes & des moules; beaucoup de loutres & des crocodilles, dont on ſe paſſeroit fort bien; ils ſont très-dangereux & reſſemblent aſſez à ceux du Nil.

Les bords de ce fleuve ſont habités par les Illinois, les meilleurs & les plus conſtans de nos amis; les Outaouacs, les Iſſatis, les Hanetons, les Oua, les Tintonhas, les Ouacpetons, près des ſources de ce fleuve, entre le lac des Aſſenipoils & celui de Buade; les Natches, les Coroas, les Quinipiſſas, les Paniaſſas, les Nadoueſſans, les Chongaskabes, les Ouabachi, les Akancéas, les Kappas, les Tancéas, les Aſſenipoils, qui tirent leur nom d'un lac qui a plus de trente lieues de

tour, ce ſont les plus farouches des Sauvages de cette Contrée. Les Alibamons & les Chicachas. Ces deux dernieres nations, ſont les plus cruelles de nos ennemies ; elles ſont fort unies enſemble : la premiere eſt fort nombreuſe, elle peut mettre trois mille hommes ſur pied, ce qui la rend très-redoutable à ſes voiſins. Elle habite vers les ſources de la Mobile, à l'orient du fleuve de Miſſiſſipi.

Il s'en faut bien que toutes les rives de ce fleuve ſoient habitées ; elles ne le ſont que dans les endroits où ſes bords forment des écors un peu élevés, ce qui ne ſe trouve que de loin en loin. On peut, au ſurplus, conſidérer ce fleuve, non-ſeulement comme la clef de la Louiſiane, de la Floride, de la Caroline & de la Virginie, mais encore comme celle du Canada, & des pays qui en dépendent, par la communication qu'il donne à tous les lacs & rivieres qui y conduiſent.

En général, les pays qui ſont ſous la dénomination de la Louiſiane, ſont inhabités & incultes ſur les bords de la mer ; mais en avançant dans les terres, c'eſt le plus beau ſéjour que l'on

puiſſe imaginer ; on y trouve les plus grandes & les plus belles prairies du monde ; les plaines y ſont ſuperbes, on y voit de vaſtes & immenſes forêts, remplies de mûriers, de noyers, de châteigniers, & des plus beaux bois du monde, propres aux conſtructions & autres ouvrages en charpente, menuiſerie &c. On y rencontre des ours, des bœufs Sauvages, des cerfs, des chevreuils, des lievres, des lapins, des renards, des écureuils, & pluſieurs autres animaux quadrupedes & amphibies. La chaſſe eſt fort amuſante, par la grande quantité de gibier qu'il y a, comme faiſans, perdrix de deux ſortes, cailles, beccaſſes, beccaſſines, pluviers, outardes, gelinotes, oies, canards, ſarcelles, plongeons, poules d'eau, ramiers, tourterelles, grives &c. On y trouveauſſi des caſtors & des orignaux. Les campagnes ſont couvertes de toutes ſortes d'arbres fruitiers, tels qu'orangers, citronniers, grenadiers, figuiers &c. Les côteaux ſont chargés de vignes. Le terrain eſt très-fertile, il rapporte deux fois l'année du bled d'Inde, & produit abondament des poids, des

féves,

féves, des melons d'un gout exquis, beaucoup de légumes & d'herbages. Les pâturages y ſont parfaits, auſſi le bétail s'engraiſſe-t-il facilement, de même que la volaille, qui eſt fort bonne, & dont il y a autant d'eſpeces qu'en Europe.

Pendant le tems que je paſſai au Fort Louis, le ſieur B ***. que j'allois ſouvent voir dans notre magaſin, me procura la connoiſſance d'un Anglois qui étoit établi à Albermale, ville capitale de la Province du même nom, dans la partie ſeptentrionale de la Caroline. C'étoit un fort aimable homme, qui ſe nommoit Darlech; le dérangement de ſes affaires l'avoit obligé de s'expatrier, pour tâcher de ratraper, par le commerce, avec les débris de ſon ancienne fortune, ce que le jeu, & trop de généroſité, lui avoient fait perdre & il y avoit réuſſi. Il étoit âgé d'environ quarante ans, il y en avoit douze qu'il étoit dans ce pays, & quatre qu'il avoit épouſé la fille d'un garde magaſin du Fort Louis, qui étoit mort depuie peu, ce qui l'avoit engagé de paſſer à la Louiſiane, pour recueillir cette ſucceſſion. Je

l'engageois assez fréquemment à venir manger chez M. de Prépont avec les sieurs B***. & de Trainfort, qui depuis la maladie de cet Armateur, n'avoient pas d'autre table que la nôtre. Je me liai très-étroitement avec cet Etranger, dont la société étoit fort agréable, ce qui ne contribua pas peu à me distraire de l'ennui & du chagrin, que me causoient l'état fâcheux de mon ami, dont le mal augmentoit plutôt que de diminuer; mais je n'eûs pas le bonheur de jouir longtems de cette consolation, car le sieur Darlech ne tarda pas à nous annoncer que ses affaires étoient terminées; qu'il comptoit partir sous peu de jours pour la Caroline, où il me proposa d'aller passer quelques semaines avec lui & le sieur B***. L'amitié que j'avois vouée à M. de Prépont, & la reconnoissance que je lui devois, furent les motifs qui m'empêcherent d'accepter l'offre que l'on me faisoit, à quoi il fut si sensible, qu'à ma priere, il permit au sieur B***. de faire ce voyage, quoiqu'il n'ignorât pas le préjudice que cette absence pouvoit apporter à notre traite; mais elle ne fut pas longue,

car nous le vîmes, avec ſurpriſe, arriver, qu'à peine avoit il eu le tems d'aller & de venir. Il nous apprit que le ſieur Darlech avoit trouvé ſa femme à l'extrémité, d'une ſuite de couche; qu'elle étoit morte au bout de deux jours, ce qui avoit abrégé le ſéjour qu'il comptoit y faire. Je me ſçus bon gré alors de n'avoir pas accompagné cet Anglois qui, malgré ſon chagrin, me donna une preuve de ſon ſouvenir, en m'envoyant ſix bouteilles d'un baume parfait pour les maladies de poitrine, & un pot de miel de cinquante livres, bien ſupérieur en qualité & en beauté, à tous ceux que j'ai mangé depuis en différens lieux.

La Caroline, quoique d'une médiocre étendue, eſt ce que les Anglois poſſedent de mieux dans ce pays. Elle eſt bornée au nord par la Virginie, au ſud par la Nouvelle Georgie, à l'eſt par la mer du nord, & à l'oueſt par la Louiſiane. Elle eſt diviſée en deux parties ſeptentrionale & méridionale, à prendre depuis le trente-unieme degré, juſqu'au trente-ſixieme. La premiere contient les Pro-

vinces d'Albermale & de Clarendon ; la ſeconde, celles de Barklai, de Carteret, de Craven & de Colleton. Le terroir y eſt meilleur & plus fertile qu'à la Floride & à la Louiſiane ; il produit du ris, du coton ; toutes ſortes de graines, légumes & herbages. Le bled y vient très-bien, ainſi que la vigne, dont le vin eſt fort potable. Il y a une quantité d'arbres fruitiers de différentes eſpeces. Les fruits d'Europe y ſont communs ; les pêches, les abricots, les prunes, les poires & les pommes y ont un goût exquis, & ſont bien audeſſus des nôtres. On y trouve de très-beaux bois, propres aux conſtructions, à la charpente & à la tonnellerie, parmi leſquels il y a beaucoup de mûriers, des arbres dont on tire une huile propre à guérir des plaies invétérées, & d'autres qui produiſent un baume qui eſt autant eſtimé que celui de la Mecque. Ces bois ſont remplis d'abeilles qui fourniſſent un miel excellent, & il n'y a gueres de particuliers qui n'en aient. Cette Contrée rapporte de la poix & du gaudron. On y éleve des vers à ſoie. Les ſoieries, ainſi que les pelleteries, quoi-

que ces dernieres ſoient moins bonnes que celles qui viennent du nord, ſont les deux plus eſſentielles parties du commerce des habitans de la Caroline, avec ceux de la Jamaïque & des Barbades.

Cette Contrée eſt arroſée par une infinité de rivieres, dont les bords ne ſont pas habités, par la crainte que l'on a des déprédations que pourroient faire les Forbans en remontant. Elles contiennent de très-beaux & bons poiſſons. Les pâturages ſont merveilleux, les beſtiaux gras, fort communs & le gibier abondant, de ſorte que les vivres s'y donnent plutôt qu'ils ne s'y vendent.

L'air eſt pur & ſain dans ce pays, il eſt aſſez bien peuplé; on faiſoit alors monter le nombre de ſes habitans à quinze à ſeize mille, non compris les Naturels & les Eſclaves. Ces derniers portent au dos la marque de leurs Maîtres; quant aux premiers, ils ſont fort ſtupides, incapables de recevoir aucunes inſtructions; ils n'adorent rien que le diable, parce qu'ils le craignent, & ils lui font aſſez ordinaire-

ment des ſacrifices de leurs beſtiaux, dont ils ſe régalent enſuite.

Voilà l'idée que me donna de la Caroline, le ſieur Darlech, dans les différentes converſations que nous eûmes enſemble au ſujet de cette Contrée, & j'ai regretté plus d'une fois, que les circonſtances de la maladie de M. de Prépont, m'aient empêché d'y aller, pour juger par moi-même de la vérité des faits qui m'ont été rapportés.

Quelques jours après le retour du ſieur B**., on nous apporta un poiſſon extraordinaire, que l'on nous donna ſous le nom d'un renard marin. Je n'en ai jamais vu aucun qui fût conformé de même; il étoit raz & ſans écailles, ſa couleur reſſembloit à celle d'une tanche, il avoit onze pieds de long, ſa plus grande largeur étoit de vingt pouces, vers le ventre; elle ſe retréciſſoit enſuite juſqu'à l'endroit où ſe termine ordinairement la queue des autres poiſſons, & c'étoit-là que commençoit la ſienne, ſous laquelle on voyoit une nageoire, ſur une élévation de l'épaiſſeur d'une amande verte,

dont elle avoit la figure. Cette queue portoit cinq pieds de long, sa forme étoit pareille à celle d'une faux, qui se recourboit vers le ventre. Il avoit sur le dos deux especes d'excroissances, & une autre à la queue; trois nageoires à chaque côté, dont la premiere vers la tête, étoit longue de dix-neuf pouces & large de six; celle d'ensuite, qui se trouvoit auprès du nombril, avoit un bon tiers de moins, tant en longueur qu'en largeur, & la troisieme, en tirant vers la queue, étoit beaucoup plus petite que les deux autres; sa tête étoit fort épaisse, ses yeux aussi gros que ceux d'un bufle; son museau un peu allongé & applati à son extrémité; sa gueule large de huit pouces & garnie de deux sortes de dents, les unes dures & pointues, tenoient à la mâchoire droite d'en haut, dont le tout ensemble, ne formoit qu'un seul os, qui avoit l'air d'une scie. Il avoit en outre six rangs d'autres dents, fort tranchantes, qui bordoient le surplus de cette mâchoire à gauche, & toute celle d'en bas. Ce poisson étoit d'ailleurs fort gras, sa chair étoit aussi compacte que celle du thon. Nous le fîmes

cuire au bleu, & nous le trouvâmes bon. J'ignore la raiſon qui a fait donner à ce poiſſon le nom de renard marin, car il ne reſſembloit en rien à un renard, dont il n'avoit ni la forme, ni la figure, ni l'odeur, ni le gout. Si jamais j'ai regretté de n'être pas anatomiſte, ça été dans cette occaſion où je me ſerois fait un vrai plaiſir de diſſéquer cet animal, qui me parut auſſi extraordinaire dans l'intérieur qu'à l'extérieur.

A quelques jours de là, le ſieur B ***. me fit faire conjointement avec lui, l'emplette de deux cens livres de tabac de la Virginie ; il étoit vieux & bon, nous ne le payâmes que ſur le pied de vingt ſols de notre monnoie, & j'aurois bien voulu, en mon particulier, en trouver davantage, je ne l'aurois pas laiſſé échapper.

Il y avoit déjà plus de trois mois que nous étions au Fort Louis, & près de deux que M. de Prépont étoit dans les remedes, ſans qu'ils euſſent encore rien opéré; une petite fievre lente, qui ſubſiſtoit toujours, le minoit inſenſiblement, & me faiſoit appréhender que les ſuites ne lui devinſſent funeſtes.

Le Chirurgien, qui de ſon côté, commençoit à déſeſpérer de l'état de cet Armateur, lui conſeilla de partir le plutôt poſſible de la Louiſiane; il lui fit accroire que cet air ne lui convenoit pas, & il lui perſuada que le changement de climat lui ſeroit plus efficace que tout ce qu'il pourroit faire; d'ailleurs, pour ſe procurer une guériſon radicale; conformément à cet avis, M. de Prépont décida que nous ferions route pour Québec, dans les premiers jours de Juin, que nous y demeurerions pendant la belle ſaiſon, qui ſeroit plus que ſuffiſante pour terminer nos affaires; que de-là nous paſſerions en France, où il reſteroit juſqu'à l'entier rétabliſſement de ſa ſanté. Il donna en conſéquence des ordres à M. de Trainfort, dont la traite, qui nous avoit été aſſez avantageuſe, étoit ſur ſa fin, de ſe tenir prêt pour le tems fixé, afin que rien ne retardât ce voyage qu'il avoit fort à cœur.

Quelques jours après, ce Lieutenant nous amena un jeune homme d'environ vingt-cinq ans, qui ayant été informé que nous devions partir inceſſament pour le Canada, enſuite

pour Nantes, s'étoit addreſſé à lui pour l'engager à le préſenter à M. de Prépont, à l'effet d'obtenir gratuitement, de cet Armateur, le paſſage dans ſon vaiſſeau juſqu'en France, attendu qu'il n'étoit pas en état de débourſer ſeulement une obole, depuis la cruelle avanture qui lui étoit arrivée, dont nous lui demandâmes le récit, & que je vais rendre, mot pour mot, tel qu'il nous le fit.

Je ſuis né, nous d'it-il, à Montauban, d'une très-honnête famille bourgeoiſe, & je me nomme Cahuzet. La cauſe de mon infortune, provient d'un refus que je fis il y a cinq ans, de conſentir à un mariage que mon pere me propoſa, qui, à tous égards, étoit fort ſortable. Malgré le mécontentement que cela lui donna, il ne ſe rebuta cependant pas d'abord, il m'en fit parler par quelques uns de mes parens & de mes amis, auxquels j'étois extrêmement attaché & qui ne pûrent rien gagner ſur moi; voyant enfin que mon entêtement duroit, il s'aviſa de me faire épier. Il découvrit que j'avois de l'inclination pour la fille d'un Perruquier qui, quoique jeune & jolie,

ne me convenoit en aucune façon. Il défendit à ſon pere de me recevoir chez lui, il m'ordonna de n'y jamais mettre le pied ; & aux reproches qu'il me fit de ma déſobéiſſance, il ajouta de terribles menaces, ſi je continuois à y perſiſter, il les auroit effectués, ſi je n'avois pris des précautions pour m'en garantir. Mais je feignis d'être ébranlé & de me rendre à ſes deſirs ; j'obtins le délai d'un mois, pour me décider entierement, aux conditions que pendant ce tems, j'irois tous les jours viſiter la Demoiſelle qu'il me deſtinoit, & que je ne verrois point ma maîtreſſe. Il eſpéroit d'un côté, me faire naître peu à peu du gout pour la premiere, qui certainement en valoit bien la peine, de l'autre, il ſe flattoit qu'en m'interdiſant la vue de celle qui me captivoit, je l'oublierois bientôt ; mais il ſe trompa, car ayant ſçu que l'on faiſoit un armement à la Rochelle pour la Louiſiane, je formai la réſolution d'y aller, & d'engager ma maîtreſſe à me ſuivre. Je lui en fis la propoſition dans la maiſon d'un de mes amis, que j'avois choiſi pour nos rendez-vous ; elle l'accepta

avec joie, & nous arrêtâmes que nous partirions le Dimanche ſuivant, jour qui me parut d'autant mieux convenir à notre fuite & au coup que je méditois, que dans l'été, mon pere ne manquoit jamais d'aller ſouper toutes les Fêtes, dans un jardin qu'il avoit à une lieue de la ville. Mon trop complaiſant ami ſe chargea d'acheter deux malles, pour y mettre les effets que nous y ferions tranſporter, peu à peu, juſqu'au moment de notre évaſion. Ce jour arrivé, tandis que mon pere étoit à la campagne, j'enlevai le deſſus d'une commode où il mettoit ſon argent, je lui pris deux cens louis, & j'allai rejoindre ma maîtreſſe qui m'attendoit. Nous montâmes dans une voiture que mon ami nous avoit louée, & nous partîmes pour la Rochelle. Le lendemain de notre arrivée, nous allâmes nous préſenter au bureau des claſſes. Le Commiſſaire de la marine nous y enregiſtra, il nous remit un ordre pour le Capitaine d'un de ces vaiſſeaux, afin qu'il nous reçût à ſon bord, & trois jours après, nous fîmes voile pour la Louiſiane.

Je ne fus pas longtems à me repen-

tir de la ſottiſe que j'avois faite, pour une créature qui ne méritoit rien moins que mon attachement. Je la ſurpris un jour, à l'éperon du vaiſſeau, avec le Commis qui avoit le ſoin des vivres, dans un état qui ne me laiſſa pas douter un inſtant du préſent qu'elle me deſtinoit pour le jour de nos noces; je pris la liberté de lui en faire des reproches qui furent un peu vifs, & fort mal reçus de ſa part. Outré de dépit, j'eſſayai de les rendre pathétiques, elle s'en formaliſa, appella à ſon ſecours le Commis, qui prit ſon fait & cauſe, alla porter des plaintes contre moi, qui ne furent malheureuſement que trop bien écoutées; car, ſans vouloir entendre ma juſtification, on me condamna à être amarré à la culaſſe d'un canon, où l'on me donna plus de trente coups de garcettes ſur les reins & ſur les épaules, qui furent ſuivis des huées de tout l'équipage. Indigné de ce traitement, je réſolus de m'en vanger lorſque je ſerois à terre, mais la Providence me prévint; environ quinze jours avant d'arriver, cette perfide tomba dangereuſement malade, & mourut dans des douleurs affreuſes.

Il y avoit près d'un an que j'étois dans ce pays, ſans avoir encore pu trouver l'occaſion de repaſſer en France, lorſque quatre François avec qui j'avois fait connoiſſance, me propoſerent de les accompagner à la chaſſe aux bêtes fauves, dont ils me dirent qu'ils ſe trouvoient très-bien. Comme je n'avois rien de mieux à faire, & que j'étois bien aiſe de me diſtraire de mes chagrins, j'y conſentis. Le ſixieme jour de notre chaſſe, qui juſques-là, avoit été aſſez bonne, nous rencontrâmes quinze Chicachas, qui chaſſoient auſſi. Il s'éleva entre eux & nous une diſpute au ſujet de la propriété d'un bœuf ſauvage qui venoit d'être tué, & dont chacun des deux partis, vouloit ſe rendre maître. Si nous avions été plus prudens & moins pétulens, nous aurions cédé à la force; mais nous étions animés, nous comptions un peu trop ſur notre valeur & notre adreſſe; ſans faire aucune réflexion, nous en vinmes aux mains; nous tuâmes ſept ſauvages, & trois de cinq que nous étions, mordirent la pouſſiere. Nous ne reſtions plus que deux contre huit, de ſorte que, pour

éviter une mort certaine, nous fûmes contraints de nous rendre à ces barbares, qui contens des peaux des bêtes que nous avions tuées, & de celles qu'ils avoient de leur côté, abandonnerent leur chaſſe, & nous conduiſirent dans leur village. J'échus en partage à un vieillard de plus de ſoixante-dix ans, & à ſes trois fils, qui m'emmenerent dans leur caze, & mon camarade s'en fut avec les autres. Je fus très-bien nourri pendant près de ſix mois. Au bout de ce tems, toute la famille de mon hôte s'aſſembla chez lui, où après avoir préludé par mille poſtures, auſſi ridicules qu'indécentes, on me dépouilla de mes vétemens, à la place deſquels, on me paſſa en ſautoir pluſieurs banderolles de différentes couleurs, & on me mit ſur la tête un bonet de plumes. En cet état, ces ſauvages me conduiſirent au ſon de leurs pitoyables inſtrumens à l'entrée d'un bois qui faiſoit face à une très-belle prairie, il m'y attacherent à un pieu, autour duquel étoit dreſſé un bucher, dans l'intention ſans doute de me faire rôtir & de me manger enſuite, ainſi qu'ils avoient fait de mon camarade quelques jours auparavant;

mais au moment où ils se préparoient à me porter un coup de massue qui devoit terminer mes malheurs, la petite-fille de mon hôte, qui se nommoit Aoua, âgée d'environ seize ans, entra dans le cercle de ces sauvages, en faisant des hurlemens affreux; elle se jetta aux pieds de sont grand pere, & lui demanda ma grace, qui selon l'usage des Chicachas, me fut accordée, aux conditions que je consentirois à épouser ma libératrice. Elle vint aussitôt auprès de moi, pour m'en faire la proposition. Il falloit opter; & dans les circonstances où je me trouvois, je ne crus pas devoir hésiter un instant à donner mon consentement à cette union, d'autant plus qu'étant forcée, elle ne m'engageoit à rien devant Dieu; la fille d'ailleurs étoit assez jolie, je ne voyois pas d'autre moyen de conserver ma vie & de faire cesser ma captivité. Aoua ôta elle-même mes liens, m'arracha mes banderolles, leur en substitua une autre qu'elle portoit en écharpe, dont elle me ceignit les reins, & au lieu d'un bonet de plumes, elle m'en donna un fait avec des petites branches d'arbres entre-

lacées de fleurs. Nous retournâmes après, au ſon des mêmes inſtrumens, à la caze de mon hôte, où on fit le feſtin de nos noces, qui furent célébrées trois jours de ſuite, par les réjouiſſances uſitées parmi les gens de cette Nation. Je demeurai avec eux près de trois ans, j'eus deux enfans mâles de ma femme, que je baptiſai, & qui vivent encore. J'étois ſi bien obſervé, que malgré l'envie que j'avois de me ſauver, je ne pus jamais en trouver l'occaſion. Deux des oncles de ma femme, m'engagerent un jour d'aller avec eux à la chaſſe, j'acceptai d'autant plus volontiers cette partie, qu'elle me fit naître l'idée d'en profiter pour m'évader. Je me munis à cet effet d'un fort bon couteau à gaîne, que l'on m'avoit rendu depuis mon mariage, d'une calebaſſe d'eau de vie, qui en contenoit bien quatre pintes, & nous nous mîmes en marche. Le troiſieme jour, ſur le ſoir, nous nous trouvâmes extrêmement fatigués; je propoſai à mes compagnons de nous repoſer, je les invitai à boire de l'eau de vie, que je ſçavois qu'ils aimoient beaucoup, & je leur

en verſai tant, que je les enivrai. Quand je les vis plongés dans un profond ſommeil, je leur enfonçai, à l'un & à l'autre, mon couteau dans le cœur, dont ils moururent ſur le champ. Je m'acheminai enſuite ſans tenir de route certaine : enfin, grace à la Providence, au bout de cinq jours & de quatre nuits, je ſuis heureuſement arrivé ici, d'où je compte, nous dit-il, en s'adreſſant à M. de Prépont, m'en retourner en France, ſi vous avez la bonté de m'octroyer le paſſage que je viens de vous demander.

M. de Prépont fit dîner avec nous ce pauvre malheureux, qui étoit preſque nud ; la punition qu'il venoit de ſubir de ſes incartades, & le regret dont il en parut pénétré, furent plus que ſuffiſans pour exciter la compaſſion de cet Armateur, qui ordonna au ſieur de Trainfort de le faire habiller, & d'en prendre ſoin juſqu'au moment de notre départ.

Les Sauvages, qui habitent cette grande contrée, ſont en général aſſez bienfaits, grands, forts, robuſtes, adroits, bons chaſſeurs & grands coureurs. Leur couleur eſt olivâtre,

& leur figure ne ſeroit point difforme, ſi, lorſqu'ils naiſſent, on ne la rendoit telle; mais comme c'eſt un trait de beauté parmi eux de n'avoir pas la face plus relevée qu'une aſſiete, ils ont grand ſoin d'applatir le viſage de leurs enfans, ils ſe ſervent pour cela de planches qu'ils appliquent ſur leur front, & qu'ils ſerrent fortement avec des bandes; ils leurs percent auſſi les oreilles, le nez & les levres; hors les Chicachas, les Alibamons & les Aſſénipoils, gens durs & féroces, les autres ſont aſſez doux & traitables. Quant à leur Religion, on ſeroit fort embarraſſé de dire celle qu'ils profeſſent; ils ne ſont même pas idolâtres, ils n'adorent rien & ne craignent que le diable, ainſi que je l'ai déja dit de ceux de la Caroline. Il en faut cependant excepter quelques-uns, que nos Miſſionnaires, répandus dans ce pays, ont convertis à la vraie foi.

Toutes nos affaires étant terminées, nous nous embarquâmes le cinq Juin, nous appareillâmes & fîmes voile pour le Canada. Après vingt & un jours de traverſée, pendant laquelle il ne nous ſurvint aucun accident,

nous allâmes mouiller dans le Port de Tadouſſac, ville capitale d'une Province du même nom, ſituée par les trois cens neuf degrés de longitude, & les quarante-huit dégrés trente minutes de latitude, ſur le fleuve de S. Laurent, à environ quatre-vingt lieues de ſon embouchure, où il reçoit la riviere de Saguenay, qui communique ſon nom à une des Provinces du Canada. Comme nous ne pûmes aborder dans aucune des ances, & que ce fleuve a la réputation d'être extrêmement dangereux, nous prîmes le parti d'amarer notre vaiſſeau aux arbres qui bordent ce Port, que nous choiſîmes par préférence à tout autre, comme étant le plus convenable & le plus à portée pour traiter avec les Sauvages. Nous y laiſſâmes les ſieurs B ***., de Trainfort & Cahuzet pour y faire la traite; nous nous rendîmes, M. de Prépont & moi, à Québec. Notre premier ſoin fut d'aller faire une viſite à M. le Marquis de Beauharnois, qui étoit alors Gouverneur Général de la Nouvelle France. Nous en fûmes très-bien reçus; il nous promit avec la meilleure grace du monde de nous fa-

voriſer en tout ce qui dépendroit de lui, & il commença par nous en donner une preuve, en nous faiſant expédier une permiſſion pour faire la traite avec les ſauvages, ſans laquelle nous aurions été fort inquiétés.

Nous nous logeâmes chez la veuve d'un Négociant, qui ſe nommoit Madame Véron ; elle demeuroit dans la baſſe ville, que nous choiſîmes par préférence, à cauſe que l'air étant moins vif que dans la haute, elle convenoit davantage à l'état où ſe trouvoit M. de Prépont ; d'ailleurs elle nous étoit plus commode pour le commerce. Cette veuve nous accommoda d'un magaſin, où nous fîmes tranſporter de notre vaiſſeau les marchandiſes dont nous pouvions nous procurer une défaite avantageuſe dans ce pays, comme ſucre, caffé, indigo, coton, cacao, vanille, caſſe, canelle & tabac d'Eſpagne, que notre intention étoit d'échanger contre toutes ſortes de pelleteries, attendu que les ſieurs B***. & de Trainfort avoient une traite particuliere à faire avec les Sauvages, ainſi que je l'ai dit plus haut ; qu'à cet effet ils étoient obligés

de reſter à Tadouſſac. J'engageai M. de Prépont à faire venir auprès de nous le ſieur Cahuzet pour la garde de notre magaſin. Cet Armateur qui en vit la néceſſité, chargea M. de Trainfort, lorſqu'il nous apporta les marchandiſes que nous lui avions demandées, de nous envoyer ce jeune homme auſſitôt qu'il ſeroit de retour à Tadouſſac.

Un jour que nous avions invité notre hôteſſe à dîner, on vint ſur la fin du repas, lui annoncer la viſite de deux Jéſuites. Comme elle vouloit ſortir pour les aller recevoir, nous l'en empêchâmes, & nous l'engageâmes de les faire entrer. Mais qu'elle fut ma ſurpriſe, en jettant les yeux ſur ces deux Peres, d'en reconnoître un qui m'avoit régenté en cinquieme, avant que je vinſſe à Paris continuer mes études au Collége de Beauvais. Ce Pere me dit qu'il y avoit deux ans que ſes Supérieurs l'avoient envoyé dans la Nouvelle France pour faire la Miſſion; que je ne le voyois à Québec, que parce qu'il y avoit été député par le Préfet des Miſſions, pour quelques affaires; qu'il ne comptoit y reſter qu'une ſemaine, & partir enſuite pour

Miſſilimakinac, où il faiſoit ordinaiement ſa réſidence. Ce Pere, qui ſe ommoit Fournier, parut charmé de ette rencontre ; il me fit mille amiés, me preſſa fort de l'aller voir, & e paſſer quelque tems dans la maiſon ue ſa Compagnie avoit dans cet enroit. Ses inſtances furent ſi vives, que 1. de Prépont, qui ſe ſentoit un peu ieux, jugea à propos d'y joindre les ennes, ce qui m'obligea de donner ıa parole à ce Jéſuite, en conſéquene de laquelle il promit de me venir rendre quand il s'en retourneroit, & e m'accompagner lorſque je revienrois.

Nous montâmes dès le lendemain ans la ville haute, pour y rendre une iſite au Pere Fournier, & à celui vec qui il étoit venu la veille chez Madame Véron, dont il étoit fort ami, s nous firent voir leur maiſon. Elle ſt belle, bâtie en pierres, expoſée u mieux. Leur Egliſe, quoique pete, eſt extrêment jolie. Le platfond ſt orné de pluſieurs figures, qui produiſent un très-bel effet. Leur jardin ſt ſpacieux & très-bien entretenu ; y a en outre un bois de haute futaye,

dans lequel on a pratiqué une ſuperbe avenue, où nous nous promenâmes pendant plus d'une heure. Ils ont auſſi un Collége, où ils enſeignent les Humanités, la Philoſophie & la Théologie. En prenant congé du P. Fournier, il me rappella la promeſſe que je lui avoit faite. Je la lui réïtérai, & nous nous ſéparâmes.

En rentrant au logis, nous y trouvâmes le ſieur Cahuzet, qui y étoit arrivé pendant notre abſence; nous l'inſtruiſîmes du motif qui nous avoit porté à le mander, & nous l'inſtallâmes dans le magaſin, où nous avions fait pratiquer un retranchement, dans lequel nous lui plaçâmes un lit, n'ayant pas aſſez de logement pour lui donner une chambre ailleurs.

Quelques jours après, le Pere Fournier m'envoya dire qu'il partiroit le lendemain, que je me tinſſe prêt, & qu'il viendroit me prendre à neuf heures du matin. Je m'arrangeai en conſéquence, nous déjeunâmes, je pris congé de M. de Prépont, & nous fîmes route pour Miſſilimakinac, où nous arrivâmes après un court trajet.

Le 20 Juillet 1733, nous nous rendîmes

mes à la maiſon de la Compagnie, où nous ne trouvâmes que deux Jéſuites, ſçavoir le Pere d'Aſſigny, Préfet, & le Pere Certier; les autres étant allés en miſſion, depuis l'abſence du Pere Fournier. L'accueil gracieux que ces Religieux me firent, ne me donna pas occaſion de me repentir d'avoir entrepris ce voyage; car, pendant le tems que je demeurai avec eux, ils me fêterent beaucoup, & me régalerent le mieux qu'ils purent; il eſt vrai que j'avois eu ſoin d'emporter avec moi ſix bouteilles de vin de Madere, quatre de Syracuſe, deux bouteilles d'eau des Barbades, & autant de fine orange, dont je leur fis préſent, ce qui, je crois, ne contribua pas peu à la bonne reception qu'ils me firent; quoi qu'il en ſoit, j'eus lieu d'être flatté des égards qu'ils eurent pour moi. Ces bons Peres m'ouvrirent leur cœur ſur la dureté de leur état & l'inutilité des peines & des ſoins qu'ils ſe donnoient pour amener à la foi des Sauvages dont les trois quarts étoient brutes & incapables d'inſtruction, le ſurplus plein de préjugés très-difficiles à vain-

cre, & qu'à l'exception d'un très-petit nombre de converſions, tout le fruit de leurs travaux ſe réduiſoit à quelques Baptêmes, qui par la ſuite n'opéroient pas grand choſe : en un mot, ils me parlerent vrai. Que leur auroit-il ſervi, après-tout, de vouloir diſſimuler ; j'étois ſur les lieux, & conſéquemment à portée d'en juger par moi-même ?

Miſſilimakinac eſt un Iſthme de l'Amérique ſeptentrionale dans la Nouvelle France ; il a environ cent trente lieues de long, & vingt-deux de large. C'eſt une pointe de terre qui eſt au nord d'un détroit par où le lac des Illinois va ſe rendre dans celui des Hurons. Ce détroit a plus de trois lieues de long, & environ une de large. Nous avons dans cet endroit un établiſſement que l'on conſidere comme un poſte très-important. Il eſt ſitué par les deux cens quatre-vingt douze degrés de longitude, & les quarante-cinq degrés trente-cinq minutes de latitude. Il n'eſt éloigné que d'une demi-lieue de l'embouchure du lac des Illinois. Les Outaouas & les Hurons y ont auſſi chacun un village,

ils ſont ſéparés l'un de l'autre par des paliſſades. Ces premiers ont conſtruit un Fort ſur un côteau qui eſt à environ mille pas de Miſſilimakinac. C'eſt dans le poſte que nous occupions que les Jéſuites avoient leur maiſon, de laqu'elle dépendoient toutes les Miſſions diſperſées parmi les différentes Nations de Sauvages; elle étoit bâtie auprès d'une Egliſe, dans un enclos de paliſſades qui la ſéparoit de l'habitation des Hurons Nos Chaſſeurs ont pareillement un établiſſement qui ſert d'entrepôt aux marchandiſes deſtinées à être échangées avec les Sauvages contre toutes ſortes de pelleteries. Il faut néceſſairement paſſer par-là, pour aller chez les Illinois, les Ouamis, à la baye des Puants, & ſur le fleuve de Miſſiſſipi. Les pelleteries qui nous viennent de ces différens endroits, ſéjournent à Miſſilimakinac, avant d'être transférées dans les autres places que nous avons à la Louiſiane. La ſituation de cette Iſthme, eſt d'autant plus avantageuſe que les Iroquois ne peuvent traverſer dans leurs foibles canots, le canal des Illinois, qui a plus de deux lieues de large;

d'ailleurs la navigation du lac des Hurons, eſt trop pénible pour eux, & les chemins par terre ſont impraticables, à cauſe des rivieres & de la quantité d'étangs qui s'y trouvent. Le lac des Illinois eſt très-poiſſonneux, il fournit d'excellens poiſſons blancs; ils ſont ſupérieurs, par leur bonté, à tous ceux de cette eſpece que fourniſſent les autres rivieres. On y voit auſſi des truites auſſi belles que celles du lac de Geneve. Cette abondance eſt d'une grande utilité pour la ſubſiſtance de ceux qui vont à la chaſſe des cerfs, des caſtors & des orignaux, qui ſans cette reſſource, ſe trouveroient ſouvent dans le cas de faire fort maigre chere. Les campagnes ſont fertiles & agréables, elles produiſent toutes ſortes de légumes & d'herbages, des poids, des feves, des citrouilles, des melons & du bled d'Inde, que les Sauvages vendent quelques fois très-cher, ſur-tout quand la chaſſe ne leur a pas bien réuſſi, ce qui les dédommage en quelque ſorte du prix exceſſif dont nous leur faiſons payer les marchandiſes que nous leur vendons.

Il y avoit déjà douze jours que j'étois avec ces bons Peres ; mais comme les amuſemens qu'ils me procuroient ne m'ôtoient pas les inquiétudes que me donnoit la ſanté de M. de Prépont, je leur en fis part ; je les priai de trouver bon que je priſſe congé d'eux, & que je profitaſſe d'une occaſion qui ſe préſentoit pour m'en retourner à Québec, d'autant que j'éviterois par-là au Pere Fournier l'embarras d'un voyage auquel il s'étoit engagé par pure complaiſance pour moi. Ils y conſentirent, ils me chargerent d'un paquet pour leur Evêque, qu'ils me prierent de remettre en mains propres à ce Prélat, & je partis le lendemain.

A mon arrivée à Québec, je trouvai M. de Prépont, qui commençoit fort à s'ennuyer de ne me point voir. Il m'informa que pendant mon abſence il avoit échangé une bonne partie de nos marchandiſes contre de magnifiques pelleteries, dont il eſpéroit que nous nous déferions très-avantageuſement en France. Il me dit auſſi qu'il étoit bien content du ſieur Cahuzet, qui lui avoit été d'un grand ſecours,

lui ayant donné dans cette occaſion des preuves de ſon zele & de ſon intelligence, qu'il comptoit reconnoître auſſitôt qu'il ſeroit à Nantes.

Quelques jours après mon retour, j'allai rendre à M. l'Evêque, le paquet que le Pere d'Aſſigny m'avoit remis. Ce digne & pieux Prélat me fit mille amitiés, il m'engagea de l'aller voir quelques fois, pendant le ſéjour que je ferois à Québec, & de vouloir bien me charger de ſes dépêches, lorſque je partirois pour la France. En ſortant de ſon Palais, je me rendis à la maiſon des Jéſuites, pour m'acquitter de quelques commiſſions que le Pere Fournier m'avoit données, & en rentrant au logis, j'y trouvai le ſieur B***. qui ne faiſoit qu'arriver de Tadouſſac. Il nous inſtruiſit qu'il ne nous reſtoit plus aucune quincaillerie, & fort peu d'eau de vie, qui ſeroit à peine ſuffiſante pour notre traverſée juſqu'en France; que la traite que lui & le ſieur de Trainfort avoient faite avec les Sauvages, étoit entierement finie, & que nous avions un fort bel aſſortiment de pelleteries. Le ſieur B***., dont les ſoins nous avoient

été fort utiles, travaillant pour notre compte, ne s'étoit point oublié; car depuis notre départ du Fort Royal, il avoit au moins quadruplé ſes fonds. Sa préſence n'étant plus néceſſaire à Tadouſſac, nous l'engageâmes à reſter avec nous; & attendu que nous étions logés fort étroitement, nous lui propoſâmes de lui faire mettre un lit dans le Magaſin, à côté du ſieur Cahuzet, ce qu'il accepta avec d'autant plus de plaiſir, qu'il auroit eu beaucoup de peine à trouver une chambre, dont le loyer lui auroit couté très-cher.

M. de Prépont écrivit alors à M. de Trainfort de mettre notre vaiſſeau en état de tenir la mer pour le commencement d'Octobre, tems auquel il avoit fixé notre départ pour la France, & de faire les proviſions d'eau, de bois, & de toutes les autres choſes dont nous pourrions avoir beſoin pour cette traverſée.

Nous employâmes les quinze jours qui ſuivirent l'arrivée du ſieur B***., à nous défaire du ſurplus des marchandiſes que nous avions dans notre Magaſin, qui furent échangées contre des pelleteries, & nous renvoyâmes

enſuite le ſieur Cahuzet à Tadouſſac, pour y aider le ſieur de Trainfort. Comme il ne nous reſtoit plus rien à faire, & qu'avant que notre vaiſſeau fût prêt, nous avions encore près d'un mois d'attente, nous réſolûmes, M. de Prépont & moi, de remplir ce vuide en faiſant un voyage à Mont-Réal, ville dont on nous avoit parlé pluſieurs fois très-avantageuſement, à cauſe de la ſalubrité de ſon air. Nous laiſſâmes le ſieur B***. maître de notre magaſin, nous le chargeâmes de nos affaires, & nous partîmes le neuf Septembre 1733, pour cette ville, où nous arrivâmes le douze.

Nous allâmes loger chez un Négociant qui ſe nommoit M. du Freſne, frere de Madame Véron, notre hôteſſe, qui nous avoit donné une lettre pour lui. Il nous reçut à bras ouverts, nous fêta beaucoup, pendant le ſéjour que nous y fîmes, & nous accompagna dans toutes nos promenades.

Mont-Réal, ville Capitale de l'Iſle du même nom, qui a environ onze lieues de long ſur cinq de large, eſt ſituée par les trois cens quatre degrés cinquante-cinq minutes de longitude,

& les quarante-cinq dégrés trente minutes de latitude, ſur le fleuve de S. Laurent, à ſoixante lieues au-deſſus de Québec. Elle eſt très-commerçante, belle & bien fortifiée. Le climat en eſt ſain, & d'une grande fertilité, ſon principal commerce conſiſte en peaux de caſtors, d'ours, d'orignaux, de martres, de renards, de loutres, d'élans, de cerfs, de peckans, de loups marins, de chats ſauvages, de fouteraux, de fouines, de beletes, de rats muſqués, de caribous, & de chevreuils. Il y a un Gouverneur, un Etat Major & une bonne garniſon. On y voit un fort beau canal qui va ſe rendre à Québec, & qui forme un des bras du fleuve S. Laurent. Le Séminaire de S. Sulpice de Paris, eſt Seigneur de cette ville. Il n'y avoit pas huit jours que nous y étions, quand tous les ſimptômes de la maladie de M. de Prépont reparurent, ce qui nous obligea d'en partir, pour retourner à Québec, où nous arrivâmes le vingt-cinq Septembre. Nous apprîmes que notre vaiſſeau étoit de la veille dans le Port de Québec, où M. de Trainfort l'avoit amené de Ta-

douſſac. Nous y fîmes conduire les pelleteries qui nous avoient été données en échange de nos marchandiſes, ainſi qu'un petit baril d'environ ſoixante pintes de ſirop d'Erable, & un quintal de thérébentine du Canada, dont j'avois fait emplette pour mon compte particulier.

Comme rien ne nous retenoit plus au Canada, nous allâmes prendre congé de M. de Beauharnois, de M. l'Evêque & des Peres Jéſuites, qui nous remîrent leurs dépêches pour la France, & nous revinmes au logis, où pendant deux ou trois jours que nous y reſtâmes encore, nous arrangeâmes nos affaires; nous nous embarquâmes enſuite, nous appareillâmes & fîmes voile pour Nantes, le dix Octobre 1733.

Québec, ville Capitale de la Nouvelle France, ſituée dans l'Amérique ſeptentrionale, par les trois cens ſept degrés cinquante minutes de longitude, & les quarante-ſix degrés quarante-cinq minutes de latitude, eſt ſur la rive gauche du fleuve S. Laurent. Sa poſition eſt une des plus avantageuſes pour le commerce, & ſa vue une des

plus belles qu'il y ait au monde. Il y a un canal qui va depuis la côte de Beauport juſqu'à la pointe de Lévy, qui dépend de Lauſon, dont il y a eu un Gouverneur Général de ce nom dans la Nouvelle France. Le Port & la Rade en ſont bons. Ce fleuve forme quatre bras, vis-à-vis de la ville, le premier va au ſud de l'Iſle d'Orléans, il a près d'une lieue de large; le ſecond eſt au nord de cette Iſle, & deſcend au Cap Tourmente; le troiſieme ſe nomme la riviere S. Charles, & le quatrieme vient de la ville de Mont-Réal, à ſoixante lieues au-deſſus de Québec.

Cette ville eſt diviſée en deux parties, dites haute & baſſe. La premiere comprend le Fort, le château, qui eſt ſur le bord d'une côte eſcarpée, & qui, quoiqu'irrégulier, eſt très-bien fortifié. C'eſt dans cette ville que réſide le Gouverneur Général, qui jouit d'une grande autorité, de forts appointemens & d'émolumens conſidérables; ſon pouvoir eſt très-étendu, il conſiſte à ſuſpendre l'exécution des Sentences de mort, juſqu'à ce qu'il ait obtenu la grace des Criminels; à

disposer, ainsi qu'il le juge à propos ; des emplois militaires, autres que les Gouvernemens, les Lieutenances de Roi & les Majorités ; à accorder un certain nombre de permissions chaque année, à ceux qu'il veut bien favoriser, pour aller en traite chez les Nations Sauvages, & à concéder, conjointement avec l'Intendant, des terres à défricher, & autres établissemens. Il y a un Etat Major, une bonne Garnison & une nombreuse Artillerie. L'Intendant y a aussi son logement ; ses appointemens & émolumens sont à peu-pres semblables à ceux du Gouverneur Général ; il a seul le pouvoir de disposer des deniers qui se trouvent dans les coffres du Roi, tous les vins & autres provisions qu'ils font venir de France, ne payent point de fret, ni aucuns autres droits. Il y a aussi dans cette ville un Grand Prevôt & un Grand Maître des Eaux & Forêts.

Le Conseil Supérieur s'y assemble tous les deux mois pour juger définitivement les appels des Sentences rendues par les Juges des Juridictions subalternes, qui ressortissent à ce

Tribunal. Il eſt compoſé du Gouverneur Général, de l'Intendant, de l'Evêque, de ſept Conſeillers, d'un Procureur Général & d'un Greffier. Chaque partie plaide elle-même ſa cauſe, de ſorte que les affaires ne ſont point embrouillées par les Avocats & les Procureurs; il n'y en a même aucun; elles ſont par conſéquent bien plus faciles à juger. Tous ces Officiers ſiégent l'épée au côté.

Le Palais du Gouverneur a près de cent trente pieds de long; au-devant eſt une terraſſe de plus de quatre-vingt pieds, qui a vue ſur la baſſe ville & le canal. Ce Palais eſt ſuperbe, il eſt bâti en pierres de taille & eſt très-bien conſtruit. Il eſt flanqué de pluſieurs pavillons, qui forment des avants & des arrieres corps de logis. Il y a deux batteries de canon, dont l'une eſt dans l'enceinte du Palais, & l'autre en dehors; celle-ci commande la baſſe ville & le fleuve. A trois cens cinquante pas ou environ de ce Palais, eſt une côte de près de cent toiſes de hauteur, que l'on appelle le Cap Diamant, ſur lequel eſt une redoute qui domine ſur le Fort, la haute ville & toute la

campagne. On prétend que ce Cap eſt rempli de diamans dans ſes rochers. Ils ſeroient, dit-on, aſſez beaux, s'ils avoient la dureté du vrai diamant; & à moins de s'y bien connoître, on pourroit s'y méprendre. A l'extrémité de la haute ville, & au nord-oueſt du Cap, eſt un cavalier ſur lequel eſt un moulin. Ce cavalier eſt garni de pluſieurs pieces de canon, qui ſont en état de battre la campagne.

Le Palais Epiſcopal eſt auſſi dans la haute ville. C'eſt un grand bâtiment de pierres de taille, dont le principal corps de logis avec la chapelle, ont vue ſur le canal. Il y a une aîle de ce bâtiment, qui a environ quatre-vingt pieds de long; au bout eſt un pavillon formant un avant-corps à l'orient, & dans l'angle qui forme avec l'aîle ce corps de logis, eſt un autre pavillon couvert en impériale, dans lequel eſt pratiqué le grand eſcalier. Le rez-de-chauſſée de la principale cour, n'eſt pas plus élevé que les autres cours & jardins; le réfectoir les cuiſines & les offices ſont ſous terre, voûtés en briques. La Chapelle a ſoixante pieds de long; elle eſt bâtie en pierres de

taille, fort ornée en dedans, & son autel est d'autant plus remarquable, qu'il est à l'instar de celui du Val-de-Grace, à Paris. Ce Palais est rempli de quantité de chambres, qui servent à loger tous les Ecclésiastiques de ce Diocese, lorsqu'ils se trouvent attirés à la ville pour leurs affaires; ils mangent avec l'Evêque, qui est toujours à la tête du réfectoire. Ce Prélat releve immédiatement du Pape; son revenu est très-mince, & sans les bénéfices qu'il a en France, il auroit bien de la peine à subsister.

Tels étoient les usages des tems heureux de l'Eglise, qui nous sont encore rappellés par cette mémorable définition de la maison de l'Evêque *Domus Episcopi*, *Domus Presbiterorum*. Mais si la vie commune de l'Evêque avec son Clergé, se trouve aujourd'hui abolie, du moins doit il toujours considérer que ce n'est que par la liaison intime & la sainte familiarité qu'il entretiendra avec ses co-opérateurs, qu'il pourra leur inspirer le zele, dont il doit être lui-même animé, pour l'exercice du sacré ministere, connoître les talens des

Eccléſiaſtiques qui lui ſont ſubordonnés, les appliquer aux emplois qui peuvent leur convenir, les ſoutenir dans leurs travaux, maintenir parmi eux la décence & la piété; c'eſt l'un de ſes premiers devoirs. Ce ne ſera qu'en les honorant lui-même, & en leur procurant, par des ſecours judicieuſement diſtribués, l'affranchiſſement des baſſeſſes que les beſoins néceſſitent, qu'il parviendra à les faire reſpecter par les ſéculiers, & à procurer à tout l'ordre Eccléſiaſtique, l'obéiſſance & la vénération qui lui ſont dues; mais je m'apperçois que je moraliſe aux dépens de ceux, qui par état, ſont obligés de le faire; n'uſurpons point leurs droits, & reprenons le fil de notre hiſtoire.

La Cathédrale eſt un grand & magnifique vaiſſeau. Le Chapitre eſt compoſé de dix Chanoines, y compris le Doyen. Il y a en outre quatre dignitaires, qui ſont le Grand Chantre, le Théologal, le Grand Pénitencier & le Grand Archidiacre. Le Séminaire eſt auprès de cette Egliſe; il a été fondé par feu M. de Laval, Evêque de Québec. Il eſt ſur la grande plate forme,

& il a vue sur le canal. La Chapelle de ce Séminaire a trente-huit pieds de long, en y comprenant la Sacristie : elle est enfermée dans l'aîle gauche du bâtiment, qui a plus de deux cens pieds de long & trente de large. Sa sculpture est fort belle & très-estimée. Le Maître-Autel est superbe. Son architecture est corinthienne ; les murailles sont toutes lambrissées, & ornées de fort beaux tableaux.

Les Jésuites, ainsi que je l'ai dit cidevant, y avoient une belle maison avec un Collége.

Les Récolets ont un Couvent vis-à-vis le Château. Leur Eglise est belle, & on y voit sur leur Maître-Autel un magnifique tableau, qui représente une descente de Croix ; c'est un ouvrage achevé. Leur cloître est fort beau, & c'est à ces Religieux que l'on doit, dans ce pays, l'établissement de la foi.

Les Hospitalieres ont une fort jolie maison dans cette ville, & elle est ornée de deux fort beaux pavillons.

Les Ursulines en ont pareillement une, qui est très-commode pour y

prendre des Penſionnaires, & y procurer l'inſtruction aux jeunes filles.

La ſeconde, dite la baſſe ville, eſt ſituée ſur le bord du fleuve, au pied d'une montagne de quatre-vingt toiſes de haut, & une falaiſe de vingt-huit, nommée le Saut du Matelot; les maiſons y ſont bien bâties toutes en pierres de taille, auſſi dures que le marbre; elle eſt défendue par une platte-forme qui eſt à fleur d'eau, de façon qu'il ſeroit difficile aux vaiſſeaux d'en approcher forcément, ſans courir le riſque d'être coulés à fond. C'eſt dans cette ville qu'a été conſtruite la Chapelle de Notre-Dame des Victoires, en action de graces de la levée du ſiege que firent les Anglois en 1690.

Il y a un chemin qui communique de la baſſe ville à la haute; il va en tournant, & les voitures ont bien de la peine à y monter.

Le commerce eſt très conſidérable dans cette ville, les marchands s'y ſont tous établis, tant à cauſe de la commodité du Port, le long duquel il y a de fort belles maiſons, que par la facilité qu'ils ont de faire tranſpor-

ter en bateau, jusqu'au devant de leurs maisons le bled, le bois, toutes les autres marchandises & provisions qui leur sont nécessaires. Cette ville est bien peuplée Le froid s'y fait beaucoup moins ressentir que dans la ville haute; mais celle-ci a l'avantage de jouir pendant l'été d'un vent frais, dont l'autre est privée. L'eau y est fort bonne & limpide; il s'en trouve plusieurs sources.

Les voitures dont on se sert pendant l'hyver, tant à la ville qu'à la campagne, sont des traîneaux tirés par des chevaux qui sont insensibles au froid & infatigables.

Le Canada est un grand & vaste pays, situé dans l'Amérique septentrionale; les Géographes, jusqu'à présent, n'ont pas été absolument d'accord sur ses bornes. Celles qui, selon mes connoissances, paroissent les plus justes, se trouvent dans *la Méthode pour étudier la Géographie, Tom. III. pag. 269.* dans lequel l'Auteur lui donne pour bornes, au nord le pays de Labrador, à l'est, la Nouvelle Angleterre & la mer du nord, & à l'oueſt, le Nouveau Méxique, de

ſorte que cette partie de l'Amérique ſe trouve entre les deux cens ſoixante-ſept & trois cens trente degrés de longitude, & entre les vingt-cinq & cinquante-trois degrés de latitude ſeptentrionale. Sa plus grande étendue ſe prend du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis la Province de Panuco, dans la Nouvelle Eſpagne, juſqu'au Cap Charles, près du Golfe S. Laurent, ce qui renferme une diſtance de près de mille lieues.

Ce pays eſt à peu de choſe près auſſi grand que l'Europe, il eſt entrecoupé de bois, de lacs & de rivieres, qui rendent le froid extrêmement rude pendant ſix mois de l'année au moins. Les terres qui ont été défrichées ſont très-fertiles, elles produiſent de fort bon froment, qui ſe ſeme en Mai, & ſe recueille à la fin d'Août. Les légumes y viennent au mieux, les poids ſont excellens; il y a beaucoup d'arbres fruitiers de toute eſpece; la vigne & le tabac y croiſſent très-bien; les bois ſont remplis de toutes ſortes d'animaux rares, dont les peaux font le principal commerce des habitans de cette contrée, parmi leſquels le

caſtor eſt le plus ſingulier, tant par ſon adreſſe, que par ſon intelligence à ſe garantir des piéges que l'on lui tend ſans ceſſe. On y voit auſſi un gibier immenſe; les fleuves, lacs, rivieres & étangs, fourniſſent du poiſſon en abondance, & d'un goût exquis. Il y a une prodigieuſe quantité d'arbres, propres aux conſtructions des vaiſſeaux & autres ouvrages en charpente & menuiſerie. L'Erable entr'autres, donne une liqueur admirable & fort eſtimée. L'Epinette blanche fournit ce baume merveilleux, par les bons effets qu'il procure, & que nous connoiſſons ſous le nom de Baume ou de Thérébentine du Canada. Les beſtiaux & la volaille y ſont fort communs, & à bon compte.

Quoique nous ſoyons les premiers poſſeſſeurs de cette Contrée, cela n'a pas empêché les Anglois de nous en uſurper de tems en tems quelques parties. Par le traité d'Utrecht, nous leur cédâmes la ville de Plaiſance, & les autres, ſituées dans les mers d'alentour, la ville de Port Royal & toute l'Acadie, la baye & le détroit d'Hudſon, le Fort de Nelſon, & toutes

les terres, mers, côtes, rivieres, places & forts en dépendants, le Cap Breton, celui de Camſeaux, & l'Iſle de Terre-Neuve, ſitués ſur la côte orientale du Canada, à l'entrée du Golfe de S. Laurent; mais depuis la derniere paix, nous leur avons généralement abandonné tout ce que nous nous étions réſervés dans le Canada, ſous le nom de Nouvelle France.

On diviſe ce pays en deux parties orientale & occidentale, la premiere eſt connue ſous la dénomination de Canada, la ſeconde ſous celle de Louiſiane. Avant la derniere paix, nous poſſédions dans cette derniere partie, la Province de Saguenai, qui comprenoit, Québec, Tadouſſac, Sillery, Port Neuf, S. Nicolas, Chichequebec, & en outre l'Iſle de Mont-Réal, dont la ville du même nom étoit bien fortifiée, & dans laquelle il y avoit un Gouverneur Particulier, avec un Etat Major & une bonne Garniſon. L'Iſle de Miſcou, l'Iſle de S. Jean, Richelieu, les trois rivieres, où il y avoit auſſi un Gouverneur Particulier, un Etat Major & une bonne Garniſon; Gaſpé, le Fort

de Conti, celui de Frontenac, Notre Dame des Anges, S. Alexis, S. François, S. Joseph, S. Michel.

Il y a encore plusieurs autres Provinces compriſes ſous la même dénomination de Canada, dont les Anglois ſont pareillement poſſeſſeurs; ſçavoir l'Acadie, d'où dépendent Port Royal, qui en eſt la Capitale, la Hayve, Martingo, Paſpay, Touquechet & Port Roſſignol.

Le Norumbeque, qui comprend Pentégoct, Sainte-Croix & S. Sauveur; la Nouvelle Angleterre, d'où dépendent London, Boſton & Pliymouth; La Nouvelle Yorc, le Fort de Naſſau, Chriſtina, Gollimbourg & Elzimborg.

Tous les pays de cette vaſte Contrée, ſitués au midi, ſont remplis d'immenſes forêts, qui rapportent les plus beaux bois du monde, conſiſtans en hêtres, ormes, tilleuls, frênes, chênes rouges, châteigniers, poiriers, pommiers, pruniers, coudriers, ceriſiers & noyers, dont les fruits de ces deux dernieres eſpeces ne vallent rien; on y trouve beaucoup d'autres arbres, inconnus en Europe, dont

il en eſt un que l'on nomme érable, & qui ne tient en rien des nôtres. Sa ſéve eſt agréable & ſaine, ſon goût eſt ſupérieur à celui de toutes nos eaux de citrons, de ceriſes & de groſeilles. Elle porte ſon ſucre avec elle; & pour la conſerver, on la fait cuire en conſiſtance de Sirop. C'eſt un des plus puiſſans ſpécifiques que nous ayons dans les maladies de poitrine.

Je m'étonne que les Médecins qui, ſans doute, n'en ignorent pas les propriétés, aient négligé de faire uſage d'un remede auſſi bon que celui-là; j'en ai fait en mon particulier quantité d'expériences, qui toutes m'ont réuſſi. Les bois ainſi que les habitations, ſont pleins de ces arbres précieux, dont il eſt très-facile d'avoir la ſéve, par le moyen d'une ſaignée que l'on fait dans l'arbre. Il n'y en a aucun qui ne puiſſe rendre chaque jour un broc de ſept à huit pintes, & il n'eſt point d'habitant qui n'en ait pluſieurs chez lui, & qui ne ſoit à portée d'en tirer tous les jours quelques dames jeannes. La vigne croît naturellement au pied des arbres & monte juſqu'au ſommet, de ſorte que les grappes paroiſſent

roiſſent tenir aux branches. On en fait du vin, mais il eſt auſſi épais, & d'un rouge auſſi noir que celui du Gâtinois; il n'en a pas, à la vérité, la fadeur que les grains d'hiéble, qu'on y met à foiſon, lui communique, mais il reſſemble, par ſa douceur, au vin des Canaries. Il croît auſſi dans ces bois une eſpece de plante, haute d'environ quatre pieds; chacune porte quatre où cinq fruits, que l'on appelle citrons, quoiqu'ils n'en aient, ni la forme, ni l'odeur, ni la couleur, ni le goût. J'ignore la raiſon qui l'a fait nommer ainſi. Quoi qu'il en ſoit, ce fruit eſt ſain & fort agréable, le ſuc de ſa racine au contraire eſt corroſif, & eſt un ſubtil & mortel poiſon. On y voit auſſi des melons d'eau, fort bons & bien ſucrés, des poids, des citrouilles, des groſeilles, des pignons de pin & du tabac, qui n'a beſoin d'aucune culture.

Il y a dans toute cette partie méridionale, toutes ſortes de bêtes ſauves, & un gibier immenſe, comme cerfs, chevreuils, bœufs ſauvages, lievres, lapins, oſſas; ces derniers ſont tout-à-fait ſinguliers; ils reſſemblent

assez à nos lievres, hors par les oreilles & les pieds de derriere ; leurs femelles portent sous le ventre une poche, dans laquelle leurs petits entrent lorsqu'ils veulent se sauver avec leur mere de la poursuite des chasseurs ; des écureuils d'un gris cendré, des renards rouges & noirs, des belettes, des taissons, des furets, des ours de deux especes ; les uns sont noirs, très-peureux, & s'enfuient au moindre bruit ; les autres sont rouges, cruels, & attaquent les chasseurs ; des loups ordinaires & cerviers, des michibibis ; ce sont des especes de tigres, plus petits que les véritables, & bien moins marqués. Ils craigent fort les hommes, mais il n'en est pas de même des autres animaux, qu'ils domptent aisément. Ce qu'il y a de particulier dans ceux-là, c'est que lorsque les Sauvages sont aux prises avec quelques bêtes fauves, ils vont au secours des premiers, s'élancent avec fureur sur les derniers, & aident les Chasseurs à les vaincre. Des castors, on y en rencontre par fois des blancs, mais il sont extrêmement rares & sans prix, de même que ceux qui sont entierement noirs &

ſans mélange d'aucunes autres couleurs. Les crocodilles y ſont auſſi fort communs, très-dangereux, & ne different en rien de ceux du Nil.

On y voit beaucoup de vautours, ils ſont carnivores, les plus grands deſtructeurs de gibier qu'il y ait, & leur force eſt telle, que les aigles même ne peuvent leur réſiſter; des cocqs d'Inde ſauvages, des faiſans de deux ſortes, les uns ſont comme les nôtres, les autres ſont blancs & tachetés de noir, des perdrix rouſſes; elles ſont petites, & ne reſſemblent point à celles d'Europe; des aigles qui ont la tête & la queue blanches, des cignes, des oies, des canards de différentes couleurs, dont il a une eſpece qui eſt abſolument noire, & qui ſurpaſſe les autres par ſa bonté; des plongeons, des poules d'eau, des ſarcelles, des vanneaux, des pluviers, des ruales, des grues, des merles, des grives, des pigeons, des ramiers, qui ſont hupés comme de certaines poules que nous avons en France, des péroquets, des corbeaux, des hyrondelles, des roſſignols extrêmement jolis, leur couleur tire ſur le bleu, & leur chant eſt plus

mélodieux & plus diverſifié que celui des nôtres. Il y a en outre une prodigieuſe quantité d'autres oiſeaux de toute eſpece, qui nous ſont inconnus, parmi leſquels il en eſt un que l'on nomme oiſeau mouche; il n'eſt gueres plus gros qu'un pouce, ſon plumage eſt d'une beauté raviſſante, & d'une couleur ſi changeante, qu'il n'eſt pas poſſible de lui en fixer aucune, ſi ce n'eſt que quand il eſt vu au ſoleil il paroît or & ponceau; ſes autres nuances ſont vertes & bleues.

Les pays qui ſont ſitués au nord, abondent auſſi en bois; ils produiſent des bouleaux tout-à-fait différens des nôtres, ſoit par leur groſſeur, ſoit par leur propriété; leur écorce, qui eſt de deux ſortes, rouge & blanche, ſert aux ſauvages à faire des canots qui ſont d'autant plus commodes, qu'ils ſont fort légers; des paniers & des corbeilles qui ſons très-recherchées par les Européens: on pourroit même en faire du papier, ſur lequel on écriroit auſſi facilement que ſur le nôtre; des chênes rouges & blancs, des aulnes, des trembles, des pins & des ſapins de pluſieurs eſpeces, des pé-

russes, des cédres blancs & rouges; toutes sortes de bois blancs, dont on fait des canots qui servent à la pêche & au passage des rivieres; des Espinettes; ce sont des especes de pins, qui ont la feuille plus pointue & plus grosse. Il découle de cet arbre une résine qui a l'odeur de l'oliban, elle est connue sous les différens noms de baume blanc, de thérébentine, ou de baume du Canada, dont les vertus sont admirables. Il y croît pareillement une plante de la grosseur de nos framboisiers; elle est un peu plus élevée, ses feuilles sont plus pointues & moins larges; ses fruits sont à-peu-près de la grosseur de nos merises, ronds & noirs on les nomme bluets; on les fait sécher pour les garder: on en fait des confitures, des tartres, des conserves & on en met à l'eau-de-vie. On y trouve aussi de ce capilaire dont on fait tant de cas, par la supériorité que l'on lui donne sur tous ceux que les autres pays produisent.

Il y a dans toute cette partie septentrionale une prodigieuse quantité de bêtes fauves, telles que des martres, des élans, des caribous, des re-

nards argentés, très-rares & hors de prix, des ours noirs & blancs, ceux de cette derniere eſpece ont une tête effroyable, ils ſont beaucoup plus longs que les autres, & très-féroces; ils nâgent pluſieurs lieues ſans ſe repoſer; & lorſqu'ils rencontrent quelques canots, ils ſe jettent avec fureur ſur les hommes qui ſont dedans, & les mettent en pieces; ces animaux vivent de poiſſons, de coquillages, & ſont preſque toujours ſur les bords de la mer, où ils trouvent leur nourriture, des caſtors, des loutres, des rats muſqués, des carcajoux, des foutereaux, des fouines, des porcs-épics, des loups marins; ils ſont à peu-près de la groſſeur de ces gros danois que l'on voit quelques fois en France précéder les caroſſes. Il ſont ſans ceſſe dans l'eau, ſur le rivage de la mer, dont ils ne s'éloignent gueres. Leur tête reſſemble à celle d'une loutre; leurs pieds, qui tiennent au ventre, leur ſervent de nageoires, & ont la forme de nos pattes d'oies; des écureuils de la taille de gros rats, ils n'ont pas la même vivacité des nôtres, ils ſont toujours endormis; & au moyen d'une peau qu'ils étendent comme des aîles,

ils peuvent aiſément vôler d'un arbre à un autre, encore faut-il que la diſtance ne ſoit pas bien conſidérable; c'eſt ſans doute ce qui leur a fait donner le nom d'écureuils volans. Il y en a d'autres qui ſont rayés de noir & de blanc, des orignaux, des enfans du diable, nom que l'on donne à une eſpece de chats ſauvages, & des lievres qui changent de couleur ſuivant les ſaiſons, ils ſont blancs en hyver, & gris le reſte de l'année.

Il ſe trouve d'ailleurs un gibier infini, conſiſtant en outardes, oies, ſterlets, mauves, grelans, péroquets de mer; ceux-ci ſont noirs & gros comme des poules; enmoyaques, dont les œufs ſont beaucoup plus gros que ceux des cignes; ils ont le cou très-court & les pieds fort larges; en canards de huit à dix eſpeces, en ſarcelles, en perdrix de trois ſortes de couleurs, blanches, noires & rouſſes; les premieres ſont de la groſſeur de nos perdrix rouges, elles ont les pieds couverts d'un duvet ſi épais, qu'on diroit voir les pattes d'un lapereau; les ſecondes ſont groſſes, & leur plumages eſt d'un noir auſſi luſtré que le

jaiet; le bec, le tour des yeux & les pieds rouges; les troiſiemes ont la vivacité & la groſſeur de nos cailles; en beccaſſes, beccaſſines, cormorans, plongeons, pluviers, vanneaux, courbejoux, chevaliers, hérons, batteurs de faux, gelinottes de bois, tourterelles, étourneaux, corbeaux, vautours, épreviers, émerillons, hyrondelles, becs de ſcie; ceux-ci ſont des eſpeces de canards, & des ortolans blancs; mais comme on ne voit ces derniers qu'en hyver au Canada, il eſt à préſumer qu'il en eſt de même à leur égard, qu'à celui des lievres blancs, qui dans les autres ſaiſons, reprennent leur couleur naturelle.

On voit très-peu de reptiles dans tous ces pays, ils ſe bornent à quelques ſerpens à ſonnetes, que l'on nomme ainſi, parce qu'ils ont à la queue un eſpece d'étui qui contient des oſſelets qui font un bruit que l'on entend d'environ quarante pas, lorſqu'ils rampent; c'eſt un avertiſſement pour s'en garantir s'ils étoient à craindre; mais il s'en faut bien qu'ils ſoient auſſi mauvais que dans les pays chauds, ceux-ci au contraire fuient

à l'approche des hommes, & ils ne mordent point, à moins qu'on ne marche deſſus. Il y a un aſſez grand nombre de couleuvres, qui ne ſont point venimeuſes. La ſeule piquure des aſpics eſt dangereuſe.

Les grenouilles du Canada ſont quatre fois auſſi groſſes que celles d'Europe, leur cris eſt affreux, il eſt ſemblable au meuglement d'un bœuf. Les maringouins y ſont inſoutenables, de même qu'une ſorte de mouche que l'on nomme Taona; elle eſt plus groſſe qu'une abeille, elle ne pique que pendant la grande force du ſoleil, avec tant de violence, qu'elle fait ſortir le ſang. On eſt auſſi tourmenté par un petit inſecte qui eſt à peine auſſi gros qu'un ciron, & que l'on appelle brulot, parce que ſa piquure produit ſur la peau un effet pareil à celui que pourroit faire une étincelle de feu. Il y a une quantité prodigieuſe de ces inſectes que l'on peut d'autant moins éviter, qu'ils ſont imperceptibles.

Outre les deux fleuves de S. Laurent & du Miſſiſſipi, dont l'étendue eſt immenſe, il y a encore dans les pays, compris dans la partie orien-

tale du Canada, plusieurs lacs qui les arrosent, dont six principaux : sçavoir celui de Traci ou supérieur qui a six cens lieues de tour, celui des Illinois qui en a cinq cens, celui d'Orléans ou des Hurons qui en a trois cens, celui d'Errié qui a cent quarante lieues de long, celui de Frontenac, ou de S. Louis qui en a quatre-vingt-dix, & celui de Mitassin, qui est situé à cinquante degrés trente minutes de latitude nord, à cent lieues de Québec; il a quarante lieues de long, d'Orient en occident, & quinze à dix-huit de large. Il communique à la baye d'Hudson, par la riviere de Némisco, & à la riviere de Saguenay, par le moyen de celle de Kakigaousipy, à la décharge de laquelle nous avons un magasin d'entrepôt à la bande du sud.

Il y a aussi quantité de rivieres, dont les plus considérables sont celle de Niagara, dans le pays des Iroquois; elle sort du lac Errié; & après un cours de quinze lieues, elle va se jetter dans le lac de Frontenac; cette riviere est remarquable, en ce qu'à quatre lieues de son embouchure, elle fait un saut qui n'a pas d'exemple dans le monde entier; elle

eſt d'une ſi grande rapidité au-deſſus de ce ſaut, qu'elle entraîne avec violence les bêtes fauves, qui eſſayent de la traverſer, pour aller pâturer au-delà. Rien ne lui réſiſte, & tout ce qu'elle emporte eſt précipité de plus de ſix cens pieds de haut. Le bruit que ces eaux font en tombant eſt effrayant, il ſurpaſſe celui des plus affreux tonneres, & il ſe fait entendre à près de 18 lieues au loin. Il y a un village du nom de cette riviere, habité par les Iroquois Stonontouans, il eſt auprès de ce ſaut & du Fort de Dénonville, qui eſt le même que celui de Conti, dont j'ai déjà fait mention ci-devant. Ce Fort eſt ſitué à l'eſt du lac de Frontenac; la riviere de Ouabmache, qui ſe décharge dans le fleuve S. Laurent, à trois lieues audeſſus des trois rivieres; celle d'Ouel, qui va ſe rendre dans le même fleuve, à quinze lieues au deſſous de Québec, où eſt un bourg de ce nom, avec une Egliſe Paroiſſiale; celle des François qui a ſa ſource dans le lac de Népiſſing, elle eſt fort large, & court en ſerpentant du nord oriental, au midi occidental, une eſpace de quarante lieues, & va

ſe perdre dans le lac des Hurons, ſur la côte duquel elle a ſon embouchure, & celle d'Ouramani, ou aux pommes, qui eſt aux pays des Illinois, elle ſe jette dans la grande riviere de ces Sauvages, à quatre lieues audeſſous du lac de Pimitoui, auprès duquel eſt une mine de cuivre.

On trouve dans le fleuve S. Laurent, pluſieurs Iſles, dont entr'autres celle des Oyes, ſituée vis-à-vis le Cap Tourmente; on l'a nommée ainſi à cauſe qu'elle eſt en quelque ſorte le rendez-vous de ces oiſeaux, pendant les mois d'Avril & de Septembre; celle de Natiſcotec ou de l'Aſcenſion, qui eſt préciſément dans l'embouchure de ce grand fleuve, qu'elle diviſe en deux

Ce grand fleuve eſt fort poiſſonneux. Il fournit des marſouins blancs, auſſi gros que des bœufs, des vaches marines, à-peu-près de la même groſſeur. Elles ont la tête faite comme celle d'une loutre, les pattes comme celles d'une oye, & les dents de la longueur de huit à neuf pouces, & de deux d'épaiſſeur; elles ſont blanches

& très-recherchées, à cauſe de leur ivoire, qui eſt plus beau & plus eſtimé que celui des éléphans; des baleinots, plus petits, plus charnus, & rendant bien moins d'huile que les baleines, des ſouffleurs auſſi gros que les baleinots; mais plus courts & plus noirs. Ils ont les uns & les autres un trou derrierre la tête, par lequel ils jettent l'eau, ainſi que les baleines, lorſqu'après avoir plongé, ils veulent reprendre haleine; des ſaumons, des aloſes, des maqueraux, des harangs, des gaſparots, des barres, des anguilles, des lamproyes, des morues, des turbots, des plis, des rougets, des éperlans, des rayes, des merlans, des brochets, & quantité d'autres que l'on nomme poiſſons dorés, à cauſe que leur écaille eſt jaune; ils ont depuis quinze juſqu'à vingt-cinq pouces de long, & ils ſont excellens. On y trouve auſſi des congres, des pétoncles, des écreviſſes, des houmards & des moules; ces dernieres ſont fort groſſes, mais elles ſont ſi remplies de perles, qu'on ne peut en manger ſans courir le riſque

de ſe caſſer les dents, mais elles ſont de peu de valeur.

Les lacs & les rivieres qui ſe déchargent dans ce fleuve, ſont auſſi fort poiſſonneux, ils donnent des eſturgeons, des truites, des poiſſons blancs, des anguilles, des mulets, des barbues, des chabots, des goujons, des carpes, des brochets & des poiſſons armés. Ces derniers ont 4 à 5 pieds de long, leurs écailles ſont ſi fortes & ſi dures qu'on ne peut les enfoncer; leur bec a un pied de long, il eſt pointu & fort dur, ils s'en ſervent pour ſe défendre des attaques des brochets qui ſont leurs plus cruels ennemis.

On eſtime meilleur les poiſſons des lacs, que ceux de la mer & des rivieres. Les Sauvages en font beaucoup de cas, & ils en préferent le bouillon à celui de la viande, ſur-tout lorſqu'ils ſont incommodés.

L'intérieur de tout ce pays, ainſi que les bords des fleuves, lacs & rivieres ſont habités par plus de ſoixante-dix Nations de Sauvages, dont je vais donner par ordre alphabétique,

la liſte de celle qui ſont les plus connues : ſçavoir,

Les Almonchicois.

Agniés, qui forment deux Nations, dont l'une dite du Saut-Saint-Louis, habite le long du fleuve S. Laurent ; & l'autre eſt plus avant dans les terres.

Abénakis. Ils forment auſſi deux Nations, l'une habite l'Acadie, & l'autre les environs de Silery.

Algonkins, le long du fleuve S. Laurent.

Amikoueſt, ils ſont amis & voiſins des Népiſſiriens & habitent le lac de Népiſſing.

Aſſinpouals, ils habitent les bords du Miſſiſſipi, ils ſont braves & grands Chaſſeurs.

Atintons, qui habitent les environs du lac de Traci ou Supérieur.

Attimoſpiquaies. Ils ſont fort courageux, induſtrieux & grands chaſſeurs.

Abitibis, ils habitent le Fort de ce nom, qui eſt ſitué au ſud de

Les

la ſource de la riviere Ouabitibis.

Attikamek. Ils habitent autour du lac des Hurons.

Canibas, dans l'Acadie, ils ſont vaillans & cruels.

Chriſtinous. Ils habitent aux environs de la baye d'Hudſon, ils ſont bons guerriers, braves & généreux.

Etchemins, braves, alertes & cruels; ils habitent dans l'Acadie.

Eskimaux. Ils habitent la Grand-Terre de Labrador, qui eſt remplie de bayes, ports & havres; leurs pays s'étend depuis la côte qui eſt vis-à-vis des Iſles de Mingan, juſqu'au détroit d'Hudſon. Ils ſont cruels, féroces, lâches poltrons & perfides; quand on fait le commerce avec eux, il faut bien prendre garde à ſe laiſſer inveſtir par un trop grand nombre de leurs canots, parce qu'on en feroit très-mauvais marchand. Il y a apparence qu'ils ont donné occaſion à ce

Les

proverbe, *faire le commerce au bout d'un bâton*, car c'eſt de cette façon qu'ils délivrent leurs marchandiſes, & qu'ils reçoivent celles qu'on leur donne en échange. Cette Nation eſt fort nombreuſe, elle eſt en état de mettre trente mille hommes ſur pied, qui, à la vérité, ſeroient aiſément vaincus par trois mille Caraïbes ou Chriſtinous.

Gaſpéſiens. Ils habitent le long du fleuve de Miſſiſſipi.

Goyogans. Ils habitent les bords du lac de Frontenac.

Hurons. Ils forment deux Nations, l'une eſt ſurnommée de Loreto ; elle habite le long du fleuve de S. Laurent ; l'autre habite le lac des Hurons : ces Sauvages ſont braves.

Iroquois. Ils forment deux Nations, les uns ſont nommés les Iroquois de la montagne de Mont-Réal, & ils habitent cette Contrée ; les autres s'appellent les Iroquois Tſonontouans, & ils habitent le village de Niagara.

Les

Ils ſont braves, bons guerriers & fort cruels.

Illinois de Chégakou. Ils habitent les environs du lac de leur nom; ils ſont braves, généreux, bons guerriers, conſtans & fidels amis, ils ont toujours été nos alliés.

Kikapous. Ils habitent les environs du lac des Illinois, & ſont très-braves.

Michinipicpoets. Ils ſont courageux, grands chaſſeurs & fort induſtrieux.

Micmacs. Mahingans. } Ils habitent l'Acadie; ils ſont bons guerriers, braves, alertes & grands coureurs.

Montagonois. Ils habitent le long du fleuve de S. Laurent.

Miſſiſaghes. Ils habitent le bord ſeptentrional du lac des Hurons, le long d'une riviere qui ſe décharge dans ce lac par pluſieurs bras, & dans laquelle il ſe trouve de fort belles truites, des eſturgeons & des poiſſons blancs d'un goût exquis. La

Les chaſſe eſt abondante dans leur pays, qui d'ailleurs eſt très-fertile. Ils ſont fiers, arrogans, mépriſans & peu ſociables, ils ſont nos alliés.

Maskoutens. Malomimis. Ils habitent les environs du lac des Illinois, ils ſont bons guerriers.

Monſonis. Machakandibi. Ils habitent les bords de la riviere des Outaouacs, ils ſont lâches & poltrons.

Nockes. Ils habitent autour du lac des Hurons, ils ſont braves & fiers.

Nopemene d'Achérini. Ils habitent les bords de la riviere des Outaouacs, ils ſont poltrons.

Népiſſiriens. Ils habitent le lac de Népiſſing, à vingt-quatre lieues des lacs ſeptentrionaux & du lac des Hurons, par les quarante-cinq à quarante-ſix degrés de latitude. Ce lac a trente lieues de long, & quatre de large, il reçoit pluſieurs rivieres du nord

Les

& du nord-oueſt, il fournit beaucoup de brochets, d'eſturgeons, & d'autres poiſſons. Il ſont fort poltrons.

Nétaouatſémipoets. Ils ſont braves & grands chaſſeurs, ils vont tous les ans faire la traite au Fort de Nelſon, dont ils ſont éloignés de près de quatre cens lieues.

Oucheſtigoueks. Ils habitent le milieu de la terre de Labrador, vers les ſources d'une riviere qui ſe rend dans le lac de Manikouagan, ils ſont voiſins des Eskimaux fort ſédentaires, ſtupides, & incapables d'inſtruction.

Ouénébégons. Ils habitent au nord de la baye des Puants; ils ſont en très petit nombre, bons ſoldats, laborieux & infatigables, mais ils ſont cruels & antropophages.

Outabitibis. Ils habitent le long d'une riviere de ce nom, qui a ſa ſource au nord du Fort des Abitibis; vers le quarante-neuvieme degré de longitude, elle

Les

se jette vers le cinquante-unieme degré, dans la riviere de Monsoni, qui tombe dans la baye d'Hudson, vis-à-vis l'Isle de Charleston.

Outaouacs. Ils habitent autour du lac des Hurons, c'est une des plus grandes Nations de la Nouvelle France; elle a les Christinous au nord, & les Hurons au midi.

Ouenbigonhélinis. Ils sont braves & grands chasseurs.

Oskuisaquamais. Ils sont grands coureurs, braves; mais pervers.

Opénangos. Ils habitent l'Acadie, ils sont bons guerriers, fort alertes, grands coureurs; mais cruels.

Outéhipoues. Ils habitent autour du lac des Hurons, on les surnomme les sauteurs; ils sont bons guerriers.

Oumamis. Outagamis. Ojattinons. Ils habitent les environs du lac des Illinois; ils sont fort braves.

Onnotagues. Ils habitent le lac de

Les

Frontenac, ils ſont grands chaſſeurs.

Onnoyoutes. Ils habitent fort avant dans les terres, ils ſont guerriers & chaſſeurs.

Ouadbatons. Ils habitent les environs du lac Supérieur, ils ſont fort alertes & bons guerriers.

Papinachois. Ils habitent le long du fleuve S. Laurent, ils ſont grands coureurs.

Poutéouatamis. Ils habitent les environs du lac des Illinois, ils ſont fort alertes & bons guerriers.

Soccokis, dans l'Acadie, ils ſont bons guerriers, fort alertes; mais cruels.

Sakis, aux environs du lac des Illinois, ils ſont alertes & bons guerriers.

Sonkaskitons. Ils habitent les bords du lac Supérieur, ou de Traci; ils ſont alertes & bons guerriers.

Savanois. Ils ſont braves & grands chaſſeurs.

Témiskamink. Ils habitent les

Les bords de la riviere des Outaouacs ; ils ſont très-poltrons.

Tabitibi. Ce ſont les plus lâches de tous ces Sauvages, ils habitent les bords de la riviere des Outaouacs.

Tous ces Sauvages en général, ſont fort adonnés à la chaſſe ; c'eſt le ſeul exercice qui puiſſe leur convenir, & l'unique moyen qu'ils ayent pour ſubſiſter. Il en eſt cependant, & c'eſt le plus grand nombre, qui, moins avides & plus pareſſeux, n'en font pas uſage; ils reſtent tranquillement chez eux, à attendre qu'il ſe préſente des occaſions de ſe défaire de leurs pelleteries, tandis que les autres font juſqu'à deux, trois & quatre cent lieues, pour aller faire la traite des peaux des bêtes qu'ils ont tuées pendant l'année, afin d'en tirer un plus grand avantage. Parmi ces derniers, les plus actifs & les plus laborieux, ſont les Aſſénipouals, les Attimoſpicpoets, les Chriſtinous, les Michinipiepoets, les Monſonis, les Nétaouatſémipoets, les Ouenbigonhélinis, les Oſquiſaqua-

mais, les Savanois & quelques autres, qui voyent arriver avec beaucoup d'impatience le mois de Mai, qu'ils choiſiſſent pour ſe rendre au Fort de Nelſon, à cauſe que c'eſt le tems où les lacs & les rivieres charient. Ils s'aſſemblent quelques fois juſqu'à deux mille, & ils s'embarquent dans leurs canots, qui ſont faits d'écorces de bouleau, forts légers, avec leſquels ils filent juſqu'à trente lieues par jour ſur les rivieres; ils s'en ſervent également en mer, ils peuvent les tranſporter aiſément ſur leurs épaules d'un endroit à un autre, ils rament debout & à genoux, car ils n'ont point de ſiéges dans ces freles bâtimens, qu'on voit communément arriver à ce Fort au nombre de quatre à cinq cens. Alors ils députent un Chef, accompagné de deux d'entre eux, au Commandant du Fort, à qui ils commencent par faire préſent de quelques peaux, pour ſe concilier ſes bonnes graces, & en obtenir la permiſſion qu'ils demandent. On leur donne en échange de l'eau de vie, des pipes & du tabac. Quand la traite eſt achevée, on préſente le calumet au Chef,

Chef, on les régale tous, preſque toujours on les enivre, on les fait bien danſer & enſuite ils s'en retournent. C'étoit-là l'uſage que pratiquoient ordnairement à leur égard les François, lorſqu'ils poſſédoient ce Fort ; mais depuis le Traité d'Utrecht ce ſont les Anglois qui en ſont les maîtres, ainſi que de tous les pays compris dans la partie orientale du Canada depuis la derniere paix.

Nelſon, place conſidérable dans l'Amérique ſeptentrionale, à cauſe du grand commerce qui s'y fait en pelleteries, & la derniere de ce côté-là, eſt ſituée par les cinquante-ſept degrés de latitude nord. Le port en eſt bon & l'ancrage aſſuré ; il y a un Fort ſur la côte méridionale de la baye d'Hudſon, à qui nous avions donné autrefois le nom de Fort Bourbon, il a la figure d'un Trapeze, il eſt flanqué de trois baſtions & demi, un au nord, un autre à l'eſt ſud-eſt, & le troiſieme au ſud ſud-oueſt. Celui du nord, ainſi que le demi-baſtion, ſont revétus d'un chemin couvert. Ce pays eſt rempli de bois, il eſt marécageux,

& peu fertile. La chaleur y eſt inſupportable, & le froid exceſſif, il n'y a point de milieu entre l'un & l'autre ; il arrive très-ſouvent qu'on y ſue le matin, & qu'on y tremble le ſoir. Les pluies n'y ſont pas fréquentes, & pendant l'hyver, lorſqu'il neige, la terre n'en eſt jamais plus couverte que de ſept à huit pieds. Les rivieres y ſont très-poiſſonneuſes, & la chaſſe abondante. Les perdrix y ſont blanches & de la groſſeur de nos gelinottes, elles ont les pieds patus, & pendant le mois d'Août leurs aîles ſont griſes & marquées de taches rouges ; il y en a une prodigieuſe quantité, ainſi que des oyes, dont pendant l'hyver & l'automne, les bords de la riviere de Sainte Théreſe ſont tous couverts. On y voit auſſi beaucoup d'outardes, & un grand nombre de caribous, eſpece de cerfs, dont la viande eſt cependant meilleure & plus délicate ; c'eſt dans cet endroit que l'on trouve les plus beaux caſtors du Canada, ainſi que les martres & les renards noirs.

Les Sauvages de cette vaſte Contrée, poſſedent quatre idiomes différens, qui ſont l'Algonkin, le

Sioux, l'Iroquois & l'Eskimaux. Les Chefs, dans les Nations Huronnes, ſont héréditaires par les femmes, & électifs dans les autres; ils ſont en général droits, bien pris, & proportionnés dans leur taille, qui eſt des plus avantageuſes. Leur couleur eſt olivâtre, ils ſont beaux de viſage, on ne remarque aucune difformité parmi eux; leurs yeux & leurs cheveux ſont noirs, ils ont les dents très-blanches, l'haleine fort ſaine, ils ſont infatigables, ils ſupportent avec une patience vraiement héroïque, toutes les infirmités auxquelles la nature humaine eſt ſujette, de même que le froid exceſſif, & la trop grande chaleur, ſans que jamais on les entende proférer aucune plainte. Ils ne ſont pas auſſi forts du corps que la plupart de nos Européens, & il leur ſeroit bien impoſſible de porter, comme eux, des charges peſantes & de lourds fardeaux. Leurs femmes, ſurtout les Illinoiſes, ont une taille au-deſſus de la médiocre; elles ſont belles, & les traits de leurs viſages ſont parfaitement réguliers. Il eſt fâcheux que leur trop grand embonpoint les

rendent ſi peſantes, & les empêchent de paroître auſſi bien faites que les hommes. Elles ſont naturellement aſſez propres, elles ont un ſoin tout particulier de leurs cheveux, qui ſont longs & fort beaux; elles les roulent, les attachent derriere leur dos avec un ruban, & en cet état ils leurs pendent encore juſqu'aux reins; elles les laiſſent croître pendant toute leur vie ſans y toucher, au lieu que les hommes ne manquent pas de ſe les couper tous les mois.

Ceux qui ſont avancés en âge, ainſi que les gens mariés couvrent ordinairement leur nudité avec un morceau d'étoffe qui leur deſcend juſqu'à la moitié des cuiſſes, mais lorſqu'ils ſortent, ils y ſubſtituent des couvertures ou des capotes de peaux, d'écarlate, dont ils aiment beaucoup la couleur, ou d'autres étoffes, ſuivant que la ſaiſon l'exige. Les jeunes gens des deux ſexes n'y regardent pas de ſi près, ils vont nuds comme la main, à moins qu'ils ne ſoient obligés de faire des viſites, ou que le trop grand froid ne les contraignent d'en uſer autrement; ils ont des bonnets qui reſſem-

blent à nos formes de chapeaux, & ils portent à leurs pieds des eſpeces de botines, faites de peaux de cerfs ou d'élans, qu'ils font monter juſqu'aux deſſous des mollets.

Les bourgs ou villages qu'ils occupent ſont entourés de fortes paliſſades de 18 à 20 pouces de circonférence, elles ſont d'un bois fort dur, & hautes de 17 à 18 pieds. Leurs cabanes ou cazes ſont très-grandes; elles ont communément depuis ſoixante juſqu'à cent pieds de long, depuis vingt juſqu'à trente-cinq de large, & environ vingt à vingt-cinq de hauteur; elles ſont couvertes d'écorces de différens arbres. Il eſt ordinaire de voir trois, quatre & cinq familles habiter une même caze, à chaque côté de laquelle eſt une eſtrade, élevée de terre de douze à quatorze pouces, & large de dix pieds, ſur leſquelles ſont pratiqués de petits retranchemens où couchent ſéparément les gens mariés, les filles & les garçons, ſur des petits lits qui n'ont pas plus de dix à douze pouces de haut. Ils font leurs feux au milieu de ces deux eſtrades, dont la fumée ſort par des

trous faits au ſommet de ces cazes.

Ces Sauvages en général ont le jugement ſain, l'eſprit vif & beaucoup d'intelligence, ils ſeroient ſuſceptibles d'inſtruction, ſi nos Miſſionnaires étoient plus zélés, & qu'ils leur préſentaſſent plutôt des exemples à ſuivre, que des conſeils dont ils ne font pas grands cas, quand les uns & les autres ne concourent pas enſemble; il ſeroit cependant d'autant moins difficile de les amener à la vraie foi, qu'ils ſont naturellement vertueux, j'oſe même aſſurer que dans l'univers entier, il n'eſt pas de Chrétiens qui pratiquent auſſi bien qu'eux le précepte le plus recommandé dans les livres ſaints, la charité dans toute ſon étendue. Ils ſont ſages, braves, prudens, obligeans, d'un caractere pacifique; ils n'ont pas d'ambition, ils ne s'outragent point, ils ne médiſſent jamais, le larcin leur eſt en horreur, ils ſe ſecourent & s'aſſiſtent mutuellement; lorſqu'ils s'apperçoivent que quelqu'uns de leurs ſemblables ſont dans le beſoin, ils vont audevant, les préviennent, & leur ôtent juſqu'à la mortification de demander; ils ont

un reſpect infini, une ſoumiſſion aveugle envers leurs parens, une telle vénération & une ſi grande déférence pour la vieilleſſe, qu'ils la feroient même volontiers deſirer. Ils déteſtent l'or & l'argent, ils les conſiderent l'un & l'autre comme la ſource de tous les vices qui ſont dans le monde, & des maux qui en réſultent; ils les appellent les viperes des Européens; ils ſont perſuadés que les médiſances, les calomnies, les haines, les trahiſons, les perfidies, les vols, les meurtres: en un mot les forfaits & les crimes les plus noirs ceſſent de nous répugner quand il s'agit de nous aſſurer la poſſeſſion de ces métaux; auſſi n'en veulent-ils pas ſeulement entendre parler, ni recevoir, en échange de leurs pelleteries, autre choſe que des marchandiſes à leur uſage, ou des denrées utiles à leur ſubſiſtance: ils ne conçoivent pas non plus, comment parmi des gens qui ſuivent une religion qui leur preſcrit de ſe regarder & de ſe traiter comme freres, il y en ait qui regorgent de richeſſes, dont ils ne ſont jamais aſſouvis, & qui ſouffrent auſſi tranquillement qu'impi-

toyablement la misere de leurs freres, dont le plus grand nombre gémit, sans secours, sous le poids de la plus affreuse indigence. Voilà ce qui leur donne souvent occasion de dire que le titre de Sauvages que nous leur prodiguons avec tant d'injustice, nous conviendroit à tous égards beaucoup mieux qu'à eux, tant à cause de notre inhumanité envers nos semblables, que parce qu'il n'y a rien de l'homme sage & vertueux dans toutes nos actions. Ont-ils tort? Je ne m'aviserai pas de prononcer, on pourroit peut-être bien aussi m'appeller Sauvage, comme on a fait tant d'autres; & je ne veux pas me donner la peine d'implorer le secours de la raison, pour prouver la fausseté de l'application que l'on me feroit de cette épithete. D'après cette façon de penser sur notre compte, quelle idée veut-on que ces Sauvages, qui n'ont d'autres connoissances que celles que la nature leur a inspiré, ayent de notre Religion? Et quel fruit nos Missionnaires peuvent-ils se promettre des soins qu'ils se donnent?

Ce que je viens de dire des Sau-

vages en général ne doit pas s'entendre des Iroquois qui ſont durs & cruels ; des Eskimaux féroces, cruels & perfides ; des Oucnébégons de mauvaiſe foi, cruels & antropophages & des Nations qui habitent l'Acadie, qui toutes ſont cruelles & perfides. J'en excepte pareillement ceux qui demeurent dans le voiſinage des villes, qui ſe ſont policés, & d'autres qui ayant embraſſé le Chriſtianiſme, ſe ſont laiſſés éclairer, & non pas corrompre comme le diſent leurs compatriotes. Au ſurplus, les uns & les autres ſe conforment à préſent à nos uſages, & ils ſe ſont ſi bien apprivoiſés avec l'argent, qu'ils l'aiment pour le moins autant qu'aucun Européen.

Ils ne profeſſent pas tous la même Religion ; les uns ſont Idolâtres, d'autres adorent le ſoleil ; mais le plus grand nombre reconnoît un premier eſprit, moteur de toutes choſes & des génies bienfaiſans auxquels ils ſacrifient journellement.

Le ſix Novembre, nous fûmes pris d'un calme de pluſieurs jours auquel ſuccéda une tempête épouvantable, mêlée de pluies, d'éclairs & de ton-

neres affreux. Nous reſtâmes environ quarante heures dans les ténébres pendant leſquelles nous perdîmes la carte. Nous eſſuyâmes de ſi terribles ſecouſſes que nous nous vîmes vingt fois prêts à être engloutis par les flots, dont nous fûmes le jouet l'eſpace de ſoixante heures ; notre dunette fut emportée, notre mât de miſaine briſé, & au moment où il ne nous reſtoit plus aucun eſpoir de ſalut, le vent ceſſa, les vagues s'appaiſerent, l'air devint ſerain, & graces à la Providence, qui daigna avoir égard à nos vœux & à la ferveur de nos prieres, nous en fûmes quittes pour la peur & pour cinq voies d'eau à la calle de notre vaiſſeau, qui nous réduiſirent à la triſte néceſſité de pomper jour & nuit ſans aucun relâche, ni exception de perſonne ; nous réparâmes le mieux que nous pûmes, le déſordre que cette bouraſque nous avoit occaſionné, & nous continuâmes nos obſervations juſqu'au trente Novembre, jour de S. André, que nous apperçûmes, entre onze heures & minuit, deux Brigantins Fleſſinguois; nous leur demandâmes avec le porte-

voix, d'où ils venoient, ils nous répondirent de Belle Isle, & ils ajouterent qu'ils en étoient partis ce même jour à huit heures. Nous ne pûmes voir sans effroi le nouveau péril que nous venions d'échapper; car sans la rencontre de ces deux bâtimens, nous aurions infailliblement été nous briser contre les rochers des côtes de Bretagne, qui sont fort dangereuses, d'autant que selon nos estimations, nous comptions encore en être éloignés de cent cinquante lieues. En conséqnence de cet avis, nous jettâmes la sonde, nous trouvâmes fond à soixante brasses, & nous mîmes en pane en attendant le jour. Aussitôt qu'il parut, nous continuâmes notre route, & vers les dix heures du matin un Matelot qui étoit en vedette sur la hune du grand mât, cria terre. La joie se répandit alors dans tout l'équipage, les maux passés furent tout-à-coup oubliés, on redoubla de courage à la pompe, les ris & l'espérance, remplacerent les pleurs & les allarmes. Nous tirâmes de demi-heure en demi-heure un coup de canon, pour avertir les Pilotes de terre; il

en vint un à midi, qui s'empara de notre Navire, & qui nous fit arriver à bon port, à Belle Isle, où nous mouillâmes sur les cinq heures du soir, le premier Décembre 1733. Nous ne tardâmes pas à être abordés par quantité de canots, qui, selon l'usage, nous apporterent du pain frais, toutes sortes de poissons & de coquillages, avec une bonne provision d'eau qui nous fit plus de plaisir que le reste, attendu que la notre étoit gâtée. M. de Prépont régala son équipage, nous ne nous oubliâmes pas, & nous mangeâmes tant que nous manquâmes crever des indigestions que nous eûmes. Le deux Décembre, nous appareillâmes & fîmes voile pour Painbœuf, où nous mouillâmes vers les trois heures après midi, le cinquante-deuxieme jour depuis notre départ de Québec.

Il n'y avoit pas une heure que nous étions dans le Port, que nous eûmes la visite des Parfumeurs; ce sont des gens prépossés pour aller voir dans les bâtimens qui arrivent, s'il n'y regne pas quelques maladies épidémiques ou contagieuses, parce que dans

ce cas, on eſt obligé de faire la quarantaine, ſans laiſſer deſcendre perſonne à terre, ni ſortir aucunes marchandiſes; mais comme nous fûmes jugés ſains, on nous laiſſa la liberté de faire ce que nous jugerions à propos, & nous en profitâmes pour mettre notre chaloupe à l'eau, que nous fîmes équiper & charger de nos effets les plus précieux, des choſes qui nous étoient le plus utiles, & de celles que nous avions de bonnes raiſons de ne vouloir confier à perſonne autre qu'à nous. Après que M. de Prépont eut donné ordre à M. de Trainfort de louer un Magaſin à Painbœuf, pour y faire tranſporter toute notre cargaiſon, afin de mettre notre vaiſſeau en état d'être réparé; nous nous embarquâmes avec les ſieurs B***. & Cahuzet, & nous partîmes pour Nantes. A environ moitié chemin, nous eſſuyâmes la plus rigoureuſe viſite de la part des gens de la Patache, des Fermiers, qui, malgré l'exactitude de leur recherche, ne nous trouverent rien. Cela nous fit perdre plus d'une heure de tems, de ſorte que nous n'arrivâmes à Nantes qu'à onze heures

du soir. Nous fûmes descendre à la Fosse, chez un nommé Boron, fameux Aubergiste, à l'Enseigne de la galere, où nous fîmes conduire tous nos équipages, & nous renvoyâmes notre chaloupe à M. de Trainfort, à qui elle étoit nécessaire pour le débarquement de nos marchandises.

Le lendemain, notre premier soin fut d'aller à Notre-Dame de bon secours, pour y remercier Dieu des grâces qu'il nous avoit accordées par son intercession; nous allâmes ensuite, M. de Prépont & moi, faire une visite à M. le Comte de Menou, Gouverneur du Château de Nantes, que cet Armateur avoit l'honneur de connoître très-particulierement. Nous eûmes lieu d'être fort contens de l'accueil qu'il nous fit, dont nous fûmes, en bonne portie, redevable à M. le Marquis de Champigny, de qui il étoit proche parent, & dont j'eus attention de me reclamer; nous allâmes après au Bureau des Classes, où nous avions affaire, & de-là chez M. Dionis, Commissaire Ordonnateur de la Marine, avec qui j'avois mangé plusieurs fois à Paris, chez M. de Lesse-

ville. Il eut la bonté de me faire mille offres de ſervices qui m'ont par la ſuite été fort utiles. Nous n'oubliâmes pas non plus d'aller viſiter le Correſpondant de M. de Prépont, qui l'étoit auſſi de M. le Marquis de Champigny, il demeuroit ſur la foſſe, à peu de diſtance de notre Auberge, & il ſe nommoit M. Fontenay Prud'homme; nous lui remîmes un état de notre cargaiſon, afin qu'il nous facilitât les moyens d'en accélérer la vente. Ce Négociant étoit bien un des plus honnêtes hommes que j'ai connu, & il ne tarda pas, après la mort de M. de Prépont, à me confirmer dans l'idée que j'avois conçue de lui, en me donnant des preuves, non-ſeulement d'une probité peu commune, mais encore du vif intérêt qu'il prenoit en moi.

Quelques jours après, je mandai à M. de Leſſeville mon retour en France, & je le priai d'écrire en ma faveur à M. le Comte de Menou & à M. Dionis. Il falloit ſans doute que j'euſſe des preſſentimens des malheurs qui devoient m'arriver, pour m'engager à prendre ces précautions, & à

me ménager d'avance des protections, qui, dans les tems, me furent effectivement bien néceſſaires, pour me tirer de tous les embarras où me jetta une jeuneſſe inconſidérée, trop tôt livrée à elle-même.

Un jour que nous allâmes dîner chez M. Fontenay Prud'homme, nous eûmes avec lui une grande conférence au ſujet de nos ſpéculations, il les approuva, y joignit des inſtructions auſſi ſages qu'eſſentielles, dont nous nous ſerions certainement bien trouvés, ſi la Providence n'avoit pas jugé à propos de déranger tous nos projets. Cet habile Négociant nous fit obſerver que n'y ayant pas d'apparence que nous puſſions, de plus de ſix mois, nous remettre en mer, il ſeroit de la prudence, auſſitôt que notre vaiſſeau ſeroit radoubé & leſté, de congédier les gens de notre équipage, à l'exception de ceux que nous commettrions pour la garde de ce bâtiment. Il nous dit auſſi que pourvu que nous nous adreſſaſſions, quinze jours avant de partir, au Bureau des Claſſes, nous trouverions plus de monde que nous n'en aurions beſoin; mais qu'avant de

prendre ce parti, il nous conseilloit, afin d'éviter les frais, de faire venir à Nantes les marchandises que nous avions à Painbœuf; il nous proposa de les déposer dans son magasin où il y avoit de la place de reste, jusqu'à-ce que nous eussions trouvé des occasions de nous en défaire avantageusement, ce qui nous seroit beaucoup plus facile à Nantes qu'ailleurs, eu égard à leur nature & à leur qualité. Nous goutâmes fort ces raisons, M. de Prépont & moi, nous résolûmes de les suivre & de déférer en tout point aux avis que voudroit bien nous donner M. Fontenai. De retour au logis, nous fîmes part au sieur B***. de nos intentions, il les trouva bonnes, il se chargea d'aller à Painbœuf, & d'accompagner chaque jour les effets que M. de Trainfort nous enverroit. M. de Prépont écrivit en conséquence une lettre à ce Lieutenant, & il l'a remit au sieur B***., qui pour ne pas perdre de tems, partit dès le soir même.

Le sieur Cahuzet, qui depuis quinze jours que nous étions à Nantes, avoit eu tout le tems de se remettre des fa-

tigues de notre traverſée, témoigna à M. de Prépont le deſir qu'il avoit de retourner à Montauban, pour faire ſa paix avec ſa famille. Ce généreux Armateur, en approuvant ſa réſolution, lui remit par forme de gratification, pour l'utilité dont il nous avoit été à Québec, vingt-cinq louis pour lui ſervir, tant à ſe faire habiller, qu'aux frais de ſon voyage ; huit jours après, il prit congé de nous & partit.

Je reçus dans ce tems une réponſe de M. de Leſſeville, qui contenoit les deux lettres que je lui avois demandées pour M. le Comte de Menou, & M. Dionis. Ce Magiſtrat me félicitoit de mon retour en France, & il me conſeilloit de profiter du ſéjour que j'y ferois pour faire un voyage à Paris, où ma préſence étoit néceſſaire, attendu les affaires que j'avois au ſujet de la ſucceſſion qui m'étoit échue pendant mon abſence. J'allai tout de ſuite remettre ces deux lettres à leurs addreſſes, & je priai chacun de ces Meſſieurs, qui me réitérerent leurs offres de ſervices, de vouloir bien agréer une bouteille de

baume de la Floride, une du Canada & une autre de firop d'Erable ; ils les accepterent avec plaiſir, & je n'en fis pas moins à M. Fontenai Prud'homme, à qui j'en donnai autant.

Au bout de quinze jours, toutes nos marchandiſes fûrent enmagaſinées chez notre Correſpondant par les ſoins que ſe donna M. B ***., qui remit à M. de Prépont l'état des droits & frais qu'il avoit avancés pendant ce tranſport, que cet Armateur lui rembourſa ; il fit en même tems le compte des gens de notre équipage, les paya, les congédia à la réſerve de quelques-uns qui furent deſtinés à la garde de notre vaiſſeau, & il manda au ſieur de Trainfort, dont la préſence étoit inutile à Painbœuf, de venir nous joindre à Nantes, où il arriva le lendemain.

Tandis que M. de Prépont s'occupoit uniquement de nos affaires, je ne ſongeois de mon côté qu'à me procurer de l'amuſement. Nous touchions de près au Carnaval, tems conſacré à des plaiſirs que les jeunes gens attendent ordinairement avec une ſi grande impatience. Un jour que

je ſoupois chez M. Dionis, j'y fis la connoiſſance d'un jeune homme fort aimable & très-bien faufilé ; il ſe nommoit M. de M***., & étoit fils d'un des plus riches Armateurs de cette ville. Il me propoſa de me mener le lendemain après ſouper dans un endroit où il y auroit bal ; j'acceptai avec joie la propoſition, & j'eus lieu d'être content de la compagnie que je trouvai dans cette maiſon, dont le Maître étoit un fort honnête bourgeois, que l'on appelloit M. D***. Il étoit veuf depuis huit ans d'une femme adorée, qui, en mourant, ne lui avoit laiſſé d'autres fruits de leurs amours, qu'une fille de dix-huit, dont la beauté effaçoit toutes celles qui compoſoient cette aſſemblée, quoiqu'il y en eût d'extrêmement jolies, capables même d'inſpirer des paſſions à des gens qui n'auroient pas été prévenus en faveur de Mademoiſelle D***. Il s'y en trouvoit une entr'autres, âgée d'environ vingt-trois ans, nommée Mademoiſelle de T***., couſine germaine de cette premiere, & reine du bal, qu'elle venoit d'ouvrir lorſque nous entrâmes. Quand

elle eut fini ſon premier menuet, elle vint me prendre pour le ſecond; je ne manquai pas, à mon tour, d'aller inviter Mademoiſelle D ***. Ce fut alors que je fis paroître les talens que j'avois pour la danſe, & que je me ſurpaſſai pour confirmer ce proverbe : *On ne danſe jamais ſi bien qu'avec celle que l'on aime.* Hélas ! j'étois dans ce cas, & comment auroit-il été poſſible, qu'un jeune homme qui n'avoit pas encore vingt-cinq ans, dont le cœur étoit tendre, la complexion amoureuſe, & qui n'avoit jamais été malheureux, eut pû être inſenſible à tant d'attraits ? On me donna beaucoup d'applaudiſſemens; mais je ne fus flatté que de ceux que je reçus de ma divinité, dont les grâces & la modeſtie, en augmentant ſes charmes, donnoient un nouveau luſtre à ſa beauté, & un prix ineſtimable à ſon éloge.

Quand on fut prêt à ſe ſéparer, Mademoiſelle de T ***. me fit l'honneur de me préſenter le bouquet pour le bal prochain, fixé à la huitaine; j'allai dans l'inſtant l'offrir un genouil à terre à Mademoiſelle D ***., qui parut le recevoir de mes mains avec plaiſir.

Avant de sortir, je lui demandai la permission de lui faire ma cour, elle me l'accorda sous le bon plaisir de son pere, qui étoit présent. C'étoit bien, en vérité, la meilleure pâte d'homme qui fut au monde, il étoit généralement aimé & estimé ; il m'accabla de politesses, il m'engagea à regarder sa maison comme la mienne, & à y venir quand je voudrois manger sa soupe, sans façon. Je ne différai que jusqu'au soir de ce même jour à lui faire ma premiere visite, je le trouvai seul avec Mademoiselle D ***., il me reçut comme s'il y avoit déjà eu dix ans que nous nous connussions ; je me plaçai à côté de lui, tout vis-à-vis sa fille, que je ne cessai de regarder & d'admirer, tant que je restai avec elle. Ce n'étoit pas assez pour moi, je l'adorois, & j'aurois bien voulu lui déclarer ma passion ; mais la présence de son pere me gênoit, & tenoit ma langue captive. Comment donc faire ? j'eus recours à mes yeux, ils parlerent, & le firent si bien qu'ils furent entendus. Les siens, pour le moins aussi babillards, leur répondirent sur le même ton, & sans profé-

rer une ſeule parole ; nous nous fîmes réciproquement un aveu muet, des ſentimens que l'amour nous inſpiroient l'un pour l'autre, en attendant l'occaſion de nous en donner de vive-voix la ratification.

En ſortant de chez M. de D***., j'allai joindre M. de M***. à l'Académie, où il m'attendoit, je lui fis part de l'inclination que je ſentois pour Mademoiſelle D***., il m'en dit beaucoup de bien ; mais en même tems, il m'avertit que j'avois la mine de jetter ma poudre aux moineaux, attendu que Mademoiſelle D***. étoit ſemblable aux oiſeaux de paſſage, qu'elle ne reſtoit ordinairement à Nantes, que depuis le Carnaval, juſqu'après la quinzaine de Pâques, & qu'elle paſſoit le reſte de l'année dans une maiſon de campagne à ſix lieues de la ville, chez une de ſes tantes, mere de Mademoiſelle de T***., que cette derniere étoit extrêmement coquette, jalouſe, d'un caractere dangereux, & que je ſerois très-heureux d'échapper aux traits de ſa malignité, ſi jamais elle s'appercevoit de mon intelligence avec ſa cou-

fine. Ce propos ne me fit pas beaucoup d'impreſſion, je réſolus cependant d'agir avec circonſpection, afin de ne point donner priſe ſur moi.

Comme je témoignois à M. de M ***., l'embarras où je me trouvois ſur le choix d'un endroit convenable pour le bal que je devois donner ſous peu de jours, & l'envie que j'avois de le faire précéder d'un ſouper auquel j'inviterois les principales perſonnes qui devoient compoſer l'aſſemblée, il lui vint à ce ſujet une idée de jeune homme, c'eſt-à-dire folle, qui par cette raiſon me plut beaucoup. Il étoit riche & fort connu, la figure que je faiſois, annonçoit l'opulence, c'en fut aſſez; il partit de-là, & voici ce qu'avec mon conſentement il exécura. Il loua un jeu de paulme pour deux jours, il fit faire une cloiſon dans le milieu; la partie deſtinée pour la ſalle du bal fut tapiſſée, ornée de glaces, de luſtres, de bras garnis de bougies pour l'éclairer, avec des ſiéges tout au tour, & un orcheſtre pour la ſimphonie. L'autre partie, dans laquelle on pratiqua un petit retranchement pour les Dames, ſervit

vit de ſalle à manger, où il fit placer un Poêle ; ſes ſoins s'étendirent juſqu'à faire arranger des planches dans toute la longueur du paſſage de ce jeu de paulme, de crainte que les Dames ne ſe bleſſaſſent en allant & venant, il ordonna chez un fameux Traiteur, un ſouper pour trente perſonnes, & il chargea un Limonadier de fournir les glaces & autres rafraîchiſſemens qui ſont d'uſage en pareil cas. Nous tinmes ces préparatifs ſecrets juſqu'au Dimanche, que M. de M***. m'envoya par ſon laquais le plus ſuperbe bouquet de fleurs naturelles, que j'aie vu dans cette ſaiſon ; j'allai le porter à Mademoiſelle D***., chez qui je n'avois pas manqué un ſeul jour d'aller faire la partie, ſans qu'il m'eût été poſſible de trouver le moment de l'entretenir en particulier ; car elle étoit toujours avec ſa couſine, à qui je m'apperçus que j'avois le malheur de plaire, par toutes les avances qu'elle me faiſoit ; qui m'impatientoient d'autant plus, que je ne ſortois pas une fois du jeu, que je n'euſſe mes bas ſalis & mes jambes

froissées par l'impression de ses pieds, ce qui me faisoit faire par fois de telles grimaces, que ceux qui les voyoient, & en ignoroient la cause, les prenoient pour des tics.

M. de Prépont, qui, depuis quelques jours, ressentoit plus vivement que jamais sa douleur de côté, à laquelle s'étoit joint une toux opiniâtre, qui lui faisoit rendre des matieres purullentes & sanguinolentes, ne se trouva pas en état d'être des nôtres; j'engageai M. de Trainfort à lui tenir compagnie, & j'emmenai avec moi M. B***. chez M. D ***., où nous fîmes une partie; M. de M***. vint nous prendre sur les sept heures, je donnai le bras à ma reine, & M. B ***., que j'avois instruit & mis dans ma confidence, présenta le sien à Mademoiselle de T***. Nous nous rendîmes au lieu de l'assemblée, à la porte duquel M. de M***., pour éviter le désordre, avoit fait mettre une garde, qu'il avoit obtenue du Gouvernement. Nous nous mîmes à table à huit heures précises, & nous y restâmes jusqu'à onze que le bal commença.

Les attentions qu'eut M. B ***.,

de prendre ſouvent Mademoiſelle de T*** pour danſer, me fournirent les moyens de faire ma déclaration à Mademoiſelle D ***. Cette adorable fille la reçut très-bien, & me dit : » Il ſeroit inutile, à préſent, Monſieur, que mes yeux m'ont trahie, de vouloir vous diſſimuler toute la tendreſſe que j'ai pour vous ; je ſuis trop ſincere pour les déſavouer ; & s'il eſt vrai que votre amour pour moi ſoit tel que vous me l'aſſurez, déclarez-vous à mon pere, dites lui que vous agiſſez de concert avec moi ; il m'aime, il ne contraindra pas mon inclination, & vous obtiendrez ſon agrément. Je pourrai alors vous voir, vous entendre, & vous donner tous les jours, ſans rougir, des preuves certaines de mon ſincere retour ; il eſt cependant néceſſaire de vous prévenir que juſqu'à ce que nous ſoyons unis, il faudra bien nous obſerver. Je ſais, & vous ne devez pas l'ignorer, que ma couſine vous aime ; avant de me l'avouer, elle a voulu ſonder mes diſpoſitions à votre égard, je l'ai deviné, & ne lui ai témoigné que de l'indifférence pour vous. Auſſitôt que vous aurez parlé

à mon pere, il faudra lui recommander le ſecret, je le connois, il le gardera inviolablement; c'eſt pourquoi, Monſieur, ajouta-t-elle, je vous exhorte, lorſque nous ſerons devant ma couſine, à ne marquer aucun empreſſement pour moi, & à ne me faire que de ces politeſſes ordinaires, qu'un galant homme ne peut refuſer au ſexe. J'exige même plus, c'eſt que vous feigniez de l'amitié pour elle, que dans toutes les occaſions vous lui donniez la préférence, je vous en ſaurai gré. Cette façon d'agir eſt indiſpenſable, ſi nous voulons vivre paiſiblement, juſqu'à l'inſtant qui mettra le ſceau à notre bonheur, & j'aurai ſoin qu'elle n'en ſoit informée, que lorſqu'elle ne pourra plus nous nuire. J'ai de fortes raiſons pour vous parler ainſi, c'eſt à elles & à la crainte de vous perdre, que vous êtes redevable de l'aveu précipité que je viens de vous faire de mes ſentimens; car il eſt bon que vous ſachiez que Mademoiſelle de T***., joint à un très-mauvais génie une jalouſie outrée, un emportement furieux, & un amour propre déſordonné; de ſorte que ſi jamais elle

s'appercevoit qu'on la jouât, il n'eſt point d'excès auxquels elle ne ſe portât pour s'en venger, en nous ſuſcitant des tracaſſeries ſans nombre, qui nous donneroient beaucoup de chagrins que nous pouvons éviter, ſi, pour notre commune tranquillité, vous voulez vous conformer exactement à ce que je vous preſcris». Je le lui promis, nous nous ſerrâmes la main, & vers les cinq heures nous terminâmes le bal comme nous l'avions ouvert, je fis donner le bouquet à M. de M***., qui le préſenta à une très-charmante Demoiſelle, qu'il a épouſée depuis, & il fixa pour le Jeudi, ſuivant, au même endroit, le lieu de l'aſſemblée.

Malgré la quantité de maſques que nous eûmes, il n'y eut aucune confuſion, & par les ſages précautions que l'on prit, le bon ordre régna depuis le commencement juſqu'à la fin. Rien ne manqua, tout fut ſervi avec autant de délicateſſe que de profuſion; les choſes enfin ſe paſſerent de façon que chacun ſe retira content, & que ſi j'avois eu cent mille livres de rente, je n'aurois pu en faire davantage;

aussi me promis-je bien de ne point charger dorénavant quelqu'un plus riche que moi de faire ma dépense, & je me ressouviendrai toujours du mauvais quart d'heure que je passai en rembourſant à mon ami le mémoire des avances qu'il avoit faites, que je ne m'imaginois pas devoir monter aussi haut. Je me rendis le lendemain sur les onze heures, chez M. D ***., je le trouvai seul & déjà prévenu, je n'eus pas grand peine à lui faire mon compliment, il le reçut très-bien, agréa la recherche que je faisois de sa fille, & me permit de lui faire ma cour quand je voudrois. Elle arriva dans le moment, se joignit à moi, pour le prier de ne parler à personne de la demande que je venois de lui faire, jusqu'au moment où nous serions prêts à terminer; il nous le promit, & fut exact à sa parole. En prenant congé de Mademoiselle D ***., je voulus lui baiser la main, elle s'y opposa, me présenta ses joues, & nous nous embrassâmes. Jallai la prendre deux jours après, avec M. B ***., nous nous rendîmes au bal de M. M ***., & j'eus la satisfaction de voir

qu'il ne lui avoit pas été poſſible de renchérir ſur ce qu'il avoit fait pour moi le Dimanche précédent, ce qui me conſola un peu de mes frais.

Un jour que je dînois chez M. Fontenay Prud'homme, M. de Trainfort vint nous avertir que M. de Prépont ſe ſentoit beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire. Nous y allâmes tout de ſuite, & nous le trouvâmes avec M. Mongin, Commiſſaire ordinaire des Claſſes, ſon Chirurgien & deux Médecins que l'on avoit fait appeller pour conſulter ſur l'état de ſa maladie, & ſur les remedes qu'il convenoit d'y apporter. J'allai conduire ces deux derniers, lorſqu'ils ſortirent, pour ſavoir ce qu'ils penſoient. Ils me déclarerent tout naturellement qu'il ne falloit pas ſe flatter de réchapper cet Armateur, qui n'avoit pas encore quinze jours à vivre. Cette triſte nouvelle m'allarma au point, que lorſque je rentrai dans ſa chambre, les ſanglots me ſuffoquerent tellement, qu'il me fut impoſſible de les retenir. Ils ne lui annoncerent que trop, qu'il ne devoit plus ſonger qu'à arranger ſes affaires, & à ſe préparer à aller recevoir dans

le Ciel la récompense due aux bonnes actions qu'il avoit faites pendant sa vie. En conséquence de cette résolution, il pria M. Mongin, & M. Fontenay Prud'homme, de vouloir bien venir chez lui le lendemain matin avec un Notaire, il chargea M. B***. & M. de Trainfort de quelques commissions; quand ils furent partis, il me fit approcher de son lit, & me parla ainsi:

» Ce n'est pas d'aujourd'hui, mon cher ami, que je me vois toucher à la fin de ma carriere; vous seul, j'ose l'assurer, me faites regretter la vie, parce que vous êtes encore bien jeune, pour être livré à vous-même; je vous connois, vous êtes entier. Lorsque vous ne m'aurez plus, & que les larmes que vous donnerez à mes cendres seront essuyées, je crains fort que vous ne vous laissiez aller au torrent de vos passions, qui sont trop vives, pour qu'il ne s'en suive pas de terribles effets. Croyez moi, soyez en garde contre vous-même, vous n'avez pas de plus cruel ennemi à combattre. Si vous voulez le vaincre, ne mettez jamais à exécution aucun de vos

projets, qu'après avoir employé quelques jours à les digérer, rappellez-vous alors les conseils que je vous ai donnés en différentes occasions, ce sera un moyen sûr de parer à bien des sottises. Je vous exhorte, aussitôt que les fonds que vous avez dans notre cargaison vous seront rentrés, avec le bénéfice qui en résultera, de retourner dans votre famille, ne portez pas votre ambition plus loin, vous avez suffisamment de bien, pour trouver un établissement sortable, & vivre honorablement, ainsi je vous recommande de ne plus penser à courir les mers; la dissipation & l'amour des plaisirs, sont incompatibles avec ce métier, qui exige des soins & des attentions dont vous êtes incapable, attendu qu'il faut, pour y réussir, agir par soi-même, être uniquement occupé de ses intérêts, & ne pas mettre, mal-à-propos, sa confiance dans des gens, qui presque toujours en abusent; car ne vous flattez pas de jamais rencontrer un aussi bon ami que moi. Ils ont toujours été rares, & ils le sont encore davantage à présent. Prenez cette bague, me dit-il, je vous la

donne parce qu'elle ne peut convenir à aucune femme, portez-là toujours à votre doigt, ne vous en défaites jamais que dans un besoin absolument pressant, qui n'arrivera pas si vous êtes sage. Faites-moi à l'instant une copie du double de la facture que je vous ai remise en partant de la Martinique, je veux y changer quelque chose ». J'allai dans le moment exécuter ce qu'il demandoit : quand il l'eut entre les mains, il reconnut au bas que les fonds de notre premiere cargaison, étoient de 240000 livres, dans lesquelles j'étois intéressé pour un tiers, dont je lui avois payé le montant. Ensuite de cette reconnoissance, il ajouta une quittance de ma cotte part de tous les frais que nous avions faits depuis notre départ du Fort S. Pierre, jusqu'à notre arrivée à Nantes. En me rendant le tout, & en me tendant les bras pour m'embrasser. » Voilà, me dit ce généreux Armateur, ce que j'avois intention de faire pour vous. Je rends grace à la Providence, de ce qu'elle a bien voulu m'accorder assez de tems, pour vous donner avant de mourir, ce dernier témoi-

gnage de mon amitié. Faites-en votre profit, reſſouvenez-vous quelques fois de moi, je mourrai content. Je vais, continua-t-il encore, engager M. Fontenay Prud'homme à prendre vos intérêts auſſi à cœur que les miens; & pour lui en faciliter les moyens, je le prierai de ſe charger de l'exécution de mes dernieres volontés, tant pour ce qui vous regarde, que pour ce qui concernera M. de Trainfort, à qui je ſuis bien aiſe de donner auſſi une marque de la ſatisfaction que j'ai des ſervices qu'il m'a rendus depuis vingt ans, avec autant de zele que de fidélité. » M. B***. arriva dans ce moment, M. de Prépont le chargea de lui envoyer chercher un Confeſſeur, il me pria de lui laiſſer le tems de ſe recueillir, & je me retirai dans ma chambre, où je donnai un libre cours à mes larmes, qui ne tarirent que lorſqu'elles furent épuiſées; elles me changerent de façon que j'en devins méconnoiſſable, & M. de Prépont, cet incomparable ami, ſe vit obligé de faire, lui-même, auprès de moi, l'office de conſolateur. Il reçut le lendemain ſes Sacre-

mens, avec une piété exemplaire ; & une réſignation dont je n'ai pas vu de pareilles ; il fit enſuite ſon teſtament, & onze jours après il rendit les derniers ſoupirs entre mes bras, dans la cinquante-deuxième année de ſon âge. Il eſt plus aiſé de ſentir quel fut l'excès de ma douleur, dans ce cruel moment, qu'il ne m'eſt poſſible de le décrire ; il fallut m'arracher de deſſus le corps de ce tendre ami, on m'emballa dans une chaiſe à porteurs, on me conduiſit chez M. Dionis, qui me donna un lit, & qui ne voulut pas permettre que je ſortiſſe, juſqu'à ce que le calme eût remplacé le déſeſpoir que me cauſoit la perte que je venois de faire. Meſſieurs Mongin, Fontenay Prud'homme, B***. & de Trainfort, lui firent faire ſes obſeques, auxquelles on ne voulut pas que j'aſſiſtaſſe. Ce premier vint me voir au bout de huit jours, il me fit la lecture du teſtament de M. de Prépont, qui entr'autres diſpoſitions, me donnoit un de ſes Negres, nommé Layr, pour lequel il avoit remarqué que j'avois beaucoup d'amitié, il y faiſoit mention de la bague, dont il

m'avoit fait préſent avant de mourir. Il y rappelloit l'intérêt que j'avois dans la cargaiſon de ſon Navire, qu'il léguoit à M. de Trainfort; ſon épée, ſa montre & cent louis une fois payés à M. B ***. Il inſtituoit pour Légataire Univerſel, Madame de S. Ange, ſa ſœur, & nommoit M. Prud'homme ſon Exécuteur Teſtamentaire. Ce Négociant me conſeilla de me mettre en regle, en formant oppoſition aux ſcellés qui avoient été appoſés ſur les effets de M. de Prépont, parce qu'il alloit les faire lever, & procéder tout de ſuite à l'Inventaire; mais que l'on ne paſſeroit pas outre, juſqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de Madame de S. Ange, à qui il venoit d'écrire par un vaiſſeau qui partoit ſous deux jours pour la Martinique. Il m'ajouta qu'il avoit envoyé à cette Dame une expédition en former du teſtament de ſon frere, avec un modele de procuration, dont il lui conſeilloit de charger M. de Trainfort; & que ſi juſqu'à-ce, j'avois beſoin d'argent, il ne m'en laiſſeroit pas manquer; mais je n'étois pas dans le cas de l'importuner à ce ſujet, car j'avois quinze à ſeize mille livres,

& près de trois à quatre mille, tant en poudre qu'en pieces d'or étrangeres. De retour chez M. Dionis, j'écrivis à M. le Marquis de Champigny & à M. de Leſſeville le malheur qui venoit de m'arriver; j'en fis autant à Madame de S. Ange. Je crus auſſi qu'il étoit de la bienſéance que j'allaſſe rendre une viſite à M. D***., qui non-ſeulement étoit venu me voir pluſieurs fois depuis la mort de M. de Prépont, mais encore n'avoit pas manqué un ſeul jour ſans envoyer, ainſi que Mademoiſelle D***. & ſa couſine, ſavoir de mes nouvelles. Je ne le trouvai pas, non plus que Mademoiſelle ſa fille; ils étoient ſortis enſemble, je ne vis que Mademoiſelle de T***., qui me reçut avec les démonſtrations de la joie la plus vive; j'affectai d'y paroître ſenſible, & de lui faire toutes les politeſſes que la poſition où je me trouvois alors, pouvoit le permettre. M. & Mademoiſelle D***. arriverent comme j'étois prêt à ſortir. Ils me témoignerent combien ils étoient touchés de mon affliction, & ils me propoſerent, pour y faire diverſion, d'aller paſſer le Ca-

rême avec eux à la campagne, Mademoiselle de T ***. joignit ses instances aux leurs, de façon que je me vis contraint d'y consentir. On fixa notre départ au Jeudi d'après les cendres. Je retournai ensuite chez M. Dionis, à qui je fis part de cette invitation; j'en usai de même à l'égard de M. Fontenay, & tous deux approuverent fort ma résolution. Messieurs B***. & de Trainfort, qui furent informés de mon prochain départ, vinrent me faire offre de leurs services, pendant que je serois absent, & ils m'apprirent que leur intention étoit de rester à Nantes jusqu'à ce que toutes les affaires de M. de Prépont fussent arrangées. Je reçus le jour des Cendres la réponse de M. de Lesseville, qui me pressoit vivement d'aller à Paris, ce qui me détermina à lui mander que je ne manquerois pas de m'y rendre dans la quinzaine de Pâques, & à le prier de me faire louer dans son quartier un appartement garni. J'allai chercher le lendemain M. D***., sa fille & sa niece; nous nous rendîmes sur le Port, où nous prîmes une cha-

loupe, qui nous conduisit en quatre heures de tems à la maison de campagne de Madame de T***., qui est sur les bords de la Loire, dans une situation des plus avantageuses. On y jouit d'un air pur, sain, & d'un voisinage agréable. Nous y avions toujours bonne compagnie, & graces aux soins de Mademoiselle de T***. j'y étois extrêmement fêté. Il nous vint quelques jours après mon arrivée un jeune Gentilhomme des environs, qui me parut avoir des vues sur Mademoiselle de T***.; j'en fus d'autant plus charmé, que je crus que cette Demoiselle, se voyant prévenue par un aimable Cavalier, se lasseroit de me faire des avances auxquelles je ne pouvois me résoudre à répondre; que toutes ses attentions changeroient d'objet, & qu'enfin je serois libre de pouvoir, sans aucune gêne, suivre les mouvemens de mon cœur; mais je me trompois fort; car Mademoiselle de T***. ne m'en obséda pas moins. Elle mit tant d'acharnement dans ses poursuites, que je me vis cent fois prêt à perdre patience,

& il eſt certain que ſans l'amour que j'avois pour ſa couſine, j'aurois pris le parti de la fuite ; mais j'adorois Mlle. D***., j'avois le plaiſir de la voir tous les jours chez ſon pere, nous nous y entretenions enſemble, & les épanchemens mutuels de nos cœurs, nous dédomageoient amplement de la cruelle contrainte dans laquelle nous étions forcés de paſſer le reſte de la journée. M. M***., qui m'avoit procuré la connoiſſance de M. D***., vint faire la mi-Carême avec nous ; il amena des violons, & nous danſâmes juſqu'au lendemain. Mademoiſelle de T***. ſe menagea ſi peu, qu'elle ſe trouva priſe d'un gros rhume, qui la mit dans la néceſſité de garder le lit. J'allai lui faire une viſite, je ne comptois pas m'y trouver en tête-à-tête. Elle me fit approcher d'elle, me paſſa ſes bras autour du cou, me prodigua mille careſſes, & me dit : Ou vous êtes bien ingrat, Monſieur, ou les charmes de quelqu'autre vous ont touché plus que les miens, puiſque vous ne vous êtes pas encore apperçu de la tendreſſe

que vous m'avez inſpirée. Il y avoit déjà longtems qu'elle cherchoit l'occaſion d'avoir cette explication avec moi, j'avois toujours eu l'adreſſe de l'éviter; mais je venois de la lui fournir moi-même ; il falloit me tirer de ce mauvais pas, il étoit gliſſant, comment faire ? Enfin, après avoir rêvé quelques minutes, je me déterminai à lui répondre, que j'étois extrêmement flatté de l'honneur qu'elle me faiſoit, que la juſtice que je me rendois, m'avoit, juſqu'à ce moment, fait regarder comme de ſimples politeſſes, ſans conſéquence, toutes les attentions qu'elle avoit eu la bonté de me témoigner, & que j'étois d'autant plus éloigné de ſonger à aucun engagement ſérieux, que la perte récente & irréparable que je venois de faire dans la perſonne de mon meilleur ami, interdiſoit encore pour longtems l'entrée de mon cœur à tout autre ſentiment qu'à celui de la douleur; que cependant.... J'en étois-là quand la porte de ſa chambre s'ouvrit; c'étoit M. de M***., qui vint fort à propos pour me tirer du plus terrible embarras, où je me ſois jamais trouvé;

je lui cédai ma place, & j'allai informer de ma chance M. & Mademoiselle D***.

Mademoiselle de T***. ne fut pas plutôt quitte de son indisposition, qu'elle revint à la charge. Depuis l'explication que nous avions eu ensemble, je ne pouvois plus feindre d'ignorer sa façon de penser à mon égard, & je me voyois en quelque sorte contraint de répondre à ses agaceries qui me déplaisoient, non-seulement à cause que je ne l'aimois pas, mais encore parce que je les trouvois déplacées de la part d'une Demoiselle bien née, qui, pour peu qu'elle eut été jalouse de sa réputation, auroit du être plus modeste dans ses actions & plus réservée dans ses propos. Tous ces badinages à la fin m'excéderent, de façon que je me décidai à retourner à la ville, & une lettre que je reçus de M. Fontenay Prud'homme, me servit de prétexte.

Je communiquai mes idées à M. & à Mademoiselle D***., ils les approuverent, & me dirent qu'ils profiteroient volontiers de cette occasion pour revenir avec moi, d'autant que

Mademoiſelle de T***. ſeroit néceſſairement obligée de tenir compagnie à ſa mere, qui étoit retenue au lit par la goutte. Le ſoir avant de me retirer dans ma chambre, je pris congé de la compagnie, au grand regret de Mademoiſelle de T***., qui me fit toutes les inſtances poſſibles, afin de m'engager à remettre mon départ; mais je tins bon, & me contentai de lui faire entendre, pour me débarraſſer de ſes importunités, qu'à mon retour de Paris, je ne manquerois pas de lui donner des preuves de mon empreſſement à lui faire ma cour, & à mériter ſes bontés. Je partis le lendemain matin pour Nantes, où en arrivant, M. & Mademoiſelle D***. m'emmenerent dîner chez-eux; nous convînmes enſemble que lorſque je ſerois à Paris, je leur écrirois ſous l'enveloppe de M. B***., qui ſe feroit un vrai plaiſir de leur rendre mes lettres, & qu'ils m'en feroient tenir les réponſes à l'adreſſe que je leur indiquerois. J'allai enſuite chez M. Dionis; & pendant les douze jours que je reſtai encore à Nantes, je n'en laiſſai paſſer aucun ſans aller voir Mademoiſelle

D***., à qui je découvrois à chaque instant de nouveaux charmes qui me faisoient desirer avec une vive impatience, le moment fortuné qui m'en rendroit possesseur.

Après les Fêtes de Pâques, je fis mes adieux à M. le Comte de Menou, & à tous mes amis, je partis ensuite pour Paris, dans une chaise de poste, que me prêta M. Fontenai Prud'homme; j'y arrivai le Samedi suivant, veille de la Quasimodo, & je descendis rue du Battoir, chez M. de Lesseville, qui m'indiqua un Hôtel garni, rue Haute-Feuille, où il m'avoit fait louer un appartement.

J'allai dîner le lendemain chez ce Magistrat; nous eûmes ensemble une longue conférence, au sujet de la succession qui m'étoit échue; je lui rendis un compte exact & circonstancié de tout ce qui m'étoit arrivé dans mes courses, & je finis par l'instruire de l'envie que j'avois d'épouser Mademoiselle D***., dont je lui fis, selon l'usage ordinaire des amoureux, le portrait du monde le plus flatteur; il me félicita sur mon choix, & il m'assura que, pendant le séjour que

je ferois à Viviers, où il me conseilloit d'aller incessament, pour terminer mes affaires, il écriroit à M. le Comte de Menou, le prieroit de vouloir bien se faire informer de la famille & des facultés de ma maîtresse; & que si le rapport de ce Gouverneur étoit conforme au mien, il donneroit avec plaisir les mains à ce mariage, qui seroit un moyen sûr de fixer mon inconstance.

Revenu à mon Hôtel, j'écrivis à Mademoiselle D***., je lui mandai la conversation que je venois d'avoir avec M. de Lesseville à son sujet, je lui donnai avis du voyage que j'allois faire dans le Vivarais, ainsi que des motifs qui l'occasionnoient, & je lui promis qu'aussitôt mon retour à Paris, je ne tarderois pas à l'aller joindre. Je reçus sa réponse la veille de mon départ.

J'envoyai mon Négre le lendemain matin chercher des chevaux à la poste, & je partis pour Viviers, où en arrivant je trouvai, en conséquence des ordres qu'avoit donnés M. de Lesseville, mes affaires en très-bon état. Je n'essuyai aucunes des longueurs, ni

des tracaſſeries ordinaires dans les redditions de compte, & en moins de trois ſemaines, tout fut arrangé à mon ſouhait.

Les plaiſirs que l'on me procura pendant le ſéjour que je fis dans cette ville, ne furent pas capables de m'y arrêter plus longtems qu'il n'étoit néceſſaire, & j'en repartis pour Paris, où j'arrivai la veille de la S. Jean. Mon premier ſoin fut d'en informer Mademoiſelle D***.; j'allai enſuite chez M. de Leſſeville, pour lui faire mes remercimens. Ce Magiſtrat m'annonça, d'un air riant, que ſur ce que lui avoit écrit M. le Comte de Menou, il conſentoit de bon cœur à mon union avec Mademoiſelle D***.; mais hélas ! il étoit décidé que la plus grande partie de ma vie ſe paſſeroit à ébaucher des mariages, & que je n'en conclurois aucun ; cependant celui que je projettois avec Mademoiſelle D***., me tenoit fort à cœur, & comme avant de partir de Nantes, j'avois eu attention de me munir d'un conſentement en bonne forme de M. D***., de l'extrait mortuaire de ſa femme, & de celui de baptême de ſa

fille, je crus qu'il convenoit, à telles fins que de raiſon, tant pour accélérer, que pour prévenir les difficultés, je fiſſe publier un ban à S. André-des-Arts, ma Paroiſſe, j'obtins diſpenſe des autres, je joignis à ces pieces les papiers qui me concernoient, & j'envoyai le tout à Mademoiſelle D***.; je la priai d'engager ſon pere à agir de ſon côté comme j'avois fait du mien, afin que lorſque je ſerois à Nantes, il ne reſtât plus que le contrat à paſſer, & la célébration à faire; je m'en rapportai au ſurplus à ſa prudence pour empêcher que rien ne tranſpirât. Une abſence de M. B***. fut cauſe que je ne reçus qu'au bout de trois ſemaines ſa réponſe, par laquelle elle me mandoit que ſon pere ſe conformeroit à ce que je deſirois, & elle finiſſoit, en me ſollicitant de me rendre auprès d'elle inceſſamment.

En ſortant un jour de chez la Frenaye, où j'étois allé pour acheter quelques bijoux, je fus abordé par un Officier de Marine, nommé M. la T***., je l'avois connu pendant qu'il étoit en garniſon au Fort S. Pierre de la Martinique; nous allâmes dîner enſemble

enſemble chez Monginot, & de-là nous nous rendîmes à l'Hôtel de Soiſſons. La fortune, ſans doute, commençoit à ſe laſſer de répandre ſur moi ſes faveurs, car elle me fit éprouver un de ſes revers, qui me fut d'autant plus ſenſible, que je n'y étois pas accoutumé; je perdis cent ſoixante louis, & mon compagnon ne fut pas plus heureux. Nous nous ſéparâmes avec promeſſe de nous rejoindre le lendemain pour aller prendre notre revanche; mais les réflexions que la nuit me procura, me parerent une ſeconde ſottiſe que mon cher caramade n'eut pas le courage d'éviter; il courut après ſon argent, & ſe mit à ſec. Il vint le jour d'après me trouver à mon Hôtel, il me conta ſon malheur, me pria de lui prêter cinquante louis, à la place deſquels, il me remit une lettre de change de pareille ſomme, ſur M. de Montaudouin, Armateur à Nantes, dont je fus très-bien payé un mois après mon retour dans cette ville.

En dix jours de tems, j'achevai de faire mes emplettes, je pris congé de M. de Leſſeville, je partis pour

Nantes, & j'y arrivai le huit Août. J'allai loger chez M. Dionis, qui m'en avoit fait donner parole; je crus que ma reconnoiſſance exigeoit que je l'informaſſe de mon futur mariage avec Mademoiſelle D***., j'en fis également part à M. Fontenai Prud'homme, chez qui je me rendis enſuite. Je le trouvai à ſouper avec Meſſieurs B***. & de Trainfort, ils m'apprirent qu'ils étoient toujours dans l'attente des nouvelles de la Martinique, dont ils étoient fort inquiets, ſurtout depuis que le Commandant d'un Navire, venu tout récemment de ce pays, leur avoit dit n'en être parti que plus d'un mois après l'arrivée de celui qui avoit porté nos dépêches à Madame de Saint-Ange. Ils m'ajouterent qu'ils venoient de faire à cette Dame un ſecond envoi par duplicata, dont ils avoient chargé le Capitaine d'un vaiſſeau prêt à faire voile pour le Fort Royal.

Je me rendis le lendemain matin chez M. & Mademoiſelle D***., la joie qu'ils témoignerent en me voyant, ne m'empêcha pas de remarquer ſur leur phiſionomie une altération qui

ne me préſageoit rien de gracieux ; je leur en demandai le ſujet ; ils s'obſtinerent quelques tems à me le céler ; mais à la fin, M. D***. cédant à mes inſtances, m'informa que quatre à cinq jours après la réception de mes papiers, Mademoiſelle de T***. en étoit venue paſſer huit ou dix chez lui, pendant leſquels la lettre que j'avois écrite à Mademoiſelle ſa fille, s'étoit perdue ; qu'il avoit auſſi-tôt ſoupçonné ſa niece de s'en être emparé, ce qu'elle avoit pris ſoin, elle-même, de confirmer en s'en retournant à la campagne la ſurveille de mon arrivée à Nantes ; mais qu'affin de s'éclaircir encore davantage, il étoit allé le jour d'après, pour retirer nos bans, & qu'il avoit appris que Mademoiſelle de T***. y avoit formé oppoſition. Voilà, continua M. D***., la vraie cauſe des allarmes où vous m'avez vue ; la connoiſſance que j'ai du caractere de cette indigne fille les rendent bien fondées, & me fait tout appréhender de ſa part. Je fis aſſez inutilement mes efforts pour calmer ſes inquiétudes & celles de ſa fille, en leur repréſentant que ce pe-

tit incident n'avoit rien qui dût les effrayer, & qu'il n'aboutiroit au plus qu'à reculer de peu de jours notre commune félicité; que d'ailleurs il seroit facile de faire lever une opposition aussi peu réfléchie que celle-là, & qui, selon toute apparence, n'avoit été occasionnée que par un dépit mal-à-propos conçu, par Mademoiselle de T***. sur la préférence que je donnois à sa cousine. Pouvois-je alors deviner que dès avant mon départ pour Paris, cette misérable créature, voyant que j'avois évité de donner dans le piége qu'elle m'avoit tant de fois tendu, & craignant de ne pouvoir plus m'y prendre, s'étoit préparée de longue main à faire jouer contre moi tous les ressorts de la plus insigne calomnie, pour me sacrifier à sa jalousie, ou m'obliger à réparer l'honneur, qu'un autre lui avoit enlevé? C'est cependant ce qu'elle ne tarda pas à me faire éprouver, ainsi qu'on va le voir.

En sortant de chez M. D***., j'allai trouver M. Fontenay Prud'-homme, pour lui confier mes chagrins, & le consulter; il me conduisit chez

ſon Procureur, qui me dit que pour le moment il n'y avoit autre choſe à faire, ſinon de ſommer Mell^e. de T ***. de déduire les cauſes & moyens de ſon oppoſition, & qu'après cela, on s'aviſeroit ſur le parti qu'il y auroit à prendre. Mon impatience ne me permit pas d'attendre longtems ſans y retourner; il me remit un acte, que venoit de lui faire ſignifier Mademoiſelle de T***. Ses griefs étoient que je l'avois ſubornée pendant mon ſéjour chez ſa mere; que ſur la promeſſe verbale que je lui avois faite de l'épouſer, elle avoit eu la foibleſſe de ſe laiſſer aller à moi; que lors de mon abſence elle s'étoit apperçue de ſa groſſeſſe, & qu'elle en avoit été faire ſa déclaration chez le Juge. Il eſt facile de ſe repréſenter qu'elle fut ma ſituation, après la lecture de cet acte. J'eus beau jurer & proteſter de mon innocence, mon Procureur ſe contenta de me plaindre, & de trouver infâme le procédé de cette fille; mais il m'aſſura en même tems que je n'en ſerois pas cru ſur ma parole, que de ſimples allégations n'étoient pas

ſuffiſantes pour détruire une accuſation de cette nature, en ce qu'il y avoit un délit, dont on me faiſoit auteur, que les apparences étoient contre moi, qu'il ne me conſeilloit pas de pourſuivre cette affaire, que j'y échouerois d'autant plus infailliblement, que ma partie, ayant eu l'impudence de faire un éclat qui la déshonoroit publiquement, ne manqueroit pas d'effronterie, pour ſoutenir la gageure; qu'enfin l'avis le plus ſage qu'il eut à me donner dans une pareille circonſtance, étoit d'employer le crédit de mes amis, pour faire avec Mademoiſelle de T***. un accommodement le moins déſavantageux qu'il ſeroit poſſible. J'allai en conſéquence chez M. le Comte de Menou & chez M. Dionis, je les inſtruſis de cette avanture, ils en parurent très-touchés, & me promirent leur médiation. Ils ſe donnerent effectivement tant de mouvemens, & firent agir leurs amis avec tant de chaleur, qu'après ſix ſemaines de peines & de ſoins, ils parvinrent enfin à obtenir le déſiſtement & la main-levée de Mademoi-

ſelle de T***., moyennant une ſomme de 24000 livres, qui lui furent comptées par M. Fontenai Prud'-homme, & qui lui ſervirent de dot, à ce que j'appris depuis, pour épouſer le véritable pere de l'enfant, dont elle avoit bien voulu me faire honneur de la façon.

Quoique cette affaire n'eut pas été ſuivie juridiquement, elle ne laiſſa pas de tranſpirer, de façon qu'elle devint le ſujet de toutes les converſations de la ville & des environs. Mademoiſelle D***. en fut tellement affectée, qu'elle tomba dans une maladie de langueur, qui la mit au tombeau en moins de deux mois, & ſi je ne ſuccombai pas à la douleur que me cauſa cette perte, c'eſt ſans doute parce que le courroux de la Providence n'étoit point épuiſé contre moi, & qu'elle ſe réſervoit encore à me porter de nouveaux coups, qui devoient mettre le comble à mon infortune.

A peine cette malheureuſe affaire fut-elle terminée, que nous reçûmes les réponſes que nous attendions de la Martinique, telles que nous pou-

vions les desirer. M. de Fontenay Prud'homme, après les formalités ordinaires, fit procéder à la vente de notre cargaison, dont déduction faite des frais, le produit se trouva monter à 578423 livres, en cela bien inférieur à ce qu'il auroit été, si nos marchandises, sur-tout les pelleteries, avoient été vendues avant l'arrivée de trois Navires, venus depuis deux mois du Canada. Quoi qu'il en soit, M. Fontenay me remit, tant en argent qu'en ttres de change sur Paris, la part qui me revenoit dans cette somme, après s'être remboursé de ce qu'il avoit donné pour moi à Mademoiselle de T***., & il paya les autres legs fait à Messieurs de Trainfort & B***. Le premier se prépara à retourner à la Martinique dans son vaisseau, dont M. Fontenay lui fit la charge de compte à moitié; l'autre se décida à faire un voyage à Paris, avant de continuer ses courses. Quant à moi, les traverses que j'essuyois depuis deux ans, mirent des bornes à mon ambition, m'ôterent l'envie de m'exposer davantage aux hazards, & me déterminerent à suivre les sages con-

ſels que M. de Prépont m'avoit donnés avant de mourir. Heureux, mille fois heureux, ſi, ferme & inebranlable, j'avois toujours perſiſté dans cette réſolution; mais mon inconſtance ordinaire m'en empêcha, ou plutôt je fus obligé d'obéir à une deſtinée, à laquelle toutes les forces humaines n'ont jamais pu réſiſter.

Rien ne me retenant donc plus à Nantes, je pris congé de tous mes amis, & le 18 Décembre 1734, je partis pour Paris, dans l'intention d'y fixer ma réſidence, & d'y former un établiſſement convenable, ſi l'occaſion s'en préſentoit.

FIN.

· 35553-4 ·

E769
.C527V
pts. 3-4